LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58—No 6 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 6 MAI 1970 PRIX 10c

Un recteur laïque au Collège cette année?

Selon des sources très bien informées, un laïc serait nommé recteur du Collège de St-Boniface dès cet été. Il s'agirait d'une personnalité très versée dans l'éducation en milieu universitaire. Il remplacera le P. Stéphane Valiquette, S.J., que les autorités religieuses réclament pour la poursuite du travail oecuménique qu'il avait entrepris avant d'être nommé recteur l'automne dernier.

D'autre part, le P. Ludger Guy, S.J., ayant remis sa démission après 24 années à la tête du cours universitaire, un nouveau doyen sera désigné d'ici peu. Le Collège a également créé le poste de secrétaire général-registraire.

De nouveaux cours

Un nombre toujours croissant d'étudiants et les besoins nouveaux ont motivé l'établissement de nouveaux cours, notamment en sociologie, psychologie et anthropologie. Le Collège offrira de plus, et cela pour la première fois, une année complète en sciences.

Ceci s'ajoute aux autres cours que des arrangements spéciaux entre le Collège et l'Université de Manitoba permettent de suivre dans l'une ou l'autre institution. Ceci ouvre la porte à la spécialisation en diverses disciplines.

On rapporte, d'autre part, que d'importantes améliorations se feront dès cet été dans les installations matérielles du Collège. Une planification de la rénovation des édifices académiques est actuellement en cours.

Peu avant la fin de l'année, l'Association des étudiants du Cours universitaire s'est donné un nouvel exécutif composé de: Jean Hébert, président; Emile Hacault, vice-président intérieur; Gilles Avanthay, vice-président extérieur; Charles Provost, vice-président des activités sportives; Régis Gosselin, trésorier; et Diane Sabourin, secrétaire.

Le nouveau conseil songe particulièrement à la fondation d'un journal étudiant, au développement du théâtre et à un appui accru à l'équipe de hockey des Voyageurs.

Les professeurs

Le corps professoral a également nommé son nouvel exécutif. Il sera formé de M. Raymond Thuot, président, Soeur Edmée Labossière, MM. Norbert Girardin, Fernand Grégoire et Lucien Fréchette.

Au cours secondaire

Les élèves du cours secondaire préparent également la formation du conseil exécutif de leur Association.

La représentation théâtrale de fin d'année se tiendra cette semaine, les 8 et 10 mai.

Aux élections québécoises de mercredi dernier: balayage, dégringolade, surprise, déception

Aidés ou nuis par les aléas d'une carte électorale mal répartie, les divers partis politiques québécois ont récolté bien au-delà ou bien en deça de leurs prévisions, lors des élections générales de mercredi dernier.

Avec seulement 45 pour cent du vote populaire, les Libéraux de M. Robert Bourassa ont balayé plus de 66 pour cent des sièges (72 sur 108), tandis qu'avec 23 pour cent du vote, le Parti Québécois a eu la déception de ne faire élire que 7 députés.

D'autre part, le Ralliement Créditiste s'est réjoui de décrocher 12 sièges avec un mince 12 pour cent des votes pendant que le parti de M. Jean-Jacques Bertrand, l'Union Nationale, réussissait à peine à former l'Opposition officielle avec 17 députés et 20 pour cent du vote. C'était pour M. Bertrand un cuisant échec qu'il a su toutefois accepté "avec beaucoup de dignité et de sérénité" et sans "nullement chercher à contester le verdict populaire".

Les réactions anglophones

Tout d'abord lente à saisir la portée des élections québécoises, la presse anglophone s'est tout à coup alarmée devant la popularité grandissante du parti de M. Lévesque et en était venue à trembler devant l'éventualité d'un gouvernement à la merci des Péquistes. Tellement que le soir des élections, de Montréal à Vancouver, les Canadiens anglophones se sont écriés avec le journaliste Charles Lynch: "Alleluia! Nous sommes sauvés!". Et les journaux de coiffer leurs articles: "Les Québécois rejettent le séparatisme", "Le Québec opte pour le fédéralisme"!

Au Québec, les réactions ont été plus sobres. Les éditorialistes et les commentateurs chevronnés sont unanimes à reconnaître que M. Bourassa a une tâche énorme devant lui. Claude Ryan, du Devoir, s'arrête à examiner les priorités: former un cabinet solide; examiner les finances publiques; établir un budget en bonne et due forme et de la discipline dans les dépenses publiques et améliorer le climat économique; proposer un fédéralisme profondément renouvelé. Le quotidien La Presse remarque pour sa part qu'il faut se mettre "à l'oeuvre pour de bon".

M. Bourassa a annoncé au lendemain de sa victoire que le Québec aura une nouvelle carte électorale pour les prochaines élections générales. M. Lévesque a affirmé de son côté qu'il demeure le chef de son parti et a averti que le P.Q. ne dormirait pas.



M. Robert Bourassa

Si les élections ont donné une très forte majorité à M. Bourassa, elles lui ont en même temps remis "le défi formidable d'édifier au Québec une société solide", conclut Léon Dion dans Le Devoir.

Un projet du centenaire

Une miniature avec des pièces historiques

Un morceau de bois de l'orgue de 1875, une pièce de zinc et un bout de soliveau retirés des débris de l'incendie de 1968, ce sont là les matériaux dont M. Lucien Beaulieu, du 540, rue de la Morénie, a voulu se servir pour réaliser son projet du centenaire du Manitoba: une maquette de la basilique-cathédrale détruite par le feu le 22 juillet 1968.

Commencée en juillet 1969, cette reproduction fidèle de l'édifice historique a été terminée vers la mi-mars de cette année. Elle comprend près de 3,000 morceaux minutieusement découpés et ajustés. Son auteur est un ferblantier bien connu de St-Boniface aujourd'hui à sa retraite.



M. Lucien Beaulieu, de St-Boniface, et son projet du centenaire. La maquette de la basilique-cathédrale mesure 4 pieds de longueur par 16 pouces de largeur et 26 pouces de hauteur. La façade et les tours sont composées de 1,604 morceaux. (Voir l'autre photo en page 2.)

M. Beaulieu a expliqué que toute la façade de la miniature a été fabriquée avec le bois de pin blanc du tuyau de bourdon du premier orgue arrivé à St-Boniface en 1875. L'instrument avait été expédié de Montréal par train jusqu'à Duluth où il fut transféré dans un bateau qui le transporta jusqu'à St-Boniface. Pour les autres parties de la reproduction, M. Beaulieu a utilisé du bois et du zinc retirés des ruines de la basilique-cathédrale. Le toit de zinc de la miniature, quoi qu'en dise l'auteur, est un tour de force de ferblanterie. Tout est à l'échelle et d'une précision scrupuleuse. Il représente 386 morceaux de zinc.

M. Beaulieu a fait don de son oeuvre à la paroisse de la Cathédrale qui, de son côté, l'a mise en montre au Musée de St-Boniface. Né à St-Boniface en 1900, M. Beaulieu a été ferblantier toute sa vie. Il fut pendant longtemps au service de Dufault Sheet Metal avant de former l'entreprise Beaulieu et Souchon.

Pour reconstituer l'échelle de sa maquette, M. Beaulieu n'avait comme point de départ que la largeur réelle de l'édifice et une photo. "Pour le reste, a-t-il dit, je me suis fié à mon oeil". Quand, plusieurs mois plus tard, il vérifia ses données, il s'aperçut que sa maquette était d'un pouce et demi trop longue! "Je n'ai pas cru devoir tout reprendre pour corriger ce petit écart," a-t-il avoué tout simplement. Mais il faudrait un oeil aussi averti que le sien pour découvrir la différence.

Les Educateurs Franco-Manitobains en journées d'étude au Collège

Près de deux cents éducateurs et directeurs d'écoles franco-manitobains sont attendus au Collège de St-Boniface vendredi et samedi pour deux journées d'étude et de recyclage sur les programmes de français et de sciences sociales au Manitoba.

Organisés par l'Association des Educateurs Franco-Manitobains en collaboration avec la Manitoba Teachers' Society, ces deux jours de réunions s'adressent à tous les membres de l'association, aux directeurs des écoles où s'enseignent le français ou les sciences sociales, aux surintendants de divisions renfermant des centres francophones, aux commissaires d'écoles de langue française ainsi qu'aux inspecteurs d'écoles d'expression française.

M. Hector Cyr

Le programme comportera une journée de recyclage sur toutes les facettes de l'enseignement du français et des sciences sociales en français et ensuite des ateliers d'étude sur divers aspects de l'éducation au Manitoba français.

Ces ateliers viseront en particulier: 1) à informer les participants sur la situation actuelle et les lois en vigueur; 2) à renseigner sur les projets des agences gouvernementales ou ceux annoncés récemment dans le Discours du Trône; 3) à donner aux participants l'occasion de discuter de ces projets et de formuler des recommandations précises ou de former des comités d'étude.

Conférencier invité

Les organisateurs ont invité pour la circonstance M. Hervé Cyr, responsable de l'orientation du programme des écoles de langue française de l'Ontario. Il parlera de "L'éducation au Manitoba français".

M. Cyr a enseigné pendant neuf ans dans les écoles d'Ontario et a été durant quinze ans inspecteur d'écoles pour le ministère ontarien de l'Education à Timmins, Cornwall et Ottawa. M. Cyr est aussi membre du "Minister's Committee on the Training of Elementary School Teachers of Ontario", membre du comité des écoles de langue française de l'Ontario, et membres conseiller de la Commission Hall-Dennis sur l'état des écoles en Ontario. De plus, il a écrit des manuels de mathématiques et de sciences sociales en français.

Au Point jeudi soir

L'assurance-automobile et le gouvernement

La semaine dernière, quelque cinq mille personnes se rassemblaient devant le Palais législatif du Manitoba pour contester la socialisation de l'assurance-automobile. Nombre de ces manifestants étaient des vendeurs dont une partie des revenus dépend de cette assurance. Le premier ministre Schreyer leur exposa les vues du gouvernement sur cette question, non sans quelques protestations de la part de la foule échauffée.

L'émission "Au Point", présentée à CBWFT le jeudi soir à 22 h 30, traitera de cette question avec, comme invités, MM. Georges Forest, Aurèle Desaulniers et Gilbert D'Eschambault, et M. René Toupin, ministre de la Santé et du Développement social.

On se demandera plus particulièrement si ce projet de loi est profitable pour le Manitoba et dans quelle mesure la population serait en faveur d'une telle législation.

Le premier Congrès international de la médecine de groupe, un succès

De l'avis des quelque 800 congressistes provenant de 21 pays différents, le premier congrès international de la médecine de groupe qui s'est tenu à Winnipeg la semaine dernière a été un succès.

L'initiative de tenir un tel congrès était venue du Dr P. H. T. Thorlakson de la Winnipeg Clinic. Profitant de l'attrait que présentait le centenaire du Manitoba, il proposa Winnipeg comme premier site de cette rencontre internationale qui attira des sommités de toutes les disciplines médicales. Le Dr Thorlakson en fut nommé le président et le principal organisateur.

Dans l'ensemble, les conférenciers se sont appliqués à démontrer les avantages médicaux et financiers de l'exercice de la médecine de groupe sans oublier ses inconvénients. Ils ont expliqué qu'il fallait, afin d'entraîner le personnel nécessaire, changer les méthodes d'enseignement et de formation du personnel médical et infirmier. Comme partout dans le monde les gouvernements cherchent à offrir les services de santé les meilleurs qui soient, les médecins doivent coordonner leurs efforts plutôt que de les répartir un peu partout.

Les principaux avantages de la médecine de groupe sont les suivants: le partage du travail; des spécialistes et techniciens sur place; un diagnostic et un traitement plus rapide du patient; quelques heures supplémentaires de gagner permettant ainsi aux médecins de se tenir informés; plus de temps accordé à la vie familiale et à quelques loisirs.

Cependant la médecine de groupe a ses inconvénients: elle diminue les contacts personnels avec le patient; elle porte à les traiter un peu comme les cartes des ordinatrices; et elle représente moins de revenus.

Dans l'allocution de clôture, le Dr Gustave Gingras, directeur de l'Institut de Réadaptation de Montréal, a regretté que le représentant du gouvernement du Canada n'ait pas exprimé l'opinion du fédéral sur les sujets discutés au cours du congrès. Etant donné l'urgence du développement des services médicaux, de remarquer le Dr Gingras, on aurait pu donner au moins un mot d'encouragement à ceux qui font tout en leur possible pour améliorer la situation.

Remerciant tous les participants et tous ceux qui avaient contribué au succès du congrès, le Dr Thorlakson annonça que l'Association brésilienne des cliniques médicales avait invité l'Association à tenir son prochain congrès, en 1973, à Rio de Janeiro.

SOMMAIRE

Editoriaux	page 2
Nos lecteurs	page 3
Télévision	page 4
Sports	page 5
Décès	page 6
Manitoba	page 7
Saskatchewan	page 8
Nouvelles internationales	page 9
Section féminine	page 10
Petites annonces	page 11

Odyssée 70 prévoit trois voyages échanges

La Société Franco-Manitobaine entreprendra cette année trois voyages échanges pour les jeunes Franco-Manitobains: à Bathurst, N.-B., Chicoutimi, P.Q., et Ottawa. Trois groupes de dix-huit jeunes, accompagnés de six adultes, seront choisis parmi les jeunes et adultes intéressés. Ces voyages auront lieu au cours de juillet et août.

Sous peu des formules de demande seront envoyées aux écoles et des renseignements plus précis seront donnés à la radio et à la télévision.

Les adultes intéressés à participer à ce projet sont priés de communiquer avec la Société Franco-Manitobaine (tél.: 233-4915).

En Saskatchewan

L'ACFC s'inquiète d'un manque de dialogue entre le Campus de Regina et les francophones

REGINA — Dans un mémoire présenté, le 15 avril, au comité spécial que l'Université de Saskatchewan a chargé d'examiner les rapports entre "l'Université et la Communauté", l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan s'est dit sérieusement inquiète "que le groupement francophone de la Saskatchewan continuera à se sentir ignoré si le Collège bilingue et le Département de français (de l'Université) continuent à être composés ou dirigés par des personnes qui n'ont ou ne démontrent aucun désir d'entretenir les rapports souhaitables avec la population francophone".

L'ACFC craint en outre que les buts et la nature même du Collège bilingue soient sérieusement compromis "si un équilibre raisonnable n'est pas maintenu entre Canadiens français et Canadiens anglophones et des professeurs d'origine étrangère".

Elle considère "encore plus grave le fait que les étudiants eux-mêmes perdront intérêt dans un collège qui ne répond pas à leurs aspirations comme étudiants francophones de la Saskatchewan".

Recommandations

Tout en reconnaissant que l'Université a pleine autorité dans les domaines de sa compétence, l'ACFC, en tant que porte-parole des francophones de la Saskatchewan depuis près de soixante ans, se croit en mesure de pouvoir "aider l'université dans l'établissement d'une faculté bilingue au Campus de Regina".

C'est dans ce but qu'elle propose les recommandations suivantes:

1) "Que les autorités responsables du Collège Bilingue au Campus de Regina étudient la possibilité de former un conseil consultatif au sein de ce Collège Bilingue, qui soit composé de représentants de l'ACFC, du directeur du français au Ministère de l'Education et d'autres francophones de la province représentant divers organismes d'ordre éducatif, professionnel, commercial et agricole."

2) "Que les autorités compétentes fassent de plus grands efforts pour que les cours donnés au Collège Bilingue, et par les départements de français, soient orientés adéquatement vers la promotion de l'enseignement français dans la province, en tenant tout particulièrement compte de l'existence des écoles désignées."

3) "Que les autorités compétentes de l'Université prennent l'initiative de préparer des cours de méthodologie afin d'assurer un entraînement adéquat aux éducateurs francophones de la Saskatchewan."

L'ACFC est d'avis que "ceci peut être réalisé pleinement ou partiellement par une amélioration des moyens dont dispose actuellement le collège, et par le truchement d'ententes spéciales avec les universités d'Edmonton et du Manitoba, où des collèges pédagogiques sont actuellement en voie d'établissement".



Lors de la fête des Anciens, dimanche soir, à Ste-Agathe (voir article en page 7), les quinze personnes les plus âgées de l'endroit reçurent le médaillon de mérite offert par la Corporation du Centenaire du Manitoba. De gauche à droite, première rangée: Mme Adolphe Lemoine, Soeur Marie Dosithée et Mme Martial Fenez. Deuxième rangée: MM. Amédée Alarie, Marcel Brémaud, Lévis et Ernest Courcelles, Adolphe Lemoine, Joséphat Dorge, Martial Fenez, Pacifique Courcelles, Théophile Joyal et Henry Ouimet. (M. François Héroux ne paraît pas sur la photo.)

Le 7e Congrès Diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques

Inscription à 9 heures du matin — *le samedi 9 mai à St-Norbert* — Clôture à 17 heures

Editorial

Il faut une réponse claire

Il n'y a plus à en douter, le gouvernement Schreyer veut établir un régime public d'assurance-automobile qui ressemblera beaucoup à celui de la Saskatchewan. Bien entendu, les sociétés d'assurances crient au martyre et n'ont aucune difficulté à recruter l'appui des politiciens. (On notera que nous avons écrit "politiciens" et non "hommes politiques", car ce n'est pas la même chose!) Et l'on assiste présentement aux préparatifs d'un véritable combat (à mort politique peut-être?) entre l'Opposition officielle et le Gouvernement.

Les quelques Libéraux pour leur part n'ont pas encore pleinement révélé l'attitude qu'ils entendent adopter sur cette question. Pour le moment du moins, nous trouvons que le député de Ste-Rose en particulier, M. Molgat, aborde le problème de façon très positive. Il demande en somme au gouvernement de nous démontrer, avec chiffres à l'appui, qu'un régime public d'assurance-automobile coûtera moins cher aux Manitobains et leur offrira des services aussi bons sinon meilleurs que ceux que l'on peut obtenir des sociétés privées.

Avant de s'aventurer dans une telle entreprise, le gouvernement se doit d'éclairer le public par des réponses claires et précises. Il ne doit pas répéter l'erreur du gouvernement précédent. Il y a une différence entre être discret et cachottier.

Le public se contente de moins en moins de réponses évasives. Il a le droit d'être informé de façon objective et en un langage simple sur les résultats escomptés de tel ou tel projet. Il serait bon que les Manitobains sachent exactement ce que l'assurance-automobile gouvernementale a amélioré en Saskatchewan. La chose devrait être assez facile en des mots que les gens comprennent et non dans le jargon habituel des compagnies d'assurances et des fonctionnaires publics.

Quant aux représentants de l'Opposition, ils ne se rendent aucunement service et ils remplissent mal leur rôle s'ils se cantonnent dans l'obstruction systématique et limitent leur argumentation à des faits isolés et à des cas d'exception.

Chose certaine, le gouvernement doit rendre l'assurance-automobile obligatoire. Il doit voir à ce que les automobilistes, trop insouciants et irresponsables pour s'assurer et protéger autrui, soient bannis des routes. Conduire une voiture n'est pas un jeu d'enfant.

De plus, le gouvernement doit voir à ce que les assureurs garantissent un service rapide et adéquat à des prix abordables. Un contrôle sévère s'impose là aussi. Que d'abus l'on se permet au nom de la "free enterprise".

Mais avant de nous lancer dans un régime d'assurance-automobile, le gouvernement doit nous démontrer clairement qu'à longue échéance, c'est vraiment la seule solution pratique pour le Manitoba.

J.-P. A.

Les élections québécoises

On a rarement vu une élection provinciale prendre une telle importance. Nos cousins québécois ne l'ont peut-être pas senti, mais le reste du Canada s'est réveillé mercredi dernier à une réalité tout à fait nouvelle pour lui: le Québec n'est pas une province comme les autres. Il tient et il tiendra encore longtemps entre ses mains le sort du reste du Canada. C'est peut-être ce qui agace le plus nos compatriotes anglophones. Mis à part certains hommes politiques comme M. Robarts, de l'Ontario, le Canadien anglophone n'a qu'une compréhension univoque du Canada et il s'explique mal un nationalisme qui se loge à un autre niveau que celui des affaires, de l'économie, de la finance. Et pour lui, la formule du fédéralisme est seule apte à garantir l'épanouissement économique canadien. Tout le reste n'est pour lui que du sentiment.

Rien d'étonnant alors que la plupart des commentateurs anglophones et des journaux aient interprété le vote québécois de la semaine dernière comme un appui au fédéralisme, un choix pour un Canada fort et uni.

C'est une façon assez simpliste de voir les choses. Nous sommes convaincus que les Québécois ont voté tout d'abord et uniquement pour la stabilité et la force du Québec. Le maintien de la Confédération n'est entrée dans leur esprit que par le biais de l'économie. Il reste que pour vingt-quatre pour cent des Québécois l'option "Souveraineté-Association" offre plus d'avantages économiques que la formule actuelle de la Confédération. Et nous avons le pressentiment que si M. Bourassa et son parti ne trouvent pas du côté d'Ottawa le degré de collaboration qu'il en attend, selon le régime fédératif, des Québécois de plus en plus nombreux se tourneront vers le Parti Québécois comme leur seule chance. La tâche est lourde pour M. Bourassa. Elle le sera aussi pour M. Trudeau qui devra cesser de battre la mesure pour tout le Canada et faire découvrir à toute la machine fédérale que si le Canada est un pays fédéré, il n'en résulte pas nécessairement qu'on doive le traiter de façon uniforme d'un océan à l'autre. En réalité, il n'y a pas que le Québec qui ne soit pas une province comme les autres: chacune des provinces n'est pas comme les autres et plus les choses vont, plus elles devront jouir d'une attention particulière et propre à chacune dans la solution de leurs problèmes et la réalisation de leurs programmes. Ottawa devra se former à une mentalité pluraliste et se débarrasser plus que jamais de la politique du rouleau compresseur de la standardisation.

J.-P. A.

Selon la fédération canado-arabe

Les quotidiens francophones sont plus objectifs que les anglophones

OTTAWA — La Fédération canado-arabe dénonce, dans un mémoire destiné au comité spécial du Sénat sur les communications sociales et rendu public mercredi dernier, l'attitude anti-arabe qu'elle estime généralement répandue dans la presse écrite et électronique du pays.

Elle accuse particulièrement les grands quotidiens torontois ainsi que le réseau anglais de la Société Radio-Canada de propager des "informations préparées" en faveur d'Israël et au détriment du monde arabe.

Elle soutient aussi que les quotidiens de langue française du Québec manifestent généralement plus d'objectivité et plus de compréhension que les journaux de langue anglaise vis-à-vis du conflit israélo-arabe.



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par La Presse-Ouest Limitée, composé et imprimé par Canadian Publishers (1970) Ltd., 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba.

Maurice Gauthier, directeur — **Jean-Paul Aubry, O.M.I.**, rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: **La Rédaction**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: **Service des abonnements**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

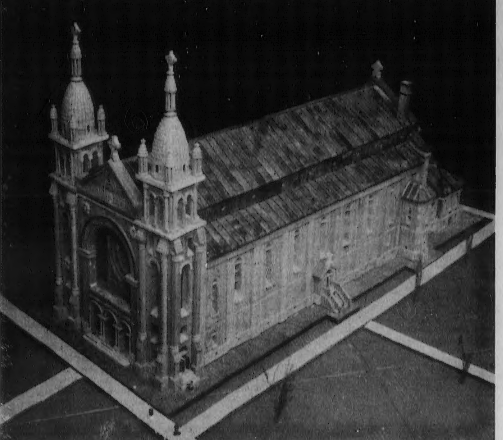
Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: **Service des annonces**, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba (tél. 775-8443).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.



Cette vue plus complète de la cathédrale miniature fabriquée par M. Lucien Beaulieu, de St-Boniface, donne une assez bonne idée de l'exactitude et du souci du détail apportés à l'exécution de ce projet du centenaire du Manitoba. (Photo J.-P. A.)

L'Annuaire du Canada de 1969 et "Canada 1970" sont maintenant en vente

OTTAWA — L'édition de 1969 de l'**Annuaire du Canada** et **Canada 1970**, tous deux publiés par le Bureau fédéral de la statistique sont maintenant en vente dans les librairies de l'Imprimeur de la Reine dans le Canada entier. On peut aussi se les procurer chez l'Imprimeur de la Reine et au BFS, Ottawa.

L'édition de 1969 de l'**Annuaire du Canada**, un volume de 1,329 pages dont le prix de vente est fixé à $4.00 broché, et $6.00 relié toile, publié en français et en anglais, présente des renseignements officiels de nature statistique et autre sur presque tous les faits de la vie canadienne susceptibles d'être mesurés. Aux sujets ordinairement traités dans les éditions antérieures on a ajouté des articles d'intérêt courant tels "La première décennie de la Voie maritime", "Le commerce du Canada avec la Communauté économique européenne", et un sommaire des statistiques agricoles obtenues au recensement de 1966. Comprenant 27 cartes et diagrammes établis spécialement pour cette édition, et illustré de 57 superbes photos en blanc et noir et en couleur, ce volume constitue un livre de référence aussi attrayant qu'indispensable pour toute bibliothèque, que ce soit au bureau ou au foyer.

Canada 1970, une brochure qui porte en gros sur les mêmes sujets que l'**Annuaire du Canada**, mais qui renferme moins de statistiques, est conçu pour un public moins spécialisé. Il vise le public en général et les étudiants, surtout ceux du secondaire. Les textes qui traitent des différents aspects du pays, de son peuple et de son économie sont l'oeuvre de quelque 60 spécialistes du Bureau fédéral de la statistique, de différents ministères et du secteur privé. Abondamment illustré, il comporte plus de 266 superbes photos dont 51 en couleurs, ainsi que des cartes et des diagrammes. Un montage de diverses photos en couleurs du Canada, depuis les totems de la côte du Pacifique jusqu'aux grands complexes industriels de l'est, orne sa couverture.

En plus d'être diffusé au pays, **Canada 1970** est utilisé par divers ministères en vue de promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger, de renseigner les immigrants éventuels et de les attirer au pays.

Publié en anglais et en français, le prix de vente du manuel **Canada 1970** a été fixé à $1.50.

Commentaire de la Saskatchewan

Les relations entre l'Université et les francophones

par Marcel Moor

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.) a remis récemment un mémoire à l'Université de la Saskatchewan.

Excellente initiative en ce sens que ce mémoire met en lumière l'attitude pour le moins ambiguë de l'Université, de la Faculté des Lettres, section langue et littérature françaises, envers les collectivités francophones de la province. L'Université considère les Franco-canadiens avec hauteur semble-t-il, les ignore même, ce qui est tout aussi grave, alors que le gouvernement provincial en vertu des recommandations de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme a depuis trois ans voté des amendements à la loi scolaire permettant l'institution d'écoles bilingues, écoles dites "désignées". Dans ces écoles "désignées" la langue française devient la langue d'enseignement au degré primaire, tout en laissant une place importante à l'enseignement en langue anglaise, ceci afin de répondre aux conditions particulières de notre milieu. En plus, afin d'élargir l'éventail des possibilités de l'enseignement bilingue en Saskatchewan, l'Université donna son accord à la création d'un Collège bilingue au sein du Campus de Regina. Ce Collège fut inauguré en 1968. Or, en dépit de cela, les relations entre l'Université de la Saskatchewan et les collectivités francophones sont pour ainsi dire inexistantes, souligne le mémoire. La Faculté des Lettres ne reconnaît même pas le programme de français de l'ACFC donné dans les écoles de la première à la douzième année! Pour la Faculté des Lettres, section française, il n'existe qu'une langue française, celle parlée à Paris! Il est aisé de conclure alors que les francophones de la Saskatchewan ne comptent que pour quantité négligeable, indigne d'intérêt aux yeux de cette vénérable Faculté.

Admettons que nos collectivités francophones n'ont donné jusqu'à présent aucun poète ou littérateur de grande envergure. Néanmoins, j'estime que beaucoup de nos compatriotes, pour ne pas dire la majorité, parlent encore un "bon français", et que tout autant l'écrivent convenablement. Nos collectivités francophones sont formées d'agriculteurs, de paysans, de travailleurs et d'hommes de professions libérales. Nous sommes un petit peuple de laborieux et si notre français n'est pas celui de Paris, je trouve alors curieux qu'un Parisien ne se sente pas tellement dépaysé quand il se trouve parmi nous. Ces Parisiens s'intègrent facilement tout en gardant leurs caractéristiques.

L'Université ferait bien de méditer ce que Henry Bordeaux, l'auteur de "La peur de vivre", a dit un jour:

"Si notre civilisation, notre culture et notre langue ont pu être préservées de la destruction complète, c'est grâce au sacrifice de millions de paysans de France, des Normands, des Auvergnats, des Bretons, des Lorrains, etc." à qui, pour le don de leur vie, on n'a pas demandé s'ils parlaient le français convenablement. Ces paysans, ces travailleurs de France et des pays francophones, tout comme le Titi de Ménilmontant et ses cousins de la Saskatchewan, sont la source même de notre culture française.

Si les francophones de la Saskatchewan ne sont pas la source de cette culture, ils en sont le véhicule qu'on le veuille ou non; et si cette culture est pauvre, comme on veut le prétendre, c'est à l'Université que revient la responsabilité d'enrichir cette culture, au lieu de s'isoler.

Au fait, les universités ont depuis des temps immémoriaux joui de privilèges dans tous les pays de l'Occident. Ces privilèges imposent aussi des devoirs. Il n'est pas nécessaire d'avoir à l'Université pour comprendre cela. Si l'Université qui se veut universelle, qu'elle le soit pleinement, et non pas seulement dans des domaines qu'elle préfère, comme c'est le cas justement souligné dans le mémoire de l'ACFC. On est bien obligé de constater que dans ce cas, l'Université de la Saskatchewan, à l'encontre des principes démocratiques qui caractérisent les universités, fait preuve de partialité, de sectarisme au pis-aller.

Cette attitude lui va très mal, à la manière d'un tablier à une vache, comme dirait non un paysan du Danube mais un paysan de la Wood-River, en Saskatchewan!

Un nouveau Franco-Albertain!

Le seul hebdomadaire francophone de la province vient de changer de rédacteur. Un homme, M. Jean-Maurice Ollivier, a, pendant plusieurs années, consacré ses énergies à la rédaction de cet hebdomadaire. Les lecteurs le connaissaient et recevaient chaque semaine leur journal, cherchant ses écrits.

Aujourd'hui, quelqu'un d'autre a pris sa place, et il est permissible de se demander: de quoi sera fait le journal? Si l'on s'accorde pour dire: les journalistes passent, mais les journaux demeurent, il y a lieu de croire que le "Franco-Albertain" ne mourra pas.

Le "Franco-Albertain" vivra, et il vivra d'autant plus intensément, que les francophones eux-mêmes, le lui permettront. Il vivra d'autant plus que "tous" y participeront et permettront à un nouvel arrivé de mettre à leur service, ses compétences et ses énergies.

Pour un journaliste, travailler au Québec, en Alberta ou au Cameroun, cela ne fait pas tellement de différence. Sa profession est régie par des lois universelles qui sont: l'honnêteté, la sincérité et la recherche dans l'information.

C'est ainsi que nous avons titré ce commentaire éditorial "un Franco-Albertain". Parce que nous nous considérons comme tel, et non pas comme un "savantissime individu" qui viendrait infuser ses lois et coutumes chez des gens qui se sont très bien débrouillés sans lui.

Notre intention, notre but, notre préoccupation, depuis une semaine déjà, a été de connaître les francophones de cette province et de regrouper dans ce journal, les informations qui sont apparues importantes pour eux.

Quant à nous, la principale difficulté de notre travail ne sera pas de rédiger des nouvelles, mais de rédiger celles qu'il vous intéresse de lire. C'est pourquoi nous vous posons ici deux questions: Qui êtes-vous et que voulez-vous? Qui veut lire un journal francophone en Alberta et que désirez-vous lire? Répondre à ces deux questions, c'est rendre possible la publication d'un journal qui sert bien les intérêts de la collectivité. Un journal qui n'y parvient pas meurt généralement rapidement.

Les transformations continuelles dans le domaine de l'information, les exigences nouvelles des individus et l'éducation ont causé bien des problèmes à la presse en général. C'est pourquoi, il ne faut pas s'étonner de voir les journaux disparaître ou se transformer en abandonnant.

Il serait assez facile de changer radicalement le contenu du journal, sans tenir compte des désirs des lecteurs, mais il n'est pas certain que chacun serait satisfait. Aussi, faut-il que les lecteurs actuels, ceux qui l'ont abandonné, et les autres qui l'ignorent pour le moment, contribuent à définir ce qu'ils entendent lire dans ce journal.

L'administration du "Franco-Albertain" a eu recours à un journaliste professionnel pour servir les francophones de l'Alberta. Il leur appartient maintenant d'utiliser les compétences et les énergies de cet homme au meilleur de leurs intérêts collectifs. Nous sommes là pour cela et rien d'autre.

L'Alberta ne compte pas un Québécois de plus mais un Franco-Albertain de plus!

Normand Ferrier Le Clerc
(Le Franco-Albertain, 1-4-70)

Buridan vainqueur par K.O.

Il est un trait du fameux docteur scolastique né à Béthune vers 1300 qui n'est guère connu, et qui est pourtant assez exceptionnel, car il n'est pas donné à tout le monde d'être vainqueur d'un pape par K.O.

Buridan s'était pris de querelle avec un moine de saint Benoît nommé Pierre Roger. La pomme de discorde était la femme d'un tailleur allemand, qu'ils se disputaient. Au cours d'un pugilat sauvage, digne d'émission de télévision pour la jeunesse, il avait assommé le bénédictin.

Cette raclée avait déterminé chez le vaincu "un flux de sang qui lui purgea le cerveau", ce qui le rendit "merveilleusement apte à composer des sermons". Cette vigueur intellectuelle lui valut d'être nommé pape, à Avignon, en 1342, sous le nom de Clément VI.

Las! En dépit de l'auréole d'aventure dont le para la légende, Buridan ne trouve pas grâce devant l'historien. Pierre Champion le dépeint ainsi: "Ce n'était ni un professeur aventureux ni un pape au langage sublime. C'était un grand pédant de jadis portant robe". Sans plus.

(Extrait de la revue mensuelle Vie et Langage, Larousse éditeur.)

Les quotidiens de Winnipeg et les élections québécoises

Voici de larges extraits des éditoriaux publiés dans les deux grands quotidiens de Winnipeg au lendemain des élections québécoises de la semaine dernière:

Victoire libérale

Un sentiment presque tangible de soulagement et de satisfaction a parcouru le Canada à la nouvelle des résultats de l'élection québécoise. Mise en face d'un choix décisif, la majorité des Québécois a voté pour l'avenir du Canada. La prétendue menace à la Confédération a été repoussée de façon décisive (. . .).

M. Bourassa avait présenté avec calme un programme électoral en deux points: (. . .) le fédéralisme (. . .) et le problème le plus urgent à régler au Québec, le marasme économique. Son insistance sur les questions économiques a touché la corde sensible chez les électeurs (. . .). M. Bourassa peut s'attendre à recevoir un appui massif du Fédéral pour la relance de ses programmes économiques.

Le Fédéral désire rétablir des relations chaleureuses avec la seule force importante au Québec qui appuie fermement l'idéal de la Confédération. Cependant M. Bourassa sera lui-même. Il a déjà averti qu'il ne se contentera de rien moins qu'un réajustement majeur dans le régime fédéral-provincial du partage des impôts.

Quant à l'Union Nationale, elle a à peine réussi à s'accrocher au rôle d'opposition officielle (. . .).

Le Parti Québécois de René Lévesque a donné une performance impressionnante (. . .). Sa force repose uniquement dans les régions urbaines inadéquatement représentées (. . .). Sa campagne s'est limitée presque exclusivement au séparatisme (. . .).

La grande majorité des Québécois ont rejeté sans ambages le séparatisme en appuyant les deux partis qui avaient pris position en faveur de la Confédération.

La cause d'un Canada fort et uni a été prolongé par la victoire libérale au Québec. Mais il ne faut pas se faire illusion. On a déclenché dans cette province de profonds mouvements émotifs pour un statut séparé du Québec. Ils ont été battus pour le moment, mais ils ne seront probablement pas mis en déroute à moins que M. Bourassa puisse prouver que le fédéralisme est capable de satisfaire aux besoins émotifs des Québécois et leur fournir emploi et prospérité. Il a une lourde tâche devant lui.

Winnipeg Tribune, 1-5-70.

La réponse du Québec

Le Québec, dans son moment de vérité, a confondu les prophètes de malheur par un vote fortement libéral et fédéraliste. Robert Bourassa n'a pas simplement repoussé le défi séparatiste, dispersant du même coup les demi-séparatistes, il a aussi assuré convenablement l'avenir en garantissant à sa province un gouvernement majoritaire. Ceci est d'autant plus important que le nouveau ministère, ayant reçu de l'Union Nationale un héritage financier déplorable, pourra en toute liberté se concentrer sur ces difficiles problèmes économiques du Québec sans être obligé à tout instant de marchander l'appui des groupes minoritaires de l'assemblée.

Beaucoup dépendra de ce que M. Bourassa fera de cet avantage. Car, même s'il a été rudement battu, le Parti Québécois n'a pas été détruit: il a remporté 1/5 des voix (. . .), et a élu une poignée de députés. Ceci indiquerait un fort courant de séparatisme. Le parti a indéniablement profité d'un ensemble de circonstances. Il avait en René Lévesque (. . .) un chef extrêmement bien connu, haut en couleurs et puissant, avec un ascendant particulier sur les jeunes électeurs (. . .). Ayant déjà été ministre, M. Lévesque a pu attirer de la fonction publique un nombre imposant de candidats doués d'aptitudes administratives. De plus, le taux élevé du chômage au Québec a permis aux champions de la "Souveraineté" d'entraîner dans leurs filets une proportion assez importante d'électeurs contestataires qui étaient tellement intéressés à punir les partis traditionnels qu'ils ont simplement ignoré ou refusé de reconnaître la réalité de la menace séparatiste.

Malgré ces avantages considérables, le Parti Québécois a failli misérablement. Si le nouveau gouvernement Bourassa règle effectivement les problèmes de base de l'économie du Québec, le séparatisme ne devrait plus jouir d'un tel ensemble d'avantages. En effet, il est probable qu'en face de l'adversité, la coalition Lévesque, alliance fragile de groupes hétérogènes, se désintégrera comme le Bloc Populaire de jadis.

La victoire de M. Bourassa donne raison au premier ministre Trudeau, qui, sagement, a refusé d'intervenir dans le conflit provincial (. . .) Il ne s'ensuit pas nécessairement qu'Ottawa sera débarrassé des problèmes du Québec. Le gouvernement Lesage s'en est pris régulièrement aux libéraux fédéraux et, au cours de sa campagne, M. Bourassa a fortement critiqué la politique économique du fédéral. Mais les discordes auxquelles on peut s'attendre ne sont rien en comparaison du danger que l'on vient d'éviter.

L'important, c'est que les libéraux Québécois, à l'opposé de l'Union Nationale désunie, ont appuyé leur campagne sur une politique franchement fédéraliste. Les électeurs Québécois ont répondu d'une façon rassurante pour les Canadiens de tous les coins du pays.

Winnipeg Free Press, 1-5-70

Visitons notre pays

Où aller?

(Suite)

Si vous en avez assez des feux de circulation, des odeurs d'essence et des foules, entrez dans un de nos parcs nationaux ou provinciaux et vivez quelques jours à tu et à toi avec la nature. Ces parcs renferment des régions remarquables par leur beauté panoramique, leur intérêt historique et la richesse de leur faune et de leur flore.

Le nombre de visiteurs des parcs nationaux a triplé en dix ans; de 3.9 millions qu'il était, il dépasse largement aujourd'hui 12 millions, sans compter les 2 millions ½ de visiteurs des parcs historiques. En une seule année, les parcs provinciaux ont attiré 33 millions ½ de visiteurs, dont près de quatre millions étaient des campeurs. Il existe dans les parcs nationaux quatre-vingt-dix terrains de camping, capables de recevoir 10,000 tentes et roulottes.

Selon des plans d'aménagement de longue portée, les parcs sont divisés en deux sortes de zones: les zones sauvages, où le milieu naturel fait l'objet de protection et dont l'accès au moyen de sentiers est limité au minimum; les zones demi-sauvages, où les beautés naturelles sont rendues accessibles par la création de services à l'intention des touristes, comme les routes, les terrains de camping, les terrains de récréation, les installations et les concessions commerciales.

On peut se procurer des renseignements sur les parcs et les autres lieux de villégiature à de nombreuses sources. L'Office du tourisme du gouvernement canadien, à Ottawa, envoie à ceux qui en font la demande des brochures et des cartes. Les offices du tourisme provinciaux portent différents noms, mais on peut, sans risque d'erreur, s'adresser au "Bureau du tourisme" de la capitale de chaque province.

Les bureaux municipaux du tourisme diffusent de la documentation sur les attractions locales.

Si vous voyagez en voiture, recourez aux services de votre association ou de votre club automobile. Les grandes sociétés pétrolières possèdent des services du tourisme. Les chemins de fer, les lignes aériennes et les compagnies d'autobus distribuent des brochures. Les agents de voyages sont des spécialistes dans l'art difficile d'établir les itinéraires, de calculer les prix et de faire des réservations.

Il y a un plaisir incontestable à voyager seul et en toute liberté, mais il y a des avantages marqués à avoir avec soi une ou plusieurs personnes qui partagent nos goûts. Les visites guidées sont souvent le meilleur moyen de voir le plus de choses possible avec des gens qui ont les mêmes préoccupations que nous. Les réservations sont assurées, le coût exact du voyage est connu d'avance, il n'y a aucun problème d'horaire, les hôtels sont choisis avec soin et des excursions libres vous laissent du temps libre pour les activités personnelles.

Si vous ne savez trop où aller avec votre automobile, pensez à la Route transcanadienne comme point de départ éventuel. C'est la route revêtue la plus longue du monde: ses deux extrémités, Victoria (Colombie-Britannique) et Saint-Jean (Terre-Neuve) sont à 5,000 milles de distance. On y trouve des terrains de pique-nique et de repos tous les cinquante milles, ainsi que des gîtes d'étape tous les 100 ou 150 milles. Les routes qui la bordent ou qui la croisent offrent aussi d'intéressantes possibilités de circuits touristiques.

(à suivre)

Bulletin mensuel de la B.R.C., mars 1970.

Nos lecteurs nous écrivent

L'affaire Bouvencourt — Galerie 21

Monsieur le Rédacteur,

D'abord, permettez-moi de vous remercier d'avoir publié en entier ma lettre du 12 avril 1970, **Amateurisme ou critique d'art?**.

Au sujet de la N.D.L.R.

Je suis d'accord avec vous que la chronique **Arts et loisirs** peut jouer un rôle des plus importants dans notre milieu si elle fait connaître au grand public les activités culturelles qui s'y déroulent. C'est en effet une heureuse initiative et j'en félicite **La Liberté et le Patriote** et M. Bouvencourt.

Je devrai souligner cependant qu'à "titre purement bénévole" ou non, personnel ou non, tout commentaire qui se permet d'**évaluer** les qualités esthétiques d'une oeuvre d'art appartient, par le fait même, au domaine très particulier qu'on nomme **"la critique d'art"**. Et rien, pas même le dévouement, n'excusera le manque de compétence manifesté par M. Bouvencourt.

Quant aux fonctions de ce dernier, il semble y avoir confusion. D'une part vous me rassurez que: **"Nous ne croyons pas** qu'il ait la prétention d'être un 'critique d'art'", et d'autre part:

(1) au bas de la **même page**, dans son article: **M.I.F. ou gamineries?...**, votre chroniqueur réfère très précisément à **"mon rôle de critique d'arts et loisirs"**, et:

(2) dans le cahier où nous avons recueilli les opinions des visiteurs lors de l'exposition à la Galerie 21, il s'identifiait très clairement comme étant **"le critique de La Liberté et le Patriote"**.

Alors là, si ce n'est pas de la prétention, je mange mes toiles. Peut-être devriez-vous causer un peu avec lui...

Bien vôtre,

Bernard-R.-J. Mulaire
193, rue Horace,
Saint-Boniface,
le 23 avril 1970.

P.S. — Vous trouverez ci-inclus photo-copiés les commentaires de votre **"chroniqueur-critique-d'art"** tels qu'on pouvait les lire dans le cahier de l'exposition. Que de sages propos...

On accusera ensuite l'artiste de s'enfermer dans sa tour d'ivoire. A qui la faute? (Mme Noëllie Pelletier, où êtes-vous? **Au secours!**)

N.D.L.R. — Disons, pour régler la question, que M. Bouvencourt est un "chroniqueur" bénévole du monde des Arts et Loisirs. S'il représente La Liberté et le Patriote, à certaines manifestations, ce n'est qu'à titre de journaliste bénévole à qui nous laissons, jusqu'à un certain point, la liberté de ses opinions.

★ ★ ★

Au sujet de langue d'enseignement

M. le Rédacteur,

Les déclarations et les démarches de certains francophones militants me rendent inquiet. L'allocution du Frère Marion aux commissaires d'école laissait entendre qu'après certains changements à la loi, l'enseignement se donnera en français ou en anglais — au choix. A mon sens, ceci est la ségrégation et va carrément contre l'esprit de concorde que nous disons vouloir développer dans la Province. J'ignore qui sont les personnes qui recueillent des opinions pour ensuite présenter des mémoires aux commissaires et au ministère des affaires culturelles. Chose certaine, personne n'a consulté mes voisins ou moi. Il semblerait que tous peuvent donner leur opinion, à l'exception des parents.

Permettez-moi de vous dire ce que je veux. Je désire que le français soit enseigné dans la division de la Seine. Le cours de français donné actuellement me parait assez satisfaisant. Il donne une connaissance plus qu'adéquate de la langue parlée et écrite. A part ça, soyons pratique. Du français à 80 ou 10 pour cent pour l'enseignement d'autres sujets, je n'en veux pas. Une parade des griefs pour le passé ou la réclamation des droits actuels ne changeront rien au fait que je reconnais l'anglais comme le langage du commerce au Manitoba. Il est donc évident que je ne suis pas prêt à accepter les décisions prises par d'autres, sans rouspetter.

Je comprends très bien les sentiments de M. Paul Gauthier. Il est, nous le savons tous, un excellent citoyen qui a le courage de ses convictions. Il s'est attiré la foudre parce que certains se sentaient piqués au vif. Peu importe, car il n'est pas resté seul. Il est à souhaiter que d'autres s'inspireront de son courage pour dire à ceux qui doivent l'entendre: je ne suis ni mouton ni "suiveux".

Bien à vous,

René-G. Trudeau,
Ile-des-Chênes, Man.,
le 24 avril 1970.

★ ★ ★

Lettre ouverte au Président de l'U.N.F.

Monsieur le Président,

Par suite de la désaffectation grandissante des membres légitimes de l'U.N.F. et après la réunion générale qui a eu lieu de manière peu orthodoxe, nous avons voulu connaître les raisons de ce malaise.

D'après l'opinion de bon nombre de personnes, des transgressions aux statuts et un assujettissement trop étroit à des considérations financières annihilent l'esprit et les buts de l'U.N.F.

Des objections vieillies la dotent d'une mentalité timorée et anachronique qui coupe court à tout espoir d'épanouissement.

Le remaniement constant d'un programme qui ne tient pas compte du caractère particulier de cette association remet en question sa raison d'être.

L'ambiance infantile et surannée des activités sociales ne répond plus au désir des gens intéressés.

Aussi, devant cette situation qui menace de s'éterniser, par une pétition signée de dix membres, nous vous demandons de bien vouloir convoquer une assemblée extraordinaire de tous les membres de l'U.N.F., y compris ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont pas renouvelé leur carte cette année et pour cause, afin de déterminer et remettre à jour l'orientation de cette société dans l'intérêt général, et que le titre de l'U.N.F. ne soit plus une usurpation.

Pour les signataires,

Roland Alberola,
547, rue Sherbrook,
Winnipeg, Man.

★ ★ ★

Quel titre ? ?

J'approuve les commentaires de Jean-Pierre Bouvencourt dans la lettre à La Liberté et le Patriote du 12 avril.

Combien de gens pensent comme lui et aimeraient avoir le courage de le dire, mais nous appelons "respect humain" l'instinct qui nous porte à éviter l'effort de défendre une pensée personnelle. Cette pensée existe chez les jeunes, les jeunes travailleurs et les moins jeunes, travaillant comme moi-même.

Je suis membre actif de la S.F.M. et participe à l'animation sociale. Je suis confiant que c'est bien la S.F.M. qui peut nous grouper et nous aider à prendre notre place dans la société.

Lorsqu'on organise un rallye, qu'on fasse du travail. A notre dernier rallye, le dimanche fut presque complètement perdu à cause du manque d'assistance et d'intérêt des gens. Trop de délégués ne sont intéressés qu'à la présence au banquet, à la fête.

Pourtant au rallye il y avait des étudiants et travailleurs qui voulurent exprimer leurs opinions, mais ils furent ignorés. Parce que ces jeunes gens sont gênés, vaguement inquiets, les braves gens avoueront bientôt ne plus comprendre. Qu'ils sont compliqués avec tous leurs problèmes!

Organisateurs du rallye, oublions les fêtes et le grand banquet: travaillons à résoudre nos problèmes.

Un peu moins de réceptions fastueuses, un peu moins d'argent gaspillé ne ruinerait pas le prestige de personne.

Gilbert Mignot,
22, avenue Dunraven,
St-Vital, le 27 avril 1970.

Le familier tue le merveilleux. (Lecomte de Noüy)

Libre Opinion

Lettre ouverte au sujet d'un mémoire présenté à l'université de Saskatchewan, Campus de Regina, par l'Association Culturelle Franco-Canadienne de Saskatchewan

Nous venons de recevoir, au Campus de Regina, un mémoire présenté par l'Association Culturelle Franco-Canadienne de Saskatchewan. Vous me permettrez, si vous le voulez bien, de commenter quelque peu le contenu de ce mémoire.

J'en viens immédiatement à la deuxième partie du mémoire, c'est-à-dire là où il est question du Collège bilingue, de l'enseignement du français à l'Université et de la formation des professeurs.

Page 2, paragraphe 7: "... For instance, graduates of twelve years of ACFC French, now recognized as a two-credit course in Grade XII, were granted no recognition whatsoever at University and were required to submit to the same "elementary" French courses upon entrance to University."

Je crois, Messieurs, que vous confondez ici les crédits accordés aux élèves par le Ministère de l'Instruction publique et ceux que l'Université donne à ses étudiants. Il n'appartient pas à l'Université de dicter la politique du Ministère. J'ai déjà commenté ce problème dans un article publié dans La Liberté et le Patriote. Il convient de se rappeler également qu'aucune université ne reconnait les diplômes ou les classes qui ne sont pas approuvés par l'autorité compétente. Dès que le Ministère eut approuvé le programme offert par l'ACFC, le Campus de Regina ajouta le Cours de français supérieur à la liste officielle des sujets scolaires. Il fut alors permis aux étudiants de première année de s'inscrire aux classes de français de deuxième année.

Vous me permettrez d'ajouter ici quelques réflexions personnelles. Dans l'espoir d'une tâche plus facile, les étudiants préfèrent s'inscrire au niveau de la première année. Des professeurs de retour aux études et des parents des étudiants crient à l'injustice quand des cours plus avancés sont suggérés ou qu'une orientation est faite d'après les connaissances de la langue parlée ou de la langue écrite. D'ailleurs les étudiants qui trouvent les classes trop faciles ont toujours la liberté de perfectionner leurs connaissances du français par la lecture, la composition et l'étude de la grammaire. On est en droit de se demander également si ces classes dites "élémentaires" ne sont pas une nécessité. La publication des résultats permettrait sans doute de mieux illustrer ce dernier point. Il n'est pas dit cependant que la chose ne serait pas humiliante pour un grand nombre.

Page 3, paragraphe 2: "We have been concerned, for instance, that there have not been any publicly announced steps taken by the University to obtain some of the funds which the federal government intends to expend, to promote the teaching of the second official language in unilingual communities."

Comme membre du Comité de l'Association des Universités et Collèges du Canada pour l'enseignement des langues secondes, il m'a été donné de participer à tous les travaux de ce comité. Les recherches à ce sujet se poursuivent depuis deux ans et ne sont pas encore terminées. Ajoutons que le Collège bilingue de Regina n'est pas le seul en cause. Il s'agit de toutes les institutions de genre semblable au Canada. D'autres démarches sont en cours auprès du gouvernement provincial. Vous savez sans doute, Messieurs, que personne n'est autorisé à faire des déclarations publiques sans l'approbation de l'autorité compétente. Pendant ce temps, l'Exécutif de l'ACFC a toute liberté de s'informer auprès des personnes en cause et demander les renseignements dont il a besoin. Il arrive souvent d'ailleurs que les démarches amicales permettent de mieux comprendre une situation et, par la suite, mieux orienter ses efforts.

A chaque année, le Campus de Regina publie la liste des noms de ses conférenciers ainsi que le thème des conférences. C'est un service gratuit. J'ai vu à ce que ces listes soient envoyées dans un grand nombre de centres. Seul Ferland s'est prévalu du privilège. Dans une autre localité, un personnage important est intervenu afin que la conférence prévue n'ait pas lieu. Il se peut que le Campus de Regina ne se fasse pas suffisamment connaître. Mais pour pénétrer dans un milieu poliment, il faut tout de même que la porte soit ouverte.

Page 3, paragraphe 4: "We are concerned that the French Department and the Bilingual College may continue to be staffed predominantly by non-francophones. If a proper balance is not maintained between French-Canadians, English-speaking Canadians, and staff-members of foreign origin, the very objectives and nature of the bilingual College may be seriously jeopardized."

Disons tout de suite qu'il n'existe pas de French Department. Le Collège bilingue lui-même ne compte pas cinquante étudiants, y compris les anglophones. A la Faculté de pédagogie, les professeurs sont des Canadiens français de la province. Les cinq professeurs des cours d'été sont de la province. Il en va de même pour le coordinateur de la vie française et des huit moniteurs. Dès le premier juillet cette année, le directeur par interim et son adjoint seront des personnes de la province. Si mes renseignements sont exacts, un seul candidat s'est présenté lors de l'engagement des professeurs au département de l'enseignement des langues. Ce candidat fut accepté.

On se souviendra également qu'il n'appartient pas à l'Université de se transformer en instrument de propagande ou d'endoctrination. Ce sont les élèves qui choisissent les cours et non les professeurs. Or, très peu d'étudiants s'inscrivent au cours du Collège bilingue. Même au Collège bilingue tous les étudiants ne sont pas d'expression française. Deux résidences devaient favoriser la vie française, l'échange d'idées et les contacts d'ordre culturel. Les Canadiens français qui habitent ces résidences peuvent se compter sur les doigts d'une seule main.

Il se peut fort bien que l'Université ne se soit pas souciée suffisamment de la minorité française. Mais sachons reconnaître que la minorité française ne s'est guère intéressée à l'Université. Pendant cinquante ans, nos étudiants furent orientés vers la province de Québec. La plupart d'entre eux ne sont jamais revenus. Pendant ce temps, l'ACFC s'intéressait presque uniquement aux écoles de nos campagnes tout en comptant sur les religieuses pour l'enseignement du français, et sur les curés pour maintenir vivants les cercles paroissiaux. Association laïque à structure paroissiale.

Page 3, Recommandations: "(...) We feel that the Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, with its close to sixty years of existence as the spokesman for Saskatchewan's French-speaking communities, can greatly assist the University in the development of the Bilingual College. Consideration should be given to the establishment of a Bilingual College Advisory Board, consisting of representatives of our Association, of the Department of Education's French Consultant, and of several French-speaking canadians in the province representing the various educational, professional and business (management and labor) communities."

Il n'est rien de plus agréable que d'entendre parler d'une offre volontaire de collaboration. Je sais que les facultés ont toujours été avides de communion avec les diverses associations et institutions de la province. Mais avant d'établir des cadres, ne faudrait-il pas tout d'abord que vous fassiez part de votre projet à ou aux facultés en cause, discuter de ce projet puis faire un choix dans les moyens à prendre?

En suggérant un Advisory Board vous n'apportez rien de plus qu'une vague structure. Il n'existe pas d'Advisory Board mais nous avons un comité qui remplit un rôle semblable à celui dont vous parlez. Mais tous les membres de ce comité appartiennent au corps professoral. L'Université est autonome en tout ce qui concerne l'administration académique. Personne, pas même le gouvernement, ne peut s'ingérer dans cette administration. Cette attitude n'empêche pas l'Université de demander conseil aux personnes compétentes comme de recevoir leurs suggestions.

Page 4, Recommandations: "We also recommend that ever greater efforts be expended to relate the courses being given at the Bilingual College and by French Departments to the developing situation in the province, especially with regard to the "designated" schools.

"Finally, we recommend that the University authorities take the lead in developing proper teacher training facilities for French-speaking teachers in Saskatchewan. This can be done partly or wholly through an expansion of the Bilingual College's facilities, and through special agreements with the Universities of Edmonton and Manitoba, where French-speaking teacher colleges are now being organized."

Encore une fois, Messieurs, il n'existe pas de French Department; il y a plus, le Collège bilingue n'offre pas lui-même les cours. Les étudiants au Collège bilingue suivent des classes de français ou des classes enseignées en français dans des départements où ces classes sont offertes. Le Collège bilingue voit à ce qu'un nombre suffisant de classes soient offertes. Il serait difficile en ce moment d'ajouter de nouvelles classes, car deux des classes offertes ne furent pas données, faute d'étudiants. Malgré cet échec, un nouvel effort en ce sens est présentement à l'étude. L'ACFC trouverait ici un excellent champ de collaboration en nous envoyant des étudiants.

Le dernier point se rapporte à la préparation des professeurs. J'ai déjà publié, par l'intermédiaire de La Liberté et le Patriote et le Bulletin de l'ACFC, le programme que nous offrons aux futurs professeurs de français. Ce programme semble assez peu connu. Pourtant, il est offert depuis cinq ans. Sur les vingt-huit classes que les élèves doivent suivre, quatorze sont enseignées en français au niveau secondaire. Un comité présentera sous peu quelque chose de semblable au niveau primaire. Il ne faut pas trop déplorer le fait que la plupart des étudiants soient des anglophones car sans eux il n'y aurait pas suffisamment d'étudiants pour être en mesure d'offrir un programme.

Vous semblez espérer beaucoup d'Edmonton et de St-Boniface. Après Québec, ce sont maintenant les deux provinces voisines. Nous devons être très peu fiers ou très peu intelligents dans notre province. Quel sera le résultat de cette entreprise? Je ne sais, sauf la mort de ce qui a été commencé ici. Combien d'étudiants iront dans les autres provinces? Combien voudront faire leurs études en français? De ceux qui iront à ces Collèges, combien reviendront enseigner ici? Il ne faut pas oublier que les commissaires d'écoles, vivant près des universités, s'empressent de recueillir les meilleurs sujets.

Il est évident, Messieurs, qu'il reste beaucoup à faire et que la tâche n'est pas facile. Il semble donc que, au point où nous en sommes, des rencontres amicales, des échanges d'idées sans ultimatum, une vue nouvelle et réaliste sur notre contexte culturel assureraient un meilleur climat. Et qui sait? Peut-être aussi une meilleure chance de succès.

Benoit Paris, O.M.I.,
professeur agrégé,
Université de Saskatchewan,
Campus de Regina.

Livres reçus à la Rédaction

IL VOMIRA LES TIEDES
Notes pressantes d'un laïc à l'intention de l'Eglise visible, suivies de propos en communication
par Henry Clairvaux
Hors collection
180 pages — format 15,5 x 22 — prix de vente maxi: 14,20 F.

L'auteur de ce livre peu ordinaire occupe un poste de haute responsabilité dans une agence de publicité. C'est un homme d'affaires efficace. C'est aussi un écrivain et un croyant. Il a déjà publié 7 recueils de poèmes dont le dernier **"Le face à Dieu"** (Editions Fleurus) obtient un succès remarquable.

Dans **"Il vomira les tièdes"**, l'intention est tout autre. Le poète se fâche. Il interpelle l'Eglise avec la liberté que donne la foi vécue sans arrière-pensées, avec la fougue d'un tempérament particulièrement vigoureux, avec toute la force que requiert la situation actuelle. Quand l'Eglise cessera-t-elle de donner au monde le spectacle des vaines agitations, des timidités étouffantes, des relatives audaces, des scléroses inattaquables? Quand, par contre, saura-t-elle enfin faire passer sans réticences l'image d'un Dieu qui a dit, par saint Jean, qu'il "vomirait les tièdes"? Quand donc apportera-t-elle aux esprits, dans le langage d'aujourd'hui, la Parole fulgurante qu'elle a reçu mission de proclamer? La critique est sévère. Elle porte sur tous les contre-témoignages d'où qu'ils viennent, de la hiérarchie comme des prêtres ou des laïcs. Mais, ce faisant, l'auteur refuse de s'enfermer dans les problématiques conventionnelles, telles que progressisme-intégrisme, etc. . . Et c'est là qu'apparait l'originalité de son point de vue. La question n'est pas de savoir si l'on se range dans telle ou telle catégorie, mais d'amener "l'Eglise visible" à prendre conscience de l'image réelle qu'elle donne d'elle-même dans un univers désormais parcouru de multiples canaux de liaison, véritable réseau de consciences où passent à la vitesse de l'éclair les images de l'humanité.

Aussi, à la suite de cette interpellation, vient une partie constructive **"Propos en communication"**, dans laquelle l'homme d'affaires, le publicitaire, le spécialiste de la psychologie des groupes, établit lui-même les bases d'une action rénovée de l'Eglise, plus conforme à ce qu'exige le monde contemporain.

Du même auteur — dans la collection "Jeunesse de la foi":
"LE FACE A DIEU"

Editions Fleurus — 31, rue de Fleurus — 75. Paris 6e. Téléphone: LITré 46-02.

LE MIROIR DES PARENTS
La personnalité de l'enfant, reflet des attitudes parentales et des relations conjugales
par Arlette Bourcier
Collection "Psychologie et Education" No 15
152 pages — format 12,5 x 17,5
Prix de vente maxi: 9,80 F

Parmi d'autres découvertes capitales, la psychologie moderne a permis d'établir qu'il existe un lien profond et le plus souvent inconscient entre la personnalité de l'enfant et la vie du couple parental. Il est indispensable que les parents soient informés de cette relation sans être, pour autant, livrés à l'anxiété sur les conséquences de leur propre comportement. C'est ce que l'auteur de ce livre a réussi à faire. Tenant compte des données scientifiques les plus solides, Arlette Bourcier, maître-assistant en pédagogie, docteur en psychologie, psychothérapeute, auteur de plusieurs ouvrages de psycho-pédagogie, s'adresse aux parents et aux éducateurs et, sans semer l'inquiétude ni la culpabilisation, les aide à reconnaître l'importance de leurs actes. Sa situation de mère de famille, sa grande expérience des enfants caractériels et des handicapés scolaires, lui permettent de trouver le ton qui convient pour approcher son milieu de prédilection: la famille. A l'heure où la plupart des structures traditionnelles paraissent s'effondrer, elle apporte ainsi des éléments positifs, une meilleure perception de l'essentiel, un moyen de sauvegarder les valeurs fondamentales.

Le Miroir des parents, écrit dans un style simple et vivant, émaillé d'exemples concrets, intéresse tous les parents, désireux de favoriser, autant qu'il est en leur pouvoir l'équilibre psychologique de leurs enfants; il concerne aussi tous ceux qui, conseillers pédagogiques ou éducateurs, cherchent à comprendre les enfants et s'emploient à orienter les familles dans la voie d'un réel épanouissement.

L'ENFANT ET SES DROITS
par Francis Saunier
Collection "Psychologie et Education" No 14
216 pages — format 12,5 x 17,5
Prix de vente maxi: 16,70 F

Le vingtième siècle est le siècle de l'enfant, a-t-on dit.

Il est vrai que les Nations Unies ont longuement mis au point, puis proclamé solennellement le 20 novembre 1959 une "Déclaration des Droits de l'Enfant", l'un des documents les plus révolutionnaires de l'ère actuelle.

Mais une Déclaration, une Charte ne vaut que par sa mise en application. Les Nations Unies elles-mêmes invitaient instamment parents, hommes et femmes à titre individuel et collectif à reconnaître les droits ainsi définis et à en assurer le respect. Il appartient donc à tous ceux qui ont mission de s'occuper de l'enfance, tout d'abord d'étudier cette charte, puis d'opérer en eux et autour d'eux, la révolution qu'elle préconise pour une véritable promotion de l'enfant. Il dépend d'eux et de chacun de nous que le vingtième siècle devienne réellement le siècle de l'enfant, que surtout tout enfant ait une enfance heureuse.

Ce commentaire n'a pas d'autre prétention que d'aider d'une part à saisir exactement la pensée des Nations Unies et d'autre part, à résoudre des objections d'ordre théorique ou pratique.

L'auteur lui-même, qui oeuvre dans des centres, où sont traités des cas d'enfants particulièrement désavantagés, a toujours trouvé dans la Déclaration solution aux difficultés qu'il rencontrait. En définitive, c'est de son expérience qu'il entend faire bénéficier le lecteur.

Dans la même collection:
—Adolescence, âge des conflits, par A. Frappier.
—Grandes lignes de la psychologie de l'enfant, par G. Jacquin.
—Les jeunes et la télévision, par E. Gérin.
—L'animation des groupes de jeunes dans les activités de loisirs, par E. Limbos.
—L'adulte et l'enfant, par G. Vattier.

Editions Fleurus — 31, rue de Fleurus — 75. Paris 6e. Téléphone: LITré 46-02

CHRONIQUE DE CBWFT

Récital d'une heure avec Monique Leyrac

Au moment où Monique Leyrac nous quitte pour entreprendre en France une importante tournée des Maisons de la Culture, le réseau français de télévision de Radio-Canada a le plaisir de mettre au programme de l'émission **les Beaux Dimanches** du 10 mai, à 20 h 30, un récital en couleur de la grande chanteuse, réalisé par Richard Martin.

Le réalisateur évoquera les débuts de Monique Leyrac en nous montrant une séquence du film "Lumières de ma ville". Monique Leyrac interprétera une version plus rythmée de cet ancien succès du disque canadien. Deux séquences de ce récital seront tournées sur film à Québec où Monique Leyrac interprétera, dans les décors naturels, "A Sainte-Adèle, P.Q." et "Ce n'est pas parce que".

Outre les scènes d'extérieur filmées à Québec, nous pourrons voir chanter Monique Leyrac dans le décor du château d'eau McTavish, à Montréal. Toute cette émission aura un style et un rythme qui s'harmoniseront avec les chansons choisies par Monique Leyrac. Le réalisateur utilisera les procédés du ralenti et de l'accéléré, de même que l'incrustation-couleur, pour situer Monique Leyrac dans des décors et des ambiances évocatrices.

Notons également la participation des neuf musiciens de l'orchestre de Frank Dervieux et de la voix d'accompagnement de Louise Bédard qui ajouteront encore à la vivacité et au charme d'une interprète que Paris vient de consacrer lors de son récent triomphe à Bobino.

Regardez Monique Leyrac aux **Beaux Dimanches** du 10 mai, à 20 h 30. Vous verrez un spectacle de grande classe avec une vedette incomparable dans une réalisation de Richard Martin, assisté de Gisèle Legaré.

"La Fête et les invités" satire tchécoslovaque

"La Fête et les invités", satire politique et sociale réalisée en Tchécoslovaquie en 1968 par Jan Nemec et présentée la même année au Festival de Cannes, est à l'affiche de **Ciné-club**, le mardi 12 mai, à 23 h, à CBWFT.

Dans son film, le réalisateur nous plonge d'abord dans une atmosphère joyeuse où l'on voit des amis repus, un clair soleil et de grands bois. Puis le doute s'introduit, le mystère va en s'épaississant.

En attendant la fête, un groupe d'invités est venu pique-niquer. Tous ont une mine superbe, ils sont bien vêtus, la nourriture est bonne et le vin excellent. Socialement parlant, la situation est apparemment au point mais il se dégage de ce groupe d'hommes et de femmes une impression de vide affreux. Les invités changent de vêtements pour se rendre à la fête. Mais soudain surgit un groupe d'individus, et les invités sont entraînés de force sur un terre-plein où se joue un simulacre de jugement d'identification, un jeu cruel, inquiétant. Cependant, l'arrivée de l'hôte met fin à la scène. Tous se dirigent vers le lac où les tables sont dressées, et l'on s'aperçoit que le mari d'une des femmes est parti. L'hôte se montre presque insulté par ce départ et son fils adoptif propose que l'on recherche le fuyard.

"La Fête et les invités" met en vedette Ivan Vyskocil, Jan Klusak et Jiri Nemec.

Au poste CBWFT

JEUDI 7 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Le pirate Maboule (C)
5:00—Bidule de Tarmacadam
5:30—Le trésor du Château sans-nom (C)
6:00—L'homme de Picardie
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—La grande aventure
8:00—Cinéma: "Le Barbier de Séville". Opéra comique réalisé par Mario Costa avec Ferrucio Tagliavini, Titto Gobbi et Vito de Tarranto. (Italien)
9:30—Donner à voir
10:30—Au point, émission locale d'affaires publiques, animée par Rhéal Teffaine
11:00—Cinéma: "Le visage du plaisir". Drame psychologique réalisé par Jose Quintero avec Vivien Leigh, Warren Beatty et Lotte Lenya. (Américain 1961)

VENDREDI 8 MAI

2:00—Emissions scolaires: "La grotte mystérieuse" (7e année). Intrigue policière.
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—La Ribouldingue (C)
5:00—Yogi l'ours (C)
5:30—Tour de terre
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—La Sœur Volante (C)
8:00—Donald Lautrec "chaud" (C)
8:30—Les règles du jeu (C)
10:00—Format 60
11:00—Cinéma: "L'amour à la chaîne". Drame social réalisé par Claude de Givray, avec Valeria Ciangottini, Jean Yanne et Perrette Pradier. (Français 1965)

SAMEDI 9 MAI

2:00—L'âge de fer
3:00—Roquet belles oreilles
3:30—Robin fusée (C)
4:00—Lassie (C)
4:30—Les aventures célèbres de M. Magoo (C)
5:00—Si jeunesse pouvait
5:30—L'heure des quilles (C)
6:30—Le téléjournal
6:35—Atome et Galaxies (C)
7:00—Cher oncle Bill (C)
7:30—Jinny (C)
8:00—Cinéma: "Une histoire de Chine". Drame réalisé par Leo McCarey avec Clifton Webb, William Holden et France Nuyen. (Américain 1962)
9:58—Histoires vraies
10:23—Politique fédérale: Libéral
10:30—Les couche-tard (C)
11:00—Cinéma: "Opération coffre-fort". Film policier réalisé par Alfred Weidenmann, avec Hardy Kruger, Mario Adorf, Horst Frank et Cordula Trantov. (Allemand 1960)

DIMANCHE 10 MAI

1:45—Le golf et ses étoiles (C)
2:30—Le temps s'ouvre (C)
3:00—D'Iberville (C)
3:30—Langue vivante
4:00—D'hier à demain
5:00—Cinquième dimension
6:00—Au pays des géants (C)
7:00—Quelle famille (C)
7:30—Zoom (C)
8:30—Les Beaux Dimanches (C)
10:30—Dossiers
11:00—Cinéma: "Achtung, Banditi". Film réalisé par Carlo Lizzani, avec Andrea Checchi, Gina Lollobrigida et Vittorio Duse. (Italien, sous-titré)

LUNDI 11 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Grujot et Délicat (C)
5:30—Aventures du Seaspray (C)
6:00—Au grand air (C)
5:00—M. Surprise présente (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8:30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9:00—A la seconde
9:30—Le paradis terrestre
10:00—Les espions
11:00—Cinéma: "Les Petits Chats". Drame poétique réalisé par Jacques-R. Villa, avec Geneviève Galéa, Sylviane Margollé et Ginette Pigeon. (Français 1959)

MARDI 12 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Ni oui ni non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Sol et Gobelet
5:00—Mini fée (C)
5:30—Techno-Flash (C)
6:00—Skippy le kangourou (C)
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—Cinéma: "Véronique". Opérette d'André Message réalisée par Robert Vernay, avec Giselle Pascal, Jean Desailly, Jean Marchat et Noël Roquevert. (Français 1950)
9:00—Rue des Pignons (C)
9:30—Moi et l'autre (C)
10:00—Histoires vraies
10:30—Panique
11:00—Ciné-club: "La Fête et les invités" (C). Film de Jan Nemec, avec Ivan Vyskocil, Jan Klusak, Jiri Nemec et Zdenka Skvorecka. (Tchécoslovaque)

MERCREDI 13 MAI

2:00—M. Surprise présente (C)
2:15—La Souris Verte
2:30—Oui ou Non (C)
3:00—Femme d'aujourd'hui
4:00—Bobino (C)
4:30—Franfreluche
5:00—Walt Disney présente (C)
6:00—Les deux D
6:30—Format 30
7:00—Le téléjournal et les nouvelles du sport
7:15—A propos
7:30—La bohème
8:00—Cinéma: "Ma tante dictateur". Comédie de René Pujol, avec Marguerite Moreno, Pauline Carton et Armand Bernard. (Français 1939)
9:30—Prenez le volant
10:00—Les incorruptibles
11:00—Cinéma: "Ce monde à part". Satire sociale de Vincent Sherman, avec Paul Newman, Alexis Smith et Brian Keith. (Américain 1958)

ARTS et LOISIRS

Le Festival du Voyageur

Le "Festival du Voyageur" va-t-il devenir francophone? Après la réunion du premier comité du "festival", qui s'est tenue il y a deux semaines à la mairie de St-Boniface, j'ai bon espoir de voir des Canadiens d'expression française dans l'organisation de ces festivités. Pourquoi? Parce qu'au cours de cette assemblée, l'anglais malmena "le Festival du Voyageur". Si M. Robert Trudel, président du comité, a lu les "minutes" dans les deux langues, la suite ne fut qu'un "bla-bla-bla" anglais interrompu parfois de quelques interventions en français. Le premier à intervenir fermement dans cette langue, qui devrait donc être celle du festival, fut M. Maurice Gauthier. Il posa son problème en français, pour succomber malheureusement par la suite et retourner à l'anglais, car les Anglais, eux, n'hésitèrent pas à réclamer leur droit: une traduction immédiate de ce qui s'était dit en français, afin de bien comprendre, ce qui se passait. Il est à déplorer que le responsable de la réunion n'ait pas songé à poursuivre ses traductions; l'atmosphère se serait détendue d'elle-même.

Quelques vrais francophiles ont pris la parole et ont été présentés pour former le nouveau comité. Nous les encourageons à faire de ce festival un pôle d'intérêt canadien-français.

"Au Point"

Que dire de l'émission "Au Point" de jeudi dernier? Cette émission qui aurait pu intéresser beaucoup de monde a dû décevoir bien des gens par son manque de concision. En effet, nous nous serions attendus à plus de précisions sur des projets plus concrets de la part du nouveau directeur de La Liberté et le Patriote. Une question vient immédiatement à l'esprit: qu'arrivera-t-il, dans deux ans, lorsque le Père Aubry quittera son poste? La formation de son successeur ne serait-elle pas à envisager dès maintenant? D'autant plus qu'un journaliste semblerait nécessaire.

La solution proposée de journalistes travaillant pour les trois moyens d'information semble très intéressante. Aura-t-elle des suites? Autant de questions qui attendent une réponse.

Le débat sur le résultat des élections au Québec, pour tout intéressant qu'il aurait pu être, s'il avait été fait par des politiciens, n'était pas le sujet annoncé pour l'émission.

J.-P. Bouvencourt

"Le temps s'ouvre"

"Vers une Eglise du partage" — Nous vivons dans une société de consommation. Mais partout s'affiche le drame de la pauvreté, ici comme au Tiers-Monde. Quelle est l'attitude du chrétien et de l'Eglise devant ces faits? Cela ne doit-il pas mener à une transformation des structures mêmes de la société dans laquelle nous vivons? Voir "Le temps s'ouvre", le 10 mai.

La Commission Dumont à CBWFT

Depuis plusieurs mois déjà l'on parle de la Commission Dumont. Certains s'interrogent sur son origine, son but, son plan d'action. Pour répondre à ces questions et à d'autres, une émission spéciale, tirée de la série "Le temps s'ouvre", sera à l'antenne de CBWFT le mardi 19 mai, à 10 h du soir.

Le Père Legault et son équipe y signaleront l'importance et la signification de la Commission Dumont, établie par les évêques canadiens, pour étudier la situation des laïcs dans l'Eglise. Pour tous ceux qui ont quelque chose à dire sur l'Eglise, la Commission Dumont est l'occasion rêvée de faire entendre leur voix.

À CKSB

Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"
de
7 h 20 à 7 h 30 p.m.
du lundi au vendredi

Le Père Paul Hamel, S.J.,
invite chaque jour,
à l'émission **Témoignage,**
des témoins du monde chrétien.

Lundi 11 mai — **Gilles Gougeon**
Jeunesse et moyens de communications sociales

Mardi 12 mai — **Emile Legault**
Les parents devant l'échec de leurs enfants

Mercredi 13 mai — **Maurice Comeau**
Qu'est-ce que le Centre de Pastorale des vocations?

Jeudi 14 mai — **Gilles Gougeon**
Radio et télévision au service de l'éducation des masses

Vendredi 15 mai — **Guy Laforte**
Une maison grande ouverte aux clochards

Chronique sportive

Les Bruins mettront-ils un terme rapide à une saison de hockey qui traîne...

par Jacques LEMOYNE

On dira tout ce qu'on voudra, le hockey au mois de mai ce n'est pas plus drôle que le baseball en avril. Au Canada tout au moins. Les Bruins de Boston, après avoir éliminé les Hawks de Chicago de façon absolument imprévisible, s'attaquent maintenant aux Blues de St-Louis qu'ils devraient battre tout aussi facilement. C'est du moins ce que croient les experts et comment leur donner tort quand on connait la facilité avec laquelle les Bruins ont disposé de leurs adversaires de l'Ouest durant la saison régulière? Une chose est certaine cependant: les Bruins ne parviendront pas à intimider les Blues. Ces derniers possèdent une armée de costauds qui savent se défendre aussi bien qu'ils savent attaquer. Mais les Bruins possèdent trop d'atouts dans leur jeu pour qu'on puisse escompter une victoire des Blues. Et puis, il y a l'aspect psychologique de l'affaire. Le club qui a remporté tant de victoires faciles tout au long de la saison est prêt mentalement à continuer sa poussée victorieuse.

Les Blues, de leur côté, tenteront de remporter au moins une victoire sur leur glace cette année. Ce sera la troisième fois qu'ils participent aux séries finales pour la coupe Stanley et peut-être la dernière pour longtemps, puisque Chicago va faire partie de la section Ouest l'an prochain et devrait être favorisé pour gagner le titre de cette section, du moins pour quelques années à venir. Et cela, même sans Bobby Hull, puisque la rumeur se veut de plus en plus précise à l'effet que Hull aurait joué sa dernière partie avec les Hawks. J'ai peine à croire que le club de Tommy Ivan va se départir de son étoile, mais sait-on jamais avec ces magnats du hockey ce qu'ils ont derrière la tête? Aux dernières rumeurs Hull devait aller à Toronto. Puis on a parlé des Canadiens et on a cité des noms et un échange fantastique de cinq joueurs pour un seul. Mieux vaut attendre mais il y aura certainement des décisions importantes de prises d'ici le repêchage en juin et tous les yeux se tournent de nouveau vers cette source inépuisable de talent que représente l'organisation des Canadiens. On n'a qu'à consulter l'alignement de St-Louis pour voir l'importance qu'il y a pour une équipe de faire des affaires avec le Tricolore.

Paduano-Cerdan

On a écrit beaucoup de choses depuis près d'un mois sur cette rencontre Paduano-Cerdan. Il est amusant de voir que les deux adversaires qui menacent de briser tous les records de recettes pour des boxeurs d'une catégorie inférieure à celle des poids lourds, à New York, ne sont pas des Américains. Paduano est un petit Canado-italien de Montréal, tandis que Cerdan, on le sait, est le fils du fameux Marcel, l'idole de France devenu l'idole d'Amérique. Les promoteurs américains escomptent une victoire de Cerdan, car il leur parait plus rentable que le jeune Canadien, bien que ce dernier jouisse déjà d'une grande popularité à New York. Paduano n'aura donc pas la tâche facile, d'autant plus qu'il ne frappe pas très fort. Mais il est très rapide et s'il est au meilleur de sa condition physique, il devrait donner à Cerdan du fil à retordre. Pour une raison difficile à expliquer je n'ai pas confiance en Marcel Cerdan fils; peut-être parce que je crois qu'on l'a fait monter trop lentement, qu'on lui a opposé des adversaires de calibre inférieur. Je l'ignore. Mais j'ai l'impression que ce n'est pas le boxeur que l'on croit.

Une chose est fort intéressante aussi: c'est de noter que le combat sera retransmis dans plusieurs villes du Canada par câble, en circuit fermé, et qu'on fera la même chose en France. On escompte ainsi réaliser des profits considérables et mousser aussi la popularité du vainqueur. Paduano est mené avec prudence par Roger Larrivée, de Montréal. Ce dernier est un fin renard qui ne se serait pas laissé embarquer dans une histoire incertaine s'il ne croyait pas aux chances de Paduano. Larrivée pense sans doute que son jeune protégé n'a rien à perdre. Même une défaite aux mains de Cerdan ne serait pas un trop grand malheur pour le jeune Canadien de 20 ans qui a tout son avenir devant lui. Je connais bien Paduano et j'espère maintenant que le succès ne le changera pas. Ce serait surprenant mais il est parfois difficile d'accéder rapidement à la richesse après qu'on a connu la pauvreté. Donato est économe et tout ce que je souhaite c'est que, gagnant ou perdant, il sache mettre à profit, pour lui et les siens, les immenses dons naturels dont il a été comblé. Si vous avez une chance de voir le combat, suivez attentivement les attaques des deux mains du jeune Canadien. Vous verrez s'il est rapide.

Les juniors

La saison de hockey est trop longue, et cela, on le dit et on le redit sans cesse. Les professionnels ne sont pas les plus coupables, bien entendu, puisque les amateurs jouent encore au hockey alors qu'on est rendu à l'époque de la pêche, des courses en vélo et du soccer. Les techniques modernes permettent de pratiquer des sports d'hiver même en été et vice versa. Mais on se demande toujours si les gens, à part les personnes directement impliquées, ne perdent pas intérêt à ces joutes prolongées. Et on se demande aussi quel effet ces longs calendriers peuvent avoir sur des joueurs de 20 ans ou moins. Le Canadien junior aura certainement disputé plus de 85 joutes quand il accrochera ses patins cette année. Si on compte les joutes hors concours, on arrivera peut-être à 100. C'est beaucoup, c'est même beaucoup trop, et pour les joueurs et pour le public. Mais comment mettre un terme à cela? Quelle solution apporter à ce problème?

Il faudrait d'abord écourter les calendriers réguliers, réduire les joutes éliminatoires à des 3 dans 5 et ne garder les 4 dans 7 que pour les finales de l'Est et de l'Ouest. Pour le hockey professionnel ce sera bien difficile car les joueurs ne voudront certainement pas accepter une baisse de revenus et les propriétaires ne le voudront pas eux non plus. Ils sont donc condamner, à cause du système, à jouer d'octobre à mai. Cela fait l'affaire de la télévision américaine qui se cherche des attractions sportives en fin de saison alors que les programmes d'été ne sont pas encore prêts et que plusieurs séries s'étirent jusqu'à la fin de la saison régulière. A la télévision canadienne on note une baisse générale dans la cote d'écoute, sans doute parce que ni les Canadiens, ni les Leafs ne participent aux séries. On a beau aimer le hockey, des joutes St-Louis-Pittsburgh, à la télévision, ce n'est pas exactement le summum de l'intérêt.

Les jeunes Franco-Manitobains parmi les finalistes provinciaux de "Noël Canada"

Les Postes canadiennes ont fait connaitre le 1er mai les noms d'une cinquantaine de jeunes Manitobains dont les dessins ont été retenus dans le cadre du projet "Noël Canada". Ces dessins feront maintenant l'objet d'une adjudication finale.

Plus de 1,500 jeunes du Manitoba ont fait parvenir leurs dessins au Winnipeg Art Gallery. Les membres du comité de sélection de cette province étaient: Dr Ferdinand Erkhart, directeur de la Galerie; le professeur Ken Lockhead, peintre, de Winnipeg; Mlle Gertrude McCance, du Ministère de la Jeunesse et de l'Education; Mlle Betty McLeish, professeur d'art à Winnipeg; le professeur Douglas Riley, peintre, de Brandon, et Alan Fleming, représentant le comité national.

C'est à Ottawa maintenant que le Comité consultatif sur la création des timbres-postes choisira 12 dessins de Noël parmi ceux reçus de toutes les provinces. Les quelque 500 dessins qui ont été retenus au niveau national pourront être vus à l'automne lors d'une exposition itinérante; les 12 dessins choisis seront, bien sûr, convertis en timbres pour la saison 1970. Le choix final sera fait le 1er juin.

Au nombre des jeunes artistes de Manitoba dont l'oeuvre a été retenu on remarque les noms de Gina Legault,, d'Elie, Barbara McKay, de St-Eustache, et Corinne Fortier, de St-Léon.

Sports admis au Centre administratif national

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé, fin-avril, que des associations nationales et sportives seront invitées à participer au nouveau centre administratif national d'Ottawa pour les sports et les loisirs. Le principe d'un centre administratif national et d'un système de priorité pour les sports ressort de la politique des sports au Canada qu'a présentée le Ministre, le 20 mars, à Ottawa.

Le groupement se base sur trois critères. La nature de l'activité compte pour un maximum de cinq points. La participation, qui peut gagner à un sport jusqu'à 12 points, est divisée en trois catégories: participation de masse, participation de certains groupes, participation du public. Le potentiel de compétition se juge sur un maximum de 8 points. Depuis le 20 mars, un comité spécial, sous la présidence du Dr M. Yuhasz, président de l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et les loisirs, a participé à l'amélioration du processus de sélection. Les membres de ce comité sont: M. Harold Wright, président de l'Association olympique canadienne, M. John J. Hunnius, président de la Fédération canadienne des sports amateurs, M. M. Desjardins, chroniqueur sportif, MM. John Pelech et Robert Bédard, membres du Conseil consultatif national sur la santé et le sport amateur, et Mme May Brown, ancien membre du C.N.A.

Voici les sports choisis: nautisme (plongeon, ballet aquatique et natation), badminton, baseball, ballon-panier, boxe, canotage, curling, cyclisme, sur gazon (hommes et femmes), gymnastique, hockey, patinage artistique, football, golf (hommes et femmes), crosse, aviron, voile, tir, ski, soccer, balle molle, tennis, athlétisme, ballon-volant, ski nautique et lutte.

Les sports suivants auront droit à une aide fédérale limitée, prélevée sur un fonds commun de $100,000, et à une aide de secrétariat ainsi qu'à des fournitures de bureau du centre administratif: tir à l'arc, bobsleigh, quilles, cricket, balle-au-mur, escrime, judo, karaté, boulingrin, luge, alpinisme, rallye pédestre, parachutisme, équitation, rugby, plongée autonome, vol à voile, squash, patinage de vitesse, balle au mur par équipe, water polo et haltérophilie.

Ecole de hockey à Fort Garry

L'école de hockey dirigée par Billy Harris et Dave Keon tiendra une session de sept semaines à l'aréna Red Dutton Memorial du collège St. John's-Ravenscourt, de Fort Garry, au cours de juillet et d'août. Ab MacDonald, des Blues de St-Louis, ainsi que Bill MacMillan, Wayne Stephenson, Ken Stephanson, Bill Heindl et Terry O'Malley, de l'équipe nationale de hockey, seront en charge des cours.

Tribune libre

Parlons tennis!

Saint-Boniface n'a pas de courts de tennis à nous offrir . . . ou à peu près pas. Trois courts; mal entretenus, laisser à la débandade . . . est-ce suffisant pour le nombre grandissant de gens intéressés à pratiquer ce sport? Il n'est pas normal qu'une ville telle que Saint-Boniface qui supporte ouvertement et si bien les clubs de "Pee Wee" et de "Hockey" ne puisse pas fournir des courts de tennis. C'est une contradiction en soi!

Pourquoi ignorer tous les jeunes qui s'intéressent au tennis? Ces jeunes ont autant de droits — si l'on travaille pour la communauté, l'on travaille pour tous ses membres et non pas seulement pour quelques membres choisis de cette communauté.

Nous croyons que les jeunes ont déjà démontré suffisamment d'intérêt pour que la ville de Saint-Boniface s'en occupe. Durant ces 5 ou 6 dernières années, des demandes ont été faites . . . assidûment . . . (à la ville, au Centre Récréatif Notre-Dame et au "Parks Board") mais en vain. Ce fait laisse percevoir un manque dans l'administration. La situation doit être remédiée et ce, **tout de suite.**

Il est certain que les jeunes qui se sont tant débattus pour la cause ne peuvent pas pourvoir, par eux-mêmes, aux frais de l'entretien de ces courts de tennis.

C'est ridicule!
Il est temps d'agir!
Dégourdissez-vous!
Réveillez-vous!

Irène Mahé et Marjolaine St-Pierre

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681
Elections

Lundi dernier, cinq frères ont passé leur premier degré de la Chevalerie. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Après cette cérémonie, il y eut élections pour l'exécutif de 1970-71 avec les résultats suivants: Marcel Proulx, grand chevalier; Henri Lecuyer, député grand chevalier; Albert Jeanson, chancelier; Alphonse Girard, secrétaire archiviste; J.-L. Jubinville, secrétaire-trésorier; Gustave Champagne, avocat; Raymond Trudeau, cérémoniaire; G. Manaigre et P. Meilleur, gardes intérieurs; W. Dion et Claude Bouvier, gardes extérieurs; J.-A. Poirier, O. Marcoux et R. Sabourin, syndics. Le frère André Robin demeure le secrétaire financier du conseil.

Félicitations aux nouveaux élus et souhaits sincères pour une année colombienne active et fructueuse!

Çà et là

Nous rappelons aux joueurs de la ligue de 5 quilles que le banquet de clôture aura lieu au Club Traverse le samedi 9 mai, à six heures.

Les soirées du vendredi pour les membres du Club Traverse et leurs amis se continueront les 8, 22 et 29 mai.

Rigoletto

Les North Stars à Winnipeg

Le gérant Wren Blair des North Stars de Minnesota ainsi que la Corporation Winnipeg Enterprises ont annoncé, la semaine dernière, que l'équipe des North Stars s'entrainera à Winnipeg l'automne prochain, soit du 11 septembre au 1er octobre. Il y aura, à cette occasion, des rencontres hors concours avec la nouvelle équipe de la Ligue Nationale de Hockey, les Canucks de Vancouver, ainsi qu'avec les Maple Leafs de Toronto.

St-Jérôme au 100 Nons

La fin de semaine dernière, les responsables de la boite à chanson, le 100 Nons, recevaient quinze artistes de St-Jérôme, au Québec. Les quinze Québécois, dont la plupart sont étudiants au CEGEP Lionel-Groulx, étaient tenus de présenter deux spectacles au 100 Nons, le samedi 2 mai. La formule fédérale du "voyage-échange" a rendu ce voyage possible et, selon les conditions de cette formule, le 100 Nons doit se rendre à St-Jérôme et donner à son tour un spectacle, soit le samedi 16 mai.

Voyage-échange

Au point de vue échange, l'on peut sûrement dire que cette première partie du voyage est une réussite. Les Québécois, qui vivaient dans des foyers manitobains, n'ont pas manqué de s'entretenir avec leurs confrères "canadiens" et de discuter de musique, de géographie et surtout de politique.

Le spectacle

Environ deux cents personnes (salle comble) ont vu les deux présentations du spectacle de musique et de chansons qu'on avait intitulé: "St-Jérôme P.Q. présente St-Jérôme P.Q.".

"Les voir nous donne l'impression de voir le Québec avec ses problèmes, ses complexes, ses qualités, ses défauts, sa vie, sur une même scène". Il s'agit là d'un commentaire fort valable de l'un des spectateurs. Le spectacle de deux heures nous faisait entendre du Charlebois, Claude Gauthier, Hugues Aufray, Raymond Lévesque, Georges Dor en plus de quelques compositions originales. L'ensemble manquait certes de fini, mais ce qui a su le rendre acceptable, c'est le "coeur" qu'y mettaient les interprètes. Ils ont chanté le nationalisme québécois et l'anticléricalisme de tout leur coeur, de toute leur âme. Cet anticléricalisme et ce nationalisme en ont frustré quelques-uns qui sont sortis en plein spectacle. Mais l'attitude saine, croyons-nous, aurait été celle que prône une chanson des Beatles: "Let it be".

Que l'on dise ce que l'on voudra, les artistes du 100 Nons ne surpasseront pas en chaleur humaine ces jeunes artistes; pas plus d'ailleurs que les gens qui ont quitté la salle au milieu du spectacle ne réussiront-ils à éteindre le feu qui fait chanter à ces jeunes de St-Jérôme le Québec Libre. "Au moins ils ne se prennent pas pour d'autres".

Le publiciste

Le Manitoba achète les documents du premier ministre Girard

Lors d'un encan tenu récemment à Montréal, les archives du Manitoba achetèrent, de ses descendants, les documents personnels de l'hon. Marc-Amable Girard, le premier "véritable" premier ministre du Manitoba et le seul Canadien français à occuper ce poste. Le ministre des Affaires culturelles, M. P. Petersson, a déclaré que cette acquisition était de grande valeur étant donné la rareté de la documentation sur cette période. Le coût a été de $5,000.

Malgré qu'on cite les noms d'Alfred Boyd et de H. J. Clarke comme ayant été les "premiers" premiers ministres, M. Girard le fut en réalité car il représenta un gouvernement véritablement responsable, selon l'archiviste provincial, M. John Bovey. M. Girard accéda à la requête du lieutenant-gouverneur Alexander Morris, de former un nouveau gouvernement après que celui de M. Clarke eut été renversé. C'était la première fois qu'un premier ministre devait le faire au Manitoba. Les premiers ministres et les membres du gouvernement ayant précédemment été nommés par le lieutenant-gouverneur et ils n'avaient jamais été reconnus comme de véritables premiers ministres.

Le mandat de M. Girard dura de juillet à décembre 1874. Il fut successivement trésorier provincial, secrétaire provincial et ministre d'Agriculture, puis pendant 21 ans sénateur fédéral et membre du Conseil du Nord-Ouest.

La collection de documents contient aussi d'autres objets très intéressants dont de nombreuses photos et un écritoire offert aux sénateurs de l'époque, etc.

Arrivé au Manitoba en 1870, l'honorable Marc-Amable Girard mourut à St-Boniface en 1892. Une rue dans le quartier du Fort Rouge de Winnipeg porte son nom.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Victor Roy, 348, chemin Speers, St-Boniface, du 4 mai.

M. Louis-J. Lemoing, 66, Vincent Massey, St-Boniface, du 5 mai.

M. Gérard-G. Desrosiers, 367, rue Centrale, Ste-Anne, Man., du 7 mai.

Dr Réginale Champagne, Elie, Man., du 8 mai.

M. Paul Laurin, 209-429, rue Ritchot, St-Boniface, du 8 mai.

M. Gérard Tétrault, La Broquerie, Man., du 8 mai.

M. Denis-J. Couture, 407, rue Langevin, St-Boniface, du 9 mai.

M. Hubert Hacault, Bruxelles, Man., du 9 mai.

M. Edmond Roch, 501, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 9 mai.

M. Joseph-E. St-Hilaire, 456, rue Aulneau, St-Boniface, du 10 mai.

Mariages

En Saskatchewan

VICTOIRE —

Bleskan-Watrin

Le samedi 14 mars, l'abbé Gilles Aumont bénissait le mariage de Mlle Marie Watrin, fille de M. et Mme Fernand Watrin, à M. Gérald Bleskan, fils de Mme Nan Bleskan, de Banff, Alta. Durant la messe, Mlle Madeleine Duret exécuta "Vois à tes pieds, Vierge Marie" et "O Perfect Love". Mme Laurent Duret touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle portait une robe en dentelle blanche avec traine, un voile court et bouquet de roses rouges et d'oeillets blancs.

La demoiselle d'honneur, Mlle Marvelyn Galbraith, de Regina, revêtait une longue robe bleue et tenait un bouquet de marguerites blanches. M. Léon Watrin, frère de la mariée, l'accompagnait. M. William Maconville servait de témoin à son neveu.

Après la signature du registre, tous se rendirent chez les parents de la mariée pour un vin d'honneur. A 1 h de l'après-midi, un succulent diner était servi à quelque quarante invités à la salle paroissiale. Les nouveaux époux partirent au cours de l'après-midi pour un voyage de noces aux Etats-Unis. M. et Mme Bleskan résident maintenant à Calgary.

• • •

ZENON PARK —

Lyster-Dion

Le samedi 25 avril, en l'église paroissiale, l'abbé Francis M. Zielinski, curé, bénissait le mariage de M. Denis T. Lyster à Mlle Yvette-Marie-A. Dion, fille de feu Wilfrid Dion et de Victoire Archer, de la localité.

Après la cérémonie religieuse, un souper, servi à la salle publique, fut suivi d'une soirée sociale qui réunissait quelque 200 personnes.

Le nouveau couple résidera à Rocanville, Sask.

Au Manitoba

AUBIGNY —

Loiselle-Vermette

Le samedi 25 avril, à 4 h de l'après-midi, Mlle Pauline Vermette, fille de M. et Mme Ovide Vermette, unissait sa destinée à celle de M. Brunelle Loiselle, de Letellier. Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée à l'église, accompagnée de son fiancé et précédée de M. l'abbé Paul Deschênes, curé, et des servants de messe, Lionel et Donald Robert.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche de tulle avec traine et appliques de dentelle. Son bouquet se composait de roses rouges. Les demoiselles d'honneur étaient Mme Maurice Dupuis, Mlles Béatrice Caron et Yvonne Vermette. Toutes trois revêtaient de longues robes roses et portaient des bouquets de chrysanthèmes blancs tachetés de rose. Elles étaient accompagnées de MM. Maurice Dupuis, Paul Barnabé et Paul Graveline. La petite Brigitte Vermette était bouquetière et Russel Barnabé, page. Mlle Gisèle Clément fit les frais du chant durant la cérémonie religieuse.

Un délicieux souper, préparé par Mme Georges Beaudette, réunissait au-delà de 100 invités à la salle paroissiale. Ont offert les souhaits habituels aux nouveaux époux, M. le Curé, les pères des mariés. Les mariés eux-mêmes adressèrent la parole. La musique des Red River Melodians égaya une foule de gens durant la soirée. Les nouveaux mariés partirent dans l'Ouest du pays les jours suivants.

Naissance

VICTOIRE —

Le 11 mars: Nil, fils de Léon Tremblay et de Mariette Cyr. Parrain et marraine, André et Jocelyne Cyr, oncle et tante de l'enfant.



Cette photo fut prise à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-H. DesAutels que l'on voit au centre de la photo. A gauche, M. Edward Turner, maire de St-Boniface, leur présentant une charrette miniature de la Rivière-Rouge, et à droite, Mme Turner.

M. et Mme J.-H. Desautels, de St-Boniface, ont fêté leur 50e anniversaire de mariage

Le samedi 11 avril avait lieu une soirée sociale, organisée par les enfants et amis de M. et Mme J.-H. DesAutels, à l'occasion des 50 ans de vie conjugale de ces derniers.

Les jubilaires unirent leurs destinées à St-Boniface où ils ont toujours demeuré. M. DesAutels fut employé au bureau de poste pendant environ 35 ans. Il se dévoua aussi comme président et secrétaire des Fils Natifs du Canada et fait actuellement partie du comité de crédit de la Caisse populaire de St-Boniface.

M. et Mme DesAutels ont deux filles et cinq fils, Mme J.-P. De Schutter, de St-Boniface, Mme A.-G. De Schutter, de Transcona, Louis-Emile, capitaine du Département des incendies de St-Boniface, Jean-Paul, propriétaire d'Ile-des-Chênes Motor Hotel, Joseph-Henri, comptable au Ministère fédéral d'approvisionnement et des services, Marcel, aiguilleur I.B.M. des wagons au Canadien National, et Roland, gérant de "Kingsway Transports à Red Lake, Ont. L'heureux couple a aussi 32 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Des messages de félicitation furent reçus de Sa Sainteté Paul VI, du gouverneur général R. Mitchener, du premier ministre du Canada E. Trudeau, du lieutenant-gouverneur S. Bowles, du premier ministre du Manitoba E. Schreyer, de M. J. Guay, M.A.L. au fédéral, et M. E. Turner, maire de St-Boniface, qui présenta aux jubilaires une charrette miniature de la Rivière-Rouge et une épingle de la ville.

MM. et Mmes C. Heer et Clarence Roongren, de Jamestown, D.N., et Mlle Béatrice Biron, de Brainerd, Minn., figuraient parmi les invités spéciaux.

Comme couronnement de la soirée, M. et Mme DesAutels reçurent, de la part de la famille et des amis, un billet de voyage en Angleterre où réside la soeur unique de M. DesAutels.

M. et Mme J.-H. DesAutels remercient leurs enfants et amis pour la belle soirée organisée en leur honneur à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Naissances

AUBIGNY —

Marc-Jean-Joseph, fils de M. et Mme Louis Palud, fut baptisé selon le nouveau rite. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Lavalée.

Suzanne-Marie, fille de M. et Mme Renald Saurette. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Saurette.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Prisonnier de la vanité

"Dès que vous commencez à vous prendre trop au sérieux, et imaginez que vos vertus sont importantes parce qu'elles sont les vôtres, vous devenez le prisonnier de votre propre vanité, et même votre meilleur travail vous aveuglera au point de vous décevoir. Alors, en vue de vous blanchir, vous commencez à pointer les erreurs et les défauts des autres. Et le plus d'importance non motivée que vous attachez à votre personne et à vos travaux, plus vous tendrez à élever votre propre ego en condamnant les autres personnes. Certains personnages des plus vertueux sont aussi les plus cruels et les plus malheureux parce que, inconsciemment, ils en sont venus à croire que tout leur bonheur dépend du fait qu'ils sont plus vertueux que les autres."

(Thomas Burton)

Dates à retenir

16 et 17 mai: Congrès d'Etat.
14 juin: Pique-nique annuel à St-Norbert.

Journée de la reconnaissance

Pour remercier la Vierge Marie de nous avoir protégés de l'inondation en 1950 et pour demander le succès de la reconstruction de la basilique, le Conseil St-Boniface vous invite à une cérémonie spéciale le 24 mai. Le chapelet sera dit devant la statue de la sainte Vierge, à 6 h 30 du soir, suivi de la messe en plein air devant basilique.

Voici une belle occasion d'exprimer ouvertement nos remerciements et aussi de montrer notre foi envers notre mère céleste, la sainte Vierge.

Parlez-en à tous ceux que vous pourrez, afin de faire de cette rencontre un vrai succès.

Après-Tout

Boursière de Harvard



Soeur Hectorine-Marie Morin, de la communauté des Soeurs du Sauveur à St-Boniface, vient d'obtenir une bourse de $1,300 lui permettant de poursuivre ses études en vue d'une maitrise en sciences religieuses à la Divinity School de l'Université Harvard. Soeur Morin est originaire de St-Lupicin, au Manitoba. Etudiante au Collège St-Paul, elle vient de terminer son baccalauréat ès arts avec concentration en théologie et en philosophie.

Décès

LORETTE —

M. Vital Brunelle

Le lundi 13 avril, à l'hôpital de Ste-Anne, est décédé paisiblement M. Vital Brunelle, âgé de 73 ans. M. Brunelle, natif de la province de Québec, vint s'établir sur une ferme à Lorette où il y demeura pendant 50 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Donat et Philibert, de Montréal, P.Q.; une soeur, Mme J.-B. Leboeuf, de Verchères, P.Q.; un neveu, Benoit, d'Elliot Lake, Ont., et deux nièces, Mmes Marie Lafrenière, de Winnipeg, et Jeannette Doll, de Vermillion, Alta.

Des prières furent récitées le jeudi soir au salon funéraire Coutu, et la messe de Requiem fut chantée par l'abbé H. Perron en l'église de Lorette le vendredi 17 avril, à 6 h du soir. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

LORETTE —

La famille Maurice Lafrenière désire remercier sincèrement l'abbé H. Perron et les religieuses de Lorette, ainsi que les familles Rosaire Kirouac, Zénon et Jean-Baptiste Lebrun, pour leur témoignage de sympathie à l'occasion du décès de M. Vital Brunelle. Un merci spécial à la chorale pour le chant exécuté à la messe de Requiem, ainsi qu'à la Ligue des Femmes Catholiques pour le service du goûter après les funérailles.



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

Apollo XIII et le Pape

"Nous admirons cet effort très noble qu'on ne peut pas ne pas faire". — Le Pape prononçait, à l'audience du 5 avril, un appel à la prière pour les astronautes en difficulté. Cette phrase de Paul VI citée plus haut implique un jugement de valeur: il faut admirer l'esprit humain dans sa quête du savoir et les admirables résultats que peut obtenir la coopération des hommes décidés, dans l'ordre et la discipline, à accomplir un grand dessein. En effet, on n'imagine pas des astronautes avec des longs cheveux de hippies, curieuse expression de leur refus de notre civilisation critiquable sans doute. Mais se contenter de protester contre l'"establishment", puis s'évader dans l'érotisme sans frein ou dans les paradis artificiels de la drogue ne mèneront à rien, pas même à la lune. D'autre part, on peut très bien critiquer cet immense effort en recherches et ces dépenses astronomiques et préférer, par exemple, la solution des injustices sociales ou une réforme du commerce international pour remédier au problème de la pauvreté, ou l'éducation des populations sous-développées et bien d'autres projets dignes de grands sacrifices, pour nous autres, les pays riches, et pour notre jeunesse assoiffée de raisons de vivre autres que celle de faire de l'argent. Enfin, notons surtout l'extrême anxiété que des centaines de millions de gens éprouvaient face au sort de ces trois astronautes en difficultés. Cela montre qu'on reste humain et que la science n'est pas tout. On l'a vu quand spontanément on priait Dieu d'aider les techniciens penchés sur cette tâche de sauvetage interspatial. N'y voyons pas du "miraculisme" superstitieux. Aide-toi, le ciel t'aidera. Oui certes, mais l'homme reste bien petit, face à cet immense univers et il est bon de le voir s'agenouiller et, avec foi, prier son Créateur.

Nouvelles directives pour les mariages mixtes

Aucune Eglise n'encourage les mariages mixtes. Cela, pour d'excellentes raisons bien connues: ils engendrent souvent frictions et indifférentisme chez les époux, frustrations et tensions chez leurs enfants, etc. Mais la mobilité, l'urbanisation de la vie moderne et son pluralisme religieux multiplient les unions mixtes. Le "Motu Proprio" de Paul VI, en date du 31 mars, fixe de nouveaux règlements qui entreront en vigueur au plus tard le 1er octobre. Comme d'habitude, les mass-media les ont plus ou moins bien présentés. Leur interprétation doit se faire à la lumière du Concile sur les relations oecuméniques et la liberté religieuse et la décentralisation du gouvernement de l'Eglise.

Ce qu'on remarque dès l'abord, dans le Motu proprio, c'est un grand respect des consciences. L'oecuménisme cherche ce qui unit des chrétiens dans le respect mutuel de leurs convictions: entre baptisés, les ministres du mariage sont les époux eux-mêmes. Désormais on reconnait qu'un tel mariage est toujours valide. Pour sa licéité, il faudrait dispense de l'évêque avec une raison valable; le parti catholique se déclare disp[illegible] à éviter le danger de mettre sa foi en jeu et de faire son p[illegible] pour élever les enfants dans sa religion; le parti non-cath[illegible] est simplement "informé" sur ce qu'est le mariage et les co[illegible]tions de son partenaire, mais on ne lui impose pas d'engageme[illegible] verbal ou écrit par respect pour sa liberté. Quand le non-catholique n'est pas baptisé (baptême invalide: non-chrétien; non-baptisé), la dispense est nécessaire pour la validité. Le vice de forme (c'est-à-dire quand la cérémonie du mariage n'a pas eu lieu devant un prêtre catholique habilité à cet effet) n'entraine plus d'excommunication, ni d'invalidité. Pour des raisons convenables on peut en être dispensé et se marier devant un ministre protestant ou un juge de paix. Bien plus, tous ceux qui se sont mariés "hors de l'Eglise" sont relevés de l'excommunication et peuvent obtenir, selon des normes que précisera la Conférence des Evêques, une régularisation de leur union et dès lors être admis à recevoir les sacrements.

La nouvelle législation est un pas de plus dans la décentralisation du gouvernement et dans la reconnaissance de la dignité du Peuple de Dieu, peuple sacerdotal et saint. On part de ce principe que deux chrétiens validement baptisés s'administrent eux-mêmes le sacrement du mariage; la bénédiction du prêtre est requise pour la licéité. En effet, canoniquement il a toujours été admis que dans l'absence prolongée du prêtre, des catholiques pouvaient solenniser publiquement leur mariage. Telle fut toujours la doctrine de l'Eglise depuis les premiers siècles. Toutes les restrictions de dispense, de promesses, de forme,, de cérémonie ont varié selon les circonstances historiques. Comme dit le Pape: "autrefois les catholiques étaient séparés des autres confessions chrétiennes et des non-chrétiens"; dans telle société fermée, sans contrat, on se mariait tout naturellement entre catholiques; en cas contraire, toujours très rare, l'Eglise imposait des restrictions pour préserver la foi de ses enfants. Les conditions changent; les gens sont mieux instruits, plus tolérants, plus adultes et savent se respecter tout en gardant leurs convictions personnelles. Quand on s'aime vraiment, on aime aussi à connaitre les raisons d'agir, les croyances, les "convictions" profondes de son partenaire pour les respecter d'autant mieux. Tout fanatisme étroit nait de l'ignorance. C'est pourquoi on demande dans la nouvelle législation du mariage d'"informer" le non-catholique (comme d'ailleurs le parti catholique).

Bien mieux, l'Eglise montre un désir sincère pour que s'établisse une coopération vraiment oecuménique entre le pasteur catholique et le ministre non-catholique pour assurer aux foyers mixtes les secours spirituels. Ainsi s'esquisse une pastorale commune des foyers mixtes basée sur tout ce qu'on a de commun dans la foi, au lieu de la perspective traditionnelle de mises en garde et de restrictions.

Tel oecuménisme reste prudent, mais il s'élabore sur des orientations positives: tout baptisé est le propre ministre de son mariage; respect du non-catholique auquel on n'impose pas une juridiction qu'il n'a pas choisie librement et spontanément; raisonnable réglementation de la célébration; celle-ci d'ailleurs se normalise: "on ne se marie plus à la sacristie" mais bien à l'église comme tout bon chrétien et selon un rite de la Parole acceptable à tout chrétien, non plus à la sacristie, ni avec des permissions spéciales; enfin on préconise une pastorale adaptée vraiment oecuménique pour ces foyers qui ne se sentiront plus en marge de leurs Eglises. Le tout est couronné par cette amnistie générale pour tous ces pauvres catholiques qui "se sont mariés hors de l'Eglise" et ne pouvaient plus recevoir les sacrements". Vraiment on entre dans l'esprit de Vatican II: fermeté chrétienne et souplesse humaine de Paul VI qui a écrit "Humanae Generis", mais aussi ce "Motu Proprio".

Sainte-Agathe

Ste-Agathe fête ses anciens



Le doyen de Ste-Agathe, M. Joséphat Dorge (à droite), recevant de M. Edmond Brodeur le médaillon du Centenaire.

Répondant à leur tour à la voix grêle de la petite cloche de mission qui convoquait jadis leurs aïeuls, les habitants de Ste-Agathe se sont rendus nombreux à leur église paroissiale et à leur salle publique, dimanche dernier, pour fêter leurs anciens et honorer la mémoire de leurs pionniers.

Des fils natifs et des anciens domiciliés de la paroisse, tous âgés de 65 ans et plus, étaient venus d'un peu partout, même de Vancouver, se joindre aux paroissiens actuels pour partager ensemble la joie d'une grande famille qui se retrouve après de nombreuses années d'éloignement.

L'occasion de ce rassemblement fut le centenaire de la province du Manitoba et également de la fondation, par l'abbé Joseph-Noël Ritchot, de la petite mission de la Pointe-à-Grouette qui fut baptisée en 1872 du nom de Ste-Agathe.

La messe concélébrée

Debout sur le perron de l'église, agitant d'un bras ferme la même petite cloche dont son grand-oncle et premier curé de Ste-Agathe, l'abbé Cyrille Samoisette, se servait pour appeler ses gens, M. Louis-David Nolette fit fonction de bedeau pour la circonstance et sonna l'heure de la messe, dimanche après-midi.



Quelques-unes des dames responsables de l'organisation de la fête des Anciens de Ste-Agathe, dimanche dernier. Au centre, Mme Marguerite Dumesnil, organisatrice de la veillée.

Huit Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, tous enfants de la paroisse et descendants des premiers pionniers, étaient venus se joindre au curé actuel, l'abbé Adélard Couture, pour concélébrer la messe d'action de grâces: les Pères Isidore et Albert Joyal, Aurèle Lemoine, Emilien Dorge, Joseph et Laurent Alarie et Jean-Paul Aubry.

Dans l'assemblée, on remarquait un nombre imposant de religieuses originaires de la paroisse ou anciennes institutrices du couvent. A la tribune de l'orgue s'étaient retrouvés d'anciens membres de la chorale qui, sous la direction de Mme Alice Labelle, exécutèrent quelques "vieux cantiques", et le Kyrie, le Sanctus et l'Agnus de la messe du 6e ton très connue des pionniers et des anciens. Mlle Hélène Lemoine, qui fut pendant longtemps organiste de la paroisse, touchait à nouveau l'orgue. Les lecteurs furent MM. Elie Dorge et Edouard Dumesnil tandis que MM. Paul Aubry et Richard Nolette servaient à l'autel, assistés de deux plus jeunes, MM. R. Courcelles et P. Brémaud, descendants des premières familles de la localité.

Le souper de famille

Tous les invités, c'est-à-dire tous les paroissiens actuels ou anciens de 65 ans et plus, furent ensuite les hôtes d'un repas de famille préparé par la Ligue des Femmes Catholiques. Le menu comprenait des mets très répandus à l'époque et très appréciés: de la tourtière, des boulettes, des petits pains "cuits à la maison", du sucre à la crème. Plus d'un sexagénaire ce soir-là tricha sur son régime et oublia les recommandations de la Faculté!

A divers intervalles au cours du repas, M. Edmond Guertin retraça pour les convives les grandes dates et les personnalités les plus marquantes de l'histoire de la localité: les six curés, les grandes familles de pionniers dont le premier arrivé, en 1877, fut Onésime Bourassa, accompagné de sa famille. Mme Arthur Péloquin, sa petite-fille, est la seule de la lignée des Bourassa à habiter encore à Ste-Agathe. M. E. Guertin rappela également l'oeuvre des religieuses enseignantes des Saints Noms de Jésus et de Marie, dont 148 se sont succédées dans la paroisse depuis la fondation du couvent en 1899. D'autre part, seize filles de la paroisse entrèrent dans cette communauté.

A la fin du repas, le Père Isidore Joyal rappela certains souvenirs d'antan: la "traverse" et certains des traversiers; les interminables "astinations" du père Jos, de l'oncle Omer et du Curé Rocan; les aventures de Soeur St-Charles, de la Crèche de St-Norbert, et sa quête d'automne; les événements sportifs et les expositions agricoles; le rôle incontestable des curés et des religieuses enseignantes dans la formation du milieu; la générosité des familles pionnières à porter le flambeau de la foi et à planter l'identité canadienne-française en terre manitobaine.

La veillée

"Dans le bon vieux temps, ça se passait de même", après le repas les femmes rangèrent la vaisselle, les hommes poussèrent les meubles et l'on s'installa pour une veillée de chant, de musique et de saynètes, la plupart exécutés par des sexagénaires et plus. Sans compter les anecdotes que l'animateur, M. Richard Dorge, disait tenir de "l'oncle Ti-Dophe" et du "père Médée".

Au cours de la veillée, M. Edmond Brodeur, de St-Adolphe, natif de Ste-Agathe et longtemps secrétaire de la municipalité Ritchot, fut invité à présenter le médaillon du Centenaire du Manitoba aux quinze personnes les plus âgées de l'endroit, dont le doyen est M. Joséphat Dorge, né le 22 mars 1883.

La mission de Ste-Agathe fut érigée en paroisse en 1876. A partir de ce moment jusqu'en 1900, quarante familles devaient venir de l'Est pour s'y implanter. Aujourd'hui, leurs descendants sont répartis aux quatre coins du continent.

Fête du centenaire à St-Malo les 9, 10, 11 et 12 juillet

St-Malo fêtera le Centenaire du Manitoba les 9, 10, 11 et 12 juillet.

La première journée, les pionniers de St-Malo qui ont maintenant quitté la paroisse visiteront les sites suivants: la plage, la grotte, le musée Pionnier, etc.

Il y aura aussi ouverture officielle du musée et du poste d'incendie. Suivra un souper pour les dignitaires et les pionniers. Le soir il aura ouverture du Cabaret en Plein Air, avec orchestre, à l'hôtel St-Malo.

Les jeunes préparent pour le lendemain un déjeuner aux crêpes, un dansathon, "Hay Ride", etc. Le soir il y aura des danses dans la rue au son de deux orchestres.

Le samedi, pique-nique. Tout le monde apporte son panier. Il y aura jeux pour les enfants et pour les moins jeunes. Le samedi soir, la danse du Bon Vieux Temps à la salle paroissiale.

Dimanche, parade comprenant plus de 40 chars allégoriques qui défileront dans les rues, suivis de divers concours, chansons, amusements.

Les quatre journées sont remplies de surprises pour tous.

Le Comité centenaire de St-Malo est composé des Chevaliers de Colomb, des Filles d'Isabelle, des Dames de la Ligue, du Club l'Ami, de la Chambre de Commerce et de tout autre personne intéressée à faire de cette fête un véritable succès.

Boutique Centenaire

D'après ce qu'on attend dire, le bazar annuel, organisé par les Filles d'Isabelle de St-Malo, est toujours une réussite; et bien oui, on a raison, et cette année il le fut plus que jamais. Il fut préparé de longue date par un comité très actif, sous l'habile direction de la présidente, Sr Rose Clavelle, et avec la merveilleuse collaboration de tous dans le rôle qui leur était propre. Les préparatifs d'un bazar sont multiples, mais quand tous se donnent la main, ça va bien.

La salle paroissiale avait été spécialement décorée pour l'occasion: fleurs, drapeaux, bisons, etc., en cette année du centenaire de la province. C'est donc après la grand-messe du dimanche 26 avril que plusieurs personnes filèrent vers la salle pour déguster un délicieux repas moderne, servi par des dames vêtues à l'ancienne mode.

Durant la journée, les jeunes pouvaient s'amuser à la roue de fortune, ping-pong — et en passant devant les étalages de bonbons, pâtisseries, liqueurs douces, ne pouvaient résister au désir d'y goûter?

Grâce aux généreux donateurs, des beaux prix furent accorder aux heureux gagnants de bingo et à l'encan chinois. Pour intéresser les jeunes de 8 à 12 ans, il y eut un concours de décoration de gâteaux. Vingt-sept concurrents répondirent à l'appel et les heureuses gagnantes furent: 1er prix ($3.00), Majella Gosselin, 12 ans — joli gâteau fait en forme de la province du Manitoba avec lacs et rivières; 2e prix ($3.00), Huguette Gosselin — gâteau représentant un gros bison debout dans l'herbe et avec inscription au-dessus: 1870-1970. Ce fut une tâche très difficile pour les juges vu le grand nombre de jolis gâteaux.

Assez tard dans l'après-midi, on avait l'honneur de recevoir notre Régente provinciale, Sr Aldéa Weickers, accompagnée de son fils. Elle se fait un devoir de venir de Somerset à tous les ans pour nous visiter en cette journée. Nous lui en sommes très reconnaissantes. Malheureusement, plusieurs d'entre nous n'eurent pas la chance de lui serrer la main ou bien même d'entendre les bonnes paroles qu'elle adressa au micro, tant nous étions occupées à chacune de nos besognes. Mais juste de connaître sa présence dans la salle nous donna le courage de tenir jusqu'à la fin de la journée.

La gagnante de la lampe "Caravan" fut Mlle Jeannette Tétrault, de St-Malo.

Après toutes ces fatigues et inquiétudes, c'est avec un grand soupir de soulagement que nous nous réjouissons du beau résultat obtenu, soit la somme nette de $1,190.55.

A tous nos visiteurs de près ou de loin: Viscount, Sask., Brandon, St-Boniface, etc., aux généreux donateurs, à tous ceux et celles qui ont prêté main-forte, avant, pendant et après le bazar, aux juges, aux dirigeants de l'encan, au maître de cérémonies, au crieur de bingo, à ceux qui ont fait le nettoyage de la salle le lendemain et enfin à tous ceux qui sont venus nous encourager dans notre "Boutique du Centenaire", un grand merci de la part du Cercle de Filles d'Isabelle de St-Malo.

La Rédactrice

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Les gagnants au bingo du dimanche 26 avril furent comme suit: $50.00, Mlle Angèle Augert, de Lourdes; $15.00, Mlle Marie-Ange Pantel, de Lourdes, Mmes Martha Sala et Suzanne Augert, de Lourdes; $10.00, Mme F. Delf et M. Mitchell, de Rathwell, Marie Chanel, de Somerset, et MM. Lawrence et Louis Lecoq, de Treherne, Fred Delf, de Rathwell, et Clare Angers (2), de Miami; $5.00, Mmes Martha Sala, de Lourdes, E. Cox, de Winnipeg, L. Paracholski, de Manitou, C. Angers, de Miami, M. Lawrence et A. Graham, de Treherne, MM. Victor Ferrand, de St-Lupicin, Joseph Rémillard, de Manitou, et Raymond Badiou, de Lourdes. Le prix d'entrée alla à Mme A. Lawrence, de Treherne.

Le prochain bingo aura lieu le 10 mai, à 8 h du soir, avec un gros lot de $350.00 en 52 numéros.

A la soirée du bingo à l'occasion de la fête des Mères, il y aura distribution de tablettes de chocolat.

Soirée sociale

Le vendredi 15 mai, à 9 h p.m., à la salle paroissiale, aura lieu une soirée sociale en l'honneur de Mlle Ginette Préjet et M. Roger Dupasquier à l'occasion de leur futur mariage. Tous les parents et amis sont cordialement invités à y assister.



Saint-Malo

Le thé du centenaire attire plusieurs personnalités

Le samedi 18 avril avait lieu le thé printanier de la L.F.C. Le décor de la salle, ainsi que le port du costume ancien par plusieurs dames, rehaussaient l'atmosphère de cette année mémorable pour la province.

Les murs recouverts de tableaux de cinq artistes manitobains prenaient un peu l'allure d'une galerie d'art. Mentionnons d'abord la présence de l'abbé Paul Côté, curé à St. Michael's de Prince-Albert. Sa méthode unique de peinture, avec du cirage à chaussures, qu'il a démontrée, intéressa vivement le public. Les couleurs vives des peintures à l'huile de Mme Isla Touchette surent captiver l'intérêt des gens. L'exposition d'oeuvres des propres talents de Sr Marie-Irma, S.N.J.M., ainsi que de ceux de ses quelques jeunes élèves de St-Pierre, reçut l'appréciation des jeunes et des moins jeunes. Les tableaux d'art moderne, ainsi qu'une tapisserie du même genre de Mlle Thérèse Aubin, surent éveiller la curiosité des non habitués des centres d'arts. Enfin, Réal Bérard, qu'on pourrait qualifier comme étant un artiste aux talents multiples, présenta sa collection diversifiée et très intéressante.

Merci à nos artistes manitobains qui ont eu l'amabilité de participer à notre projet. La variété des travaux présentés sut plaire à tous les goûts.

Mme Ted Schwark, d'Emerson, fit une démonstration de sa spécialité créative en se servant de bois flotté. Ses différents objets exposés en furent un témoignage. Mmes G. Johnson et Elsie McLennan, de Ridgeville, nous donnèrent quelques leçons sur la façon de réussir de la broderie liquide. L'étalage de lampes et de poterie de l'industrie "Design Casting" d'Aubigny fut aussi l'objet des curieux.

Des remerciements spéciaux à ceux qui ont eu la gentillesse de verser le thé. Mentionnons Mme Simone Lavallée, de St-Jean-Baptiste, conseillère à la S.F.M.; Mme Elsie (Rosa) Budey, présidente de la section anglaise de la L.F.C.; M. Georges Forest (le Voyageur) et ses jeunes demoiselles, de St-Boniface; M. Gabriel Girard, notre représentant à la Législature manitobaine; M. Etienne Gaboury, de St-Boniface, président de la S.F.M.; M. Z. Audet, d'Otterburne, maire de la municipalité; M. Frank Novak, de St-Pierre, président de la Chambre de Commerce; l'abbé R. Nadeau, curé de la paroisse, ainsi que M. Léo Marion, de St-Malo, président de la Chambre de Commerce.

Le prix d'entrée, un bison de peluche, fut gagné par Mme Adélard Lapointe, de St-Pierre. Mme Dominique Roy, de Larochelle, fut l'heureuse gagnante d'un tapis natté (confection de Mme Irène Maynard) pour le port du costume centenaire.

Le comité de presse

La Broquerie

Fête des pionniers

Voici un dernier message avant la fête des pionniers, qui doit avoir lieu le samedi 9 mai. Quelle belle occasion de rencontrer des personnes que nous n'avons pas eu le plaisir de revoir depuis nombre d'années. Sincère merci à tous ceux qui ont répondu à l'invitation qui leur fut adressée par le Comité Centenaire. Les paroissiens de La Broquerie éprouvent une grande joie à constater combien les anciens demeurent attachés à leur coin de terre ancestral.

Ceux qui n'ont pas répondu peuvent avoir de bonnes raisons: Inondations ou autres déplacements. Si parfois l'invitation ne leur était pas parvenue, ils peuvent être assurés d'être accueillis avec la plus grande cordialité.

Un grand nombre des anciens paroissiens n'ont pas eu d'invitation parce qu'eux ou leurs parents n'ont pas l'âge requis de 70 ans et plus. Rien n'empêche qu'ils seront aussi les bienvenus.

Enfin, qu'ils soient ou non des anciens de la paroisse, tous, sans distinction d'âge, seront reçus avec joie à la fête du 9 mai à La Broquerie.

Qu'il soit permis de répéter que les costumes de l'ancien temps ne sont pas de rigueur, bien qu'ils seront grandement appréciés. Par ailleurs, les danseurs au programme porteront des costumes authentiques.

Le Musée Saint-Joachim sera ouvert pour la circonstance.

Au Musée comme à la soirée, les visiteurs pourront se procurer des cartes-souvenirs en couleur, représentant l'église de La Broquerie construite en 1901. Ces cartes, photographiées par Perrin du Manitoba, sont très attrayantes et peuvent servir en toute occasion. Pour le prix minime de 10 sous l'unité, tous voudront en faire une réserve pour envoyer aux personnes qui leur sont chères.

Pour plus de détails, prière de lire l'annonce en page 11 de La Liberté et le Patriote, contenant le programme de la célébration. Aussi écouter CKSB et regarder CBWFT — Canal 3.

A tous, la plus cordiale bienvenue.

Aubigny

Malades

Prompt retour à la santé à Mme Ovide Robert, Rose Saurette et M. Gabriel Ritchot, convalescents à la maison après un séjour à l'hôpital, ainsi qu'à Mlle Claudette Robert, patiente à l'hôpital de Ste-Anne.

Chronique "touche à tout" de CFNS

Jeux d'hiver 71: La Société des Jeux d'hiver canadiens 71 de Saskatoon, consciente, ô ironie, de l'importance du français au Canada, envoie tous les communiqués dans les deux langues. Cela nous fait pas mal jongler avec la traduction, car c'est CFNS, cela va de soi, qui, pour l'instant du moins, fait la part française.

La montagne de Saskatoon: On disait décrocher la lune... et s'en faire une montagne. Tout cela est périmé, car la lune a été conquise (ou presque) et Saskatoon construit sa "butte". On disait "Saskatoon Joyau des Prairies", et maintenant on y peut chanter "derrière chez nous, il y a une montagne".

C'est peut-être le moindre de vos soucis, mais on ne peut se désintéresser totalement de ce qui se passe autour de nous et dans notre ville! Cela a fait couler beaucoup d'encre et en fera couler encore!

Les beaux jours et notre église: Malgré la chute de neige récente, on ne peut s'empêcher de penser aux beaux jours, au printemps, aux fleurs, au gazon... et à notre église des Saints-Martyrs-Canadiens. Lors de sa construction, on lui avait accoté une caisse à fleurs. Bientôt, comme l'an passé, M. le curé demandera des volontaires pour y planter des fleurs. Elles symboliseront l'élan des paroissiens. L'an passé, le presbytère a été repeint. C'est dire que l'ensemble a bonne mine. Mais ...cet été, quand l'herbe poussera, c'est bien de l'herbe, plus du gazon, de l'herbe bourrée de pissenlits qu'il y aura! De quoi faire une belle récolte pour du vin de messe. Ne serait-ce pas un beau geste d'établir un roulement parmi la gent masculine de notre paroisse pour faire du coin des Saints-Martyrs, un des plus jolis coins de North Park? Il n'y a pas tellement de semaines d'été, le tour de chacun ne reviendrait pas trop souvent.

Camp des 16-20 à Victoire: Pour la deuxième fois, ce camp ouvert aux élèves des classes 10, 11 et 12 parlant convenablement le français aura lieu à Victoire. Deux sessions du 1er au 8 juillet et du 8 au 15 juillet pour 40 jeunes chaque fois. Deux chalets pour les jeunes gens, trois pour les jeunes filles. Cette année, Mme Madeleine Lepage a été nommée directrice générale du camp. Le but: déceler des talents de chef parmi ces jeunes pour le voyage S.E.V. de l'an prochain. Nous n'aurons jamais trop de louanges ni trop de souhaits pour les organisateurs afin que cette entreprise se renouvelle d'année en année.

Nouvelles de 6 heures à CFNS: Quinze minutes. Nous y grouperons les nouvelles marquantes de la journée. Vous y entendrez François Riopel bien sûr, mais aussi Jean-Yves Michaud. Tous les deux y mettront le meilleur d'eux-mêmes pour la rédaction et la présentation de ce programme. C'est ce qu'on appelle du travail en équipe stimulant.

Le retour des hirondelles! M. Dumont Lepage, personnalité bien connue en Saskatchewan, a hiverné dans des climats moins durs. Ce précédent gérant du poste CFRG a lézardé au soleil du Texas et de la Californie. Le retour du printemps et des hirondelles le ramène dans son doux pays de Gravelbourg. M. et Mme Lepage sont revenus assez tôt pour regoûter un brin de l'hiver canadien. De là à dire que l'hiver était jaloux et a voulu se rattraper!

L'équipe CFNS

Victoria

Çà et là

Le Père A. Alberti, O.M.I., a assisté aux funérailles de sa mère à Leffe (Bergamo), Italie.

M. Arthur Tremblay a été élu marguillier, remplaçant M. Albert Lalonde.

Un souper de fèves au lard fut suivi d'une soirée de cartes et bingo à la salle de l'église. Les gagnants aux cartes furent Mme Short et M. L. Demonternal (premiers prix), Mme Laurent Duret et M. Aimé Brassard (prix de consolation). Les recettes nettes furent de $110.50.

Un bon nombre de parents des élèves de la 1ère à la 6e année assistèrent à une intéressante causerie, donnée par Soeur Thill, de Prince-Albert, sur la catéchèse.

Une assemblée régionale de l'A.C.F.C. eut lieu chez M. Albert Lalonde. Toutes les personnes présentes votèrent en faveur du même exécutif soit: M. Louis Demontarnal, de Debden, président; M. Paul Loiselle, de Léoville, vice-président, et M. Henri-Paul Fortier, de Debden, secrétaire.

Le cercle paroissial a aussi tenu son assemblée. M. Léonce Duret fut élu président; M. Léo Beaulac, vice-président, et Mme Louise Marchildon, réélue secrétaire.

Une salle comble assistait dernièrement à la présentation d'une soirée de chants et musique au profit de l'église. Cette soirée rapporta la somme de $205.00. Une danse, excutée par de jeunes Indiens costumés, et danse et chants rendus par un groupe de Philipinots reçurent de nombreux aplaudissements. M. Laurence Collins et quatre de ses enfants reçurent le 1er prix ($10.00); Mlle Madeleine Duret, le 2e ($5.00), et Mme André Proulx et ses filles, le 3e ($3.00).

Le dimanche 26 avril, début de la semaine étudiante, les élèves de l'école, membres de la J.E.M., remplirent les rôles liturgiques de laïc à la messe dominicale, tels que lectures, chants, quête et présentation des offrandes. Tous et chacun s'acquittèrent de leur tâche admirablement bien. Deux cantiques furent accompagnés à la guitare.

L'abbé G. Aumont et M. Martin Marchildon assistaient au cours d'animation sociale, tenu à North Battleford les 28 et 29 avril.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280

Regina, Sask.
Prochaine assemblée

La prochaine assemblée mensuelle ordinaire d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi 8 mai, à 8 h du soir, au Centre social St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina, Sask.

Remerciements

Au frère Pat McKerral, le directeur de récréation d'Etat pour les retardés, qui nous a expliqué, à notre assemblée ouverte à tous du 17 avril, le programme de récréation pour les enfants inadaptés avec l'aide d'un film en couleur. Merci aussi à son épouse qui l'a accompagné à cette assemblée.

Nouveaux membres

Félicitations aux frères Richard Beaudoin et Robert Mineault, nos deux nouveaux initiés au degré de la formation le 24 mars et au degré de la chevalerie le 5 avril. Nous leur souhaitons une bien cordiale bienvenue parmi nous.

Prompt rétablissement

A Mme Bernard Jeannotte, épouse de notre Grand Chevalier, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina; à Mme Brûlé, mère du frère Gérard Brûlé, patiente à l'hospice "Santa Maria" de Regina.

Félicitations

Aux frères Bernard Jeannotte, Roland Lallier, Gérard de Laforest, Marcel Lefebvre et Armand Audette, qui ont assisté à la conférence de la nouvelle image des Chevaliers de Colomb des 21 et 22 mars; au frère et à Mme Etienne Paulhus à l'occasion de la naissance de leur fille, baptisée sous le nom de Nicole; à l'Association Canadienne française de Regina pour son grand succès à l'occasion de la Journée de la Pensée française le 19 avril, ainsi qu'à tous ceux qui ont assisté et pris part à ce programme; aux officiers et membres du Conseil de North Battleford no 2094 à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de leur Conseil célébré au mois d'avril; aux officiers et membres du Conseil Mgr Janssen no 4959 de Regina à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de leur Conseil qui sera célébré le 8 mai.

Sincères condoléances

Au Père Marius Bédard, aumônier, à l'occasion de la mort de sa mère le 19 avril à Québec; à la famille Bishop à l'occasion de la mort du frère Hub Bishop le 4 avril; à la famille Labelle à l'occasion de la mort du frère Léo Labelle le 24 avril.

P. K.

Zenon Park

Anniversaire de mariage

Le jeudi 16 avril, l'abbé F. M. Zielinski, curé, célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur St-Amand (née Loretta Goyer). Le samedi 18 avril avait lieu une soirée sociale à la salle paroissiale où un bon nombre de parents vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux jubilaires.

Récits du Centenaire

Moccassins et ceintures fléchées

En ce temps de festival du centenaire, il est bon de se rappeler que les anciens avaient leurs coutumes et manières de vivre. Leur état de vie commandait un vêtement approprié au climat et aux intempéries de leur milieu. Aussi, pour tous les jours le blanc, aussi bien que le natif, se chaussait de souliers faits de peaux de bête.

Le plus usuel étaient le chevreuil et l'orignal, mais les souliers les plus élégants étaient confectionnés de biche, de caribou ou d'antilope. Des mocassins, plus communément appelés souliers mous, étaient brodés de rasade ou d'aiguilles de porc-épic qui avaient été teintés avec la plante des prairies. Les dames adeptes à ce travail l'avaient appris des Indiens eux-mêmes. Le travail élaboré de ces broderies sur souliers et vêtements racontaient une histoire. Les tribus se reconnaissaient aux dessins. Il y avait pour les jours ordinaires des souliers "à hausses" qui recouvraient presque toute la jambe et qui étaient raffermis par de solides cordons de cuir; lors des danses et des réunions on se servait de souliers quasi-luxueux. La ceinture fléchée avait aussi sa raison d'être: tous la portaient fièrement. Plus elle était large, plus elle était belle. Elle était assez longue pour faire deux fois le tour des manteaux du pays faits de grosse étoffe. La frange aussi avait sa raison d'être; elle chassait en particulier les insectes et les moustiques au cours des randonnées dans les bois. La vive couleur du tissu égayait les voyageurs. Les modèles de ces ceintures ne variaient guère. Quand on en avait vu une, on les avait vues toutes!

J'ai donné à la Société Historique en 1966 celle que portait Elzéar Goulet, mon grandpère, lors de sa lapidation à la Rivière-Rouge, le 13 septembre 1870.

☆ ☆ ☆

La charette de la Rivière-Rouge

Parmi tous les moyens de transport, le service cahoteux de la charrette a sa place dans l'histoire de la Rivière-Rouge. Ce véhicule lent avait seulement deux roues, probablement pour prendre le moins de place possible, et pourtant quand il était chargé, il portait tous les effets des colons ambulants.

La "charrette" était construite de bois franc et était solide: il n'y entrait aucun clou. Les chevilles, qui réunissaient les morceaux, étaient préparés d'avance au couteau.

Il y avait, de chaque côté de ces voitures, des pontons et des crochets pour aider au transport des effets. On dit que les charrettes étaient tirées surtout par des boeufs et, plus tard, par des chevaux. Elles devenaient des "forts" à l'occasion: placées en rond, pour les chasses aux buffles et comme protection pour les femmes et les enfants qui, étendus dans leurs châles et couvertures, se pressaient sans inquiétude dans ce cercle sans toiture pour dormir et se reposer.

Les charrettes passaient partout, dit-on. La construction assurait la sauvegarde de ceux qui devaient s'en servir souvent, car le peuple nomade par contrainte devait faire de longues distances pour faire la traite et la chasse. Toujours est-il que, avec le bison et le castor, ce "Red River Cart" est resté un des souvenirs les plus mémorables de notre district et de la province du Manitoba. Voyageant dans une charrette, via St-Paul, c'est ainsi que ma grand-mère maternelle arriva au pays pour habiter la Rivière-Rouge.

Manie Tobie

Assemblée annuelle de l'I.O.D.E. à Saskatoon

La 70e assemblée annuelle de l'I.O.D.E. aura lieu du 1er au 3 juin 1970 à l'hôtel Bessboroguh de Saskatoon. Les résultats de l'élection du nouvel exécutif seront donnés le 3 juin.

Des membres de toutes les parties du Canada assisteront à ces assises.

Willow Bunch

Ouverture de la boulangerie

M. André Fortier a ouvert la boulangerie de Willow Bunch depuis le milieu du mois d'avril.

Nouveau gérant

M. Robert Lemieux est le nouveau gérant de la cour à bois local "Crown Lumber" et remplace son père, M. Albert Lemieux, qui a pris sa retraite après 38 ans de service.

Première communion

Une vingtaine d'enfants firent leur première communion, accompagnés de leurs parents, le dimanche 19 avril. Des certificat leur furent donnés par la C.W.L. de la paroisse.

Anniversaire de mariage

Une soirée en l'honneur de M. et Mme Roger Bourgeois à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage eut lieu au début d'avril. Tous leurs enfants, ainsi que la mère de M. Bourgeois, Mme Marie-Ange Bourgeois, du Foyer Youville de Gravelbourg, étaient présents à la fête. Les jubilaires reçurent plusieurs cadeaux.

Malades

Mme André Philippon est de retour de l'hôpital de Regina; le jeune Patrick Therrien, fils de M. et Mme Francis Therrien,de l'hôpital de Moose Jaw où il fut opéré pour l'appendice.

Chronique de CFRG

Le Coin des Aubaines

Il s'agit du titre d'une nouvelle émission d'une durée de dix minutes qui passe à CFRG depuis le lundi 4 mai tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi à midi).

Par le truchement de cette émission et pour la modique somme de 50 cents, nos auditeurs font annoncer les objets et articles qu'ils ont à vendre et qu'ils veulent se débarrasser à raison d'un article par annonce. Si vous avez un chien, un fer à repasser à roulettes, des fermetures-éclairs (zippers) électriques, une tasse à l'oreille à gauche pour les gauchers, et autres objets ou articles plus courants, utilisez donc le canal du "Coin des Aubaines" tous les jours de la semaine de midi à midi dix. Aucune annonce de caractère sentimental ne sera acceptée. Tant pis pour les amoureux... On n'accepte que des articles ou objets sérieux, variés, hétéroclites comme aux Marchés aux Puces. Ces Marchés où l'on vend de tout, depuis la guitare en passant par les horloges, les moteurs d'automobile, les vases de nuit, les canaris, le linge et les lunettes. Le linge vendu à ces marchés est généralement du linge encore bon, mais de seconde main comme on dit. Faites-y attention à ce linge si par hasard vous achetez aux Marchés aux Puces de Paris ou de Liége. Ce linge pourrait vous réserver de très désagréables surprises, parce que ce n'est pas sans raison que des marchés s'appellent "Marchés aux Puces".

Un départ

Christian Carreyrou, au service de CFRG en qualité d'annonceur depuis le 15 septembre 1968, nous quitte pour entrer à Radio-Canada à Windsor, Ont., où entrera en ondes, le 18 mai, un nouveau poste émetteur en langue française.

Le départ de Christian créera un vide. On s'y attendait depuis quelque temps, mais ce à quoi l'on s'attend arrive généralement trop vite. Christian laissera parmi nous un excellent souvenir, et nous lui souhaitons bonne chance.

Portrait

Connaissez-vous Jack Brown, l'ingénieur de CFRG? Non? Eh bien, pour vous en faire une idée, pensez au programme "Gunsmoke" qui passe à la télévision le dimanche. Matt le shériff, c'est Jack Brown au physique. Alliez à cette image, la faconde, la manière de parler de Festus, le second de Matt, et vous avez un portrait plus ou moins complet de Jack l'ingénieur.

Toujours souriant, d'humeur égale, tel le nouveau modulateur de puissance que l'on vient d'installer à CFRG, Jack Brown est de père irlandais et de mère anglaise. L'un des alliages les plus réussis des peuples des Iles Britanniques réalisés sur le sol canadien. Jack ne parle jamais pour ne rien dire. Calme en toute occasion, flagmatique même, il ne donne jamais l'impression de s'étonner de quoi que ce soit. C'est ce qui nous étonnent et nous déconcertent. Mais pourquoi s'interroger? Jack Brown est tel qu'il est et c'est ce qui est important.

M. M.

Palmarès Discoparade 70

(du 1er au 8 mai 1970)

1 — Laisse-moi t'aimer — Mike Brant
2 — Une rencontre — Christine Chartrand
3 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
4 — Maman ne m'a pas dit — Patsy Gallant
5 — Le début d'un temps nouveau — Renée Claude
6 — Fais l'amour et non la guerre — Robert Arcand
7 — Ce que tu veux je l'ai — Celine Lomez
8 — Ma romance — Paul Labbey
9 — Nous sommes bi bi ba ba boum boum — Les Lunours
10 — Camarade — Jean Ferrat
11 — Galveston — Michel Stax
12 — Je t'aime pour deux — Michèle Richard

NOUVELLES INTERNATIONALES



Vietnam: la paix introuvable

par Jean-Pierre Brûlé

Lorsque s'ouvrit à Paris la première séance de la conférence pour la paix au Vietnam, nous écrivions: "Pas plus qu'une hirondelle ne fait le printemps, la négociation de Paris n'annonce la paix". Deux ans ont passé. La guerre est étendue maintenant à toute l'ancienne Indochine française...

Mise en veilleuse de la Conférence de Paris?

Les semaines passant, les séances hebdomadaires à l'hôtel Majestic de l'avenue Kléber ont succédé les unes aux autres; le jeudi 9 avril, nous en étions à la 62e réunion. Mais, plus significatif que ce vain dialogue de Paris, est le retour à Hanoï, de Duc Tho, conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne.

D'ailleurs, malgré sa venue à Paris en février, il n'avait plus assisté aux réunions de l'hôtel Majestic, faute d'avoir reçu un geste de Washington pour réamorcer le dialogue, soit par l'envoi d'un émissaire spécial, soit par la désignation d'un ambassadeur pour remplacer H. Cabot-Lodge.

Mais, par son départ, le Duc Tho entend aussi manifester sa déception à l'égard du gouvernement français, plus précisément de la proposition du 1er avril du gouvernement de Paris sur le règlement des conflits indochinois.

L'interminable guérilla

Ainsi la guerre continue avec son cortège de morts et de dévastations. En 1969 autant d'Américains sont morts au Vietnam qu'en 1967. Et pour la première semaine d'avril, leurs pertes représentent le bilan le plus lourd depuis septembre dernier.

Et les experts américains estiment que Hanoï peut mettre sous l'uniforme, chaque année, environ 300,000 hommes. Il est donc hors de question pour les Américains de gagner même une guerre d'usure. Et si les U.S.A. réussissaient par un engagement plus massif de GI's (selon les chiffres du Pentagone, il y avait 454,500 militaires américains au Sud-Vietnam à la date du 19 mars), à tuer plus de soldats que Hanoï ne pourrait en remplacer, nous verrions alors irrémédiablement les "volontaires" chinois venir au secours de leurs alliés nord-vietnamiens. Et, comment les U.S.A. pourraient-ils venir à bout d'un peuple de 800 millions d'hommes? Il n'est pas un président des U.S.A. qui, pour gagner la guerre vietnamienne, accepterait de mettre en péril la paix mondiale.

Echecs à Washington

L'extension de la guerre à l'ensemble de l'Indochine avec le coup d'Etat du général Lon Nol au Cambodge marque l'échec de la stratégie du président Nixon. Echec à l'extérieur qui se double d'échecs à l'intérieur (en moins de six mois, le Président vient de subir au Sénat deux échecs successifs avec le rejet de ses candidats Haynsworth (en novembre 1969) et Carewell (ce mois-ci) à la Cour Suprême — il faut remonter au président Cleveland en 1894, pour trouver un précédent — et les Américains n'aiment pas un président maladroit qui commet deux fois la même faute! Ajoutons encore que le 10 avril le Sénat a décidé, à l'unanimité, d'abroger la résolution dite "du golfe du Tonkin", adoptée en 1964 qui donnait des pouvoirs très étendus au président pour mener la guerre au Vietnam et sur laquelle L. Johnson se basa pour y envoyer plus de 500,000 hommes.

Situation qui peut se révéler dangereuse alors que l'Etat du Massachusetts a adopté le 2 avril et à une forte majorité dans les deux assemblées, une loi autorisant les militaires à refuser d'aller au Vietnam tant que le Congrès des U.S.A. n'aura pas officiellement déclaré la guerre. Invoquée dans les quarante-huit heures de sa mise en application par le soldat John Griffin, ladite loi se trouve ainsi portée devant la Cour Suprême qui va donc devoir se prononcer sur l'aspect constitutionnel de la participation des U.S.A. à la guerre du Vietnam.

Et la vietnamisation?

Quant à cette autre idée chère au président Nixon, la "vietnamisation", c'est-à-dire l'installation à Saïgon d'un régime anticommuniste, alors que les expériences précédentes — Bao Daï et Ngo Dinh Diem — ont lamentablement échoué, elle consiste plutôt, selon la formule fameuse de l'ambassadeur américain Ellsworth Bunker à Saïgon, "à changer la couleur des cadavres" (du 2 au 9 avril: 754 soldats sud-vietnamiens tués et 1,716 blessés et, du côté américain: 139 militaires tués et 1,179 blessés).

Comme l'écrivait le 8 avril le député sud-vietnamien, Ngo Cong Duc (34 ans), catholique et libéral: "La vietnamisation, c'est la dictature plus la guerre... en optant pour la vietnamisation, le président Nixon a choisi d'appuyer un régime minoritaire incapable de rallier à sa cause les compétences, des collaborateurs toujours prêts à trahir, qui a recours à des méthodes policières pour juguler l'opposition... En ma qualité de représentant du peuple du Vietnam du Sud, je tiens à dire que si les Sud-Vietnamiens ne veulent pas d'une dictature communiste, ils ne veulent pas davantage de la présence américaine chez eux... nous les non-communistes, nous disons aux Américains venus au Vietnam pour soutenir ce gouvernement qui méprise notre peuple: partez. La lutte anticommuniste nous sommes prêts à l'assurer, mais pas pour mettre en place une dictature pro-américaine..."

Telle est, qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, la leçon qui se dégage de l'engagement américain en Asie: on ne peut à la fois faire la guerre et construire la paix. La dégradation accélérée de la situation au Sud-est asiatique va contraindre la Maison Blanche à de déchirantes révisions. La seule question du Sud-Vietnam est largement dépassée par l'évolution des événements.

L'Asie aux Asiatiques était venu proclamer à Guam, le président Nixon. Il est grand temps de faire passer cette politique dans la réalité pour endiguer, alors qu'il en est temps encore, la haine et les rêves de revanche déjà si longtemps contenus des Jaunes contre les Blancs, comme le rappelait si justement dans son appel un missionnaire qui vit depuis des années au Sud-Vietnam.



Tout un fromage que cette meule de 240 livres que l'Union du Fromage suisse a offerte récemment à la ligne aérienne Pan Américain. (Photo TTS)

— No 640 —

HORIZONTALEMENT

1—Vraisemblablement.
2—Lieu où une bête se repose pendant le jour. — Fils de Jacob
3—Famille de dicotylédones. — D'un verbe gai.
4—Rivière de Suisse. — Partie extrême d'une canne à pêche.
5—Savant — Sorte de vase.
6—Entourée d'eau. — Lieu de l'arène où l'on tient les taureaux enfermés.
7—Plus mauvais. — Négation. — Très petite île.
8—Préfixe. — Alcaloïde extrait de l'opium.
9—Evénement fortuit. — Pronom. Genre d'ombellifèracées.
10—Grande rivière du Pérou.— Arc-en-ciel (renversé).
11—Agile. — Gaz rare (pl).
12—Fils d'Isaac. — Altéré, fermenté.

VERTICALEMENT

1—Prince peu puissant.
2—Fin d'Orel — Qui ressemblent au lin
3—Mettre de l'opium dans. — Nom générique d'anciens récits scandinaves.
4—Vase de verre. — En mèche. — Ile de la côte française de l'Atlantique.
5—Oreille d'homme. — Successeur d'Abou Bekr.
6—Visage — Qui a un peu trop d'embonpoint.
7—Général américain. — Proteste.
8—En les. — Envisage. — Sans vêtements.
9—Donner des manières mâles à.
10—En matière de. — Terminaison. — Préjudice qu'éprouve une partie dans un contrat onéreux.
11—Arr. de Roanne. — Pare.
12—Divisé en trois. — Ville de l'ancienne Egypte.

SOLUTION DU PROBLEME No 639

■ **Horizontalement:** 1. Liguliflore; 2. Etés — Routine; 3. Tente — Riante; 4. Moins — Sicié: 5. Lotir — Set; 6. RP — Nérée — Rés: 7. Ort — Ronde — Si: 8. Eri — Pains; 9. Etire — Stout: 10. Rémora — Euric; 11. Ananias — Aéré; 12. Discrédites.

■ **Verticalement:** 1. Let — Pro — Era; 2. Item — Prétend; 3. Génol — Trimai; 4. Ustion — Irons; 5. Enter — Eric; 6. Ir — Sirop — Aar 7. For — Rênas — Se; 8 Luis — Edite; 9. Otais — Enouai: 10. Rincer — Suret; 11. Entités — Tire; 12. EEE — Sis — Ces.

L'Union Soviétique survivra-t-elle en 1984?

par Antoine Wenger

L'Union Soviétique survivra-t-elle en 1984? Telle est la question que pose un jeune historien soviétique, Andreï Amalrik, dans une étude qui circule à Moscou sous le manteau. Il estime que les quinze années à venir seront décisives pour l'Union Soviétique. Si le régime ne se corrige pas dans le sens de la libéralisation et de la démocratisation, il périra et il entrainera le pays entier dans sa perte.

Ce que l'on pouvait considérer comme la vaticination de quelques prophètes de malheur, ennemis du régime, vient de recevoir une confirmation éclatante dans la lettre que trois savants soviétiques viennent d'envoyer au Comité central du PC et à la Troïka dirigeante (pour combien de temps encore?) de l'URSS, M. Brejnev, Kossyguine et Podgorny. Il s'agit cette fois de savants de premier ordre: A. D. Sakharovi, qui passe pour l'inventeur de la bombe H soviétique; V. F. Tourtchine et R. A. Nedviedev. Leur lettre est un cri d'alarme et un réquisitoire implacable.

On peut se demander pourquoi ce sont des savants, des scientifiques qui ont pris le parti d'une opposition déclarée. Parce que, répondent-ils eux-mêmes, les savants sont les seuls à savoir d'expérience le lien étroit entre le problème du progrès économico-technique et des méthodes scientifiques de gestion et celui de la liberté de l'information, de la publicité et de l'esprit de compétition.

Or, depuis quelques années, disent-ils, on constate en Union Soviétique une désorganisation de l'économie et une régression constante de la production, par suite notamment du faible indice de la productivité du travail. "Or la productivité du travail est le facteur décisif pour la comparaison des systèmes économiques. C'est précisément là que la situation est la plus mauvaise. Comme auparavant, la productivité du travail demeure chez nous plusieurs fois inférieure à celle des pays capitalistes et sa croissance s'est brusquement ralentie".

Il en est résulté pour nous, ajoutent-ils, un retard effrayant sur les Etats-Unis. L'URSS a pratiquement perdu ce que l'on appelle la deuxième révolution industrielle, caractérisée par l'emploi des ordinateurs dans l'économie. Notre retard en notre domaine est tel qu'il faut reconnaitre que "nous vivons simplement à une autre époque".

Faut-il donc conclure que le système capitaliste est meilleur que le système socialiste? Les trois savants qui sont communistes et patriotes, pour prévenir tout malentendu, posent d'eux-mêmes la question et répondent: "Evidemment, non". Les difficultés viennent du fait que nous ne vivons pas correctement le socialisme: tradition antidémocratique, restriction à l'information et à la liberté intellectuelle, tout cela constitue un frein. Aujourd'hui, plus personne ne sait tout. Un tel système permet l'avancement des médiocres et l'élimination des novateurs. Il manque à la direction qui décide dans le secret le lien en retour qui renvoie au sommet la réaction de la base. Ce n'est que par là que l'on peut juger de la justesse d'une décision.

L'oppression stalinienne, génératrice de terreur, a étouffé le travail créateur. Malheureusement, cette situation dure toujours. Elle stérilise la véritable Intelligentsia, à qui la liberté d'information et de création est indispensable de par la nature même de ses activités et de sa fonction sociale. La rupture entre le Parti et l'Intelligentsia représente un véritable suicide.

La lettre trouve subitement un ton passionné et un accent profondément humain pour prendre la défense d'Alexandre Soljenytsine, le plus grand écrivain russe contemporain, pourtant exclu de l'Union des Ecrivains; de Tvardovski, récemment remercié de la direction **de Novi Mir**, où il avait su grouper autour de lui les meilleurs écrivains progressistes; de Daniel et Siniavski déportés pour la libre expression de leurs convictions littéraires, de Piotr Grigorenko et d'autres enfermés dans des hôpitaux psychiatriques pour faire passer leur opposition pour l'acte de quelques fous.

La lettre qui reconnait la justesse de la ligne fondamentale de la politique étrangère soviétique signale qu'il y a eu cependant des manques d'information par suite desquels la masse n'a pas pu comprendre. Elle évoque pour finir, le problème des rapports avec la Chine que nous avons toujours considérés comme essentiels pour l'Union soviétique. Andreï Amalrik, qui a consacré à ce problème la moitié de son Mémoire, estime qu'il n'y a pas d'autre issue qu'un conflit armé. Les auteurs de la lettre sont moins pessimistes mais non moins inquiets. Le seul moyen pour nous, écrivent-ils, de faire pièce au danger chinois est d'augmenter ou tout au moins de maintenir l'important décalage technique et économique qui sépare notre pays de la Chine. Or, au lieu de cela, nous constatons la stagnation de l'économie, le ralentissement des rythmes de croissance conjugés avec une politique étrangère insuffisamment réaliste et souvent trop ambitieuse sur tous les continents. Tout cela peut conduire notre pays à des conséquences catastrophiques.

Les trois savants ne voient d'autre issue à cette situation tragique qu'une démocratisation graduelle et radicale: "Sans une démocratisation radicale notre société ne sera pas en mesure de résoudre les problèmes qui se posent; elle ne pourra connaitre un développement normal".

Ils savent que cette démocratisation est une opération difficile dans un système qui, jusqu'à présent n'a dû sa survie qu'à la dictature exercée dans tous les domaines par les cercles dirigeants du Parti. Mais il n'y a pas d'autres alternatives.

Un Parti rénové peut affronter ce destin. Une démocratisation réussie peut susciter un sursaut d'énergie patriotique et socialiste comme aux années 1920. Mais le Parti ne se sauvera pas en différant les réformes nécessaires ou en étouffant la voix de l'opposition. Il ne signerait que son propre arrêt de mort.

L'équipe dirigeante rénovée qui se cherche actuellement au Kremlin comprendra-t-elle la situation et sera-t-elle en mesure de réaliser la réforme qui s'impose? L'enjeu est vital et c'est cela plus que les oppositions et les rivalités de personnes qui explique les remaniements qui se préparent au Kremlin.

1970 année internationale de l'éducation

Nécessité de l'alphabétisation fonctionnelle

Pour lutter contre le problème endémique de l'alphabétisme, de nombreux pays ont lancé, depuis une vingtaine d'années, des campagnes massives d'alphabétisation afin d'apprendre aux gens à lire, à écrire et parfois à compter. Malheureusement, quand les intéressés n'avaient pas de motivations économiques précises, les résultats de ces campagnes ont été décevants.

En Asie, le problème de l'analphabétisme prend de vastes proportions. L'Inde, par exemple, compte 109 millions d'analphabètes sur les 150 millions d'adultes dénombrés au dernier recensement. Des campagnes d'alphabétisation se poursuivent dans les divers Etats indiens et des résultats notables sont signalés, en particulier dans l'Etat du Maharastra.

Au Pakistan, où les problèmes sont analogues, la population adulte ne comprend pas moins de 80% d'analphabètes. La situation est assez semblable dans de nombreux pays d'Afrique. Trop souvent, malgré des tentatives ambitieuses pour lutter contre le mal, le combat peut sembler perdu.

L'échec est dû en partie au fait que les programmes traditionnels d'alphabétisation consistaient essentiellement à apprendre la lecture et l'écriture en soi, sans les rattacher à la situation socio-économique et à la vie quotidienne des adultes auxquels on s'adressait.

Prenant conscience de ce défaut et des autres faiblesses des campagnes traditionnelles d'alphabétisation, la Conférence générale de l'Unesco a autorisé en 1964 le Directeur général à: "coopérer avec les organisations internationales intéressés pour opérer une sélection de projets, relatifs à l'élimination de l'analphabétisme dans huit pays au plus, qui seront mis en oeuvre progressivement sous la forme de projets expérimentaux, et pour obtenir, à cette fin, des appuis financiers ou autres".

Cette décision marque la naissance du Programme expérimental mondial d'alphabétisation qui devait par la suite prendre beaucoup plus d'envergure. En effet, 52 pays ont demandé à participer au Programme, depuis que le Congrès mondial sur l'élimination de l'analphabétisme, organisé à Téhéran en 1965, a porté le problème devant l'opinion mondiale.

Le Programme expérimental vise à éclairer la nature et à approfondir la signification des relations réciproques entre alphabétisation et développement. Il comprend essentiellement des projets pilotes d'alphabétisation fonctionnelle, qui sont apparus dans la pratique plus utiles que les campagnes traditionnelles d'alphabétisation.

L'alphabétisation fonctionnelle

L'alphabétisation fonctionnelle des adultes est en quelque sorte l'intégration de l'alphabétisation et d'un élément de formation professionnelle tendant à établir un programme de travail unifié correspondant aux besoins de l'élève adulte. Le Programme expérimental est à la fois sélectif et intensif.

"Sélectif", dit M. Acher Deleon, directeur du Département de l'éducation extrascolaire à l'Unesco, "parce qu'il s'applique à un nombre limité de pays et qu'il est concentré dans des secteurs économiques et sociaux prioritaires . . . Intensif, parce qu'il se développe en profondeur, recherchant des résultats qui ne sont pas exclusivement éducatifs, mais qui portent aussi bien sur le travail, la productivité et la capacité d'adaptation de la main-d'oeuvre d'un pays et même de tout le marché du travail".

En plus des 12 projets-pilotes dont nous avons parlé dans un précédent numéro du Bulletin, le Programme expérimental mondial d'alphabétisation comporte des projets de dimensions réduites et de courte durée (micro-expériences) destinés à permettre l'étude d'un problème déterminé (méthodes d'alphabétisation, expérimentation d'instruments pédagogiques, emploi des moyens audio-visuels, etc.) en Algérie, au Brésil, au Chili, en Inde, à la Jamaïque, au Nigeria, en Tunisie et en Haute-Volta. Ces projets sont financés par des prélèvement sur le budget ordinaire de l'Unesco, par des contributions volontaires et, dans une faible mesure, par des crédits régionaux d'assistance technique.

Par leur nature même, tous les projets-pilotes d'alphabétisation fonctionnelle sont interdisciplinaires et supposent la coopération de plusieurs institutions spécialisées des Nations Unies: Unesco, Bureau international du travail, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la santé, Programme des Nations Unies pour le développement et Programme alimentaire mondial. L'exécution des projets-pilotes, dont la responsabilité est confiée aux Etats membres intéressés, implique également une coordination étroite entre différents ministères et administrations tels que ceux de l'éducation, de l'agriculture, de l'industrie, du travail et de la santé publique, tant au niveau national qu'au niveau local.

Il est impossible, étant donné l'espace dont nous disposons ici, de montrer toute la diversité des hypothèses, des situations et des problèmes abordés maintenant par le Programme expérimental. Soulignons néanmoins que chaque projet est lié à une série précise d'objectifs socio-économiques. Les structures, les méthodes, la recherche et l'évaluation des projets d'alphabétisation fonctionnelle posent des problèmes spéciaux que l'Unesco continue à étudier.

Des organisations non gouvernementales, des institutions régionales et sous-régionales et des centres d'éducation, de développement économique et de développement communautaire participent également de diverses manières à l'alphabétisation fonctionnelle.

Bien que la situation varie d'un pays à l'autre, les objectifs des projets demeurent essentiellement identiques. Des économistes ont montré que le sous-développement résulte moins du manque de capital, de la pénurie de ressources matérielles et de la faiblesse ou de l'insuffisance des facteurs de production que de l'incapacité de mobiliser les ressources et les compétences qui demeurent cachées, mal employées ou inutilisées et de les combiner et organiser de manière à les rendre productives.

Pour résoudre ces problèmes, les gouvernements doivent s'efforcer avant tout de susciter dans la population un véritable enthousiasme pour les objectifs de croissance et un désir ardent de développement. Une fois que ce désir est éveillé, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle exécutés dans des secteurs prioritaires de l'économie soigneusement choisis peuvent être l'un des moyens essentiels de la cristalliser.

L'alphabétisation fonctionnelle des adultes est l'un des principaux objectifs de l'Année internationale de l'éducation et des années qui suivront, car si l'on parvient à la réaliser, on pourra non seulement donner aux adultes analphabètes la possibilité de s'instruire, ce qui est un droit fondamental de l'homme, mais aussi stabiliser la situation sociale et économique de millions de personnes plongées aujourd'hui dans une misère désespérée.

(Bulletin de l'ICEA, mars 1970)

Le centenaire de la naissance de Lénine

par Heinz Mulher

— II —

Sans l'appui et le soutien de l'Allemagne

C'est d'ailleurs à Zurich où il vit chez le cordonnier Kammarer que Lénine apprendra la nouvelle de la révolution russe de février 1917 à laquelle les bolcheviks ne prirent aucune part. En effet, avec la double abdication à quarante-huit heures d'intervalle, de Nicolas II et de son frère et successeur, le tsar Michel II, le gouvernement provisoire du prince Lvov est investi de la totalité des pouvoirs; la Russie est, en fait, devenue une république!

Lénine comprend que, maintenant, il faut agir vite et être sur place. D'où la nécessité pour lui de regagner au plus vite la Russie. Or, jamais la France et l'Angleterre, alliées du gouvernement provisoire, ne le laisseront passer. Une seule issue: l'Allemagne qui est en guerre contre son pays. L'ambassadeur allemand en Suisse, le baron Gisbert von Romberg, sut si bien plaider auprès de l'empereur, Guillaume II la cause de ce Lénine qui avait pour objectif d'arrêter la guerre russe-allemande — ce qui permettrait à l'Allemagne de n'avoir plus à se battre que sur un seul front: l'Ouest — qu'après avoir eu l'agrément du Grand Etat-Major allemand, l'empereur donna les ordres nécessaires pour que Lénine pût retourner sans encombre en Russie. Sans l'appui et le soutien de l'Allemagne à Lénine, le cours de l'histoire aurait été changé! Et de quelles catastrophes le monde entier n'eût-il pas été épargné!

Les Allemands d'ailleurs n'allaient cesser d'accorder leur soutien financier aux bolcheviks. Les versements du gouvernement allemand sont bien connus maintenant depuis la publication des archives secrètes de la Wilhelmstrasso.

Même les banquiers israélites américains, Schiff Khun, Gugenheim, Loebb, etc. versèrent aux bolcheviks quelque 15 millions de dollars, ainsi qu'en témoigne un rapport d'avril 1917 des Services secrets de l'Armée américaine, rendu public depuis.

Quelles qu'aient pu être les autres circonstances favorables aux bolcheviks, il est bien évident que les versements du gouvernement allemand et des banquiers américains et s'élevant à quelque 60 millions de dollars d'aujourd'hui, représentent, en propagande, en achats d'armes et de... consciences, un élément incontestable de succès et modifie singulièrement la version de l'histoire répandue par une propagande toute dévouée à la cause bolchevique!

Equilibrisme opportuniste

La suite est bien connue: le 25 octobre 1917, moins de 10,000 bolcheviks vont suffire pour s'emparer sans violence et sans presque un coup de feu, de la capitale Saint-Petersbourg. Le 26, à 10 heures du matin, un communiqué de victoire annonce que les bolcheviks assument la plénitude des fonctions gouvernementales. Nous voilà loin des mythes et des légendes forgés depuis sur cette fameuse "Révolution d'octobre" dont Lénine lui-même a reconnu qu'elle fut **plus facile que de soulever une plume.** Elle évoque plus la conception du putsch à la manière de Blanqui que la théorie de Marx sur la révolution préparée par le mûrissement d'une société nouvelle dans le sein de la société ancienne: l'indécision des modérés, et surtout l'irréalisme de Kerensky, chef du gouvernement, ont entraîné l'avènement de Lénine.

Le secret de la victoire: une volonté d'airain et une ambition démesurée qui ne le fait reculer devant aucune palinodie. Pour se maintenir au pouvoir, Lénine s'appuiera tantôt sur les anarchistes (Dybenko, Padvouski), tantôt sur ceux qu'il appelait les "Capitulards" (Zinoviev, Kamenev) contre ses plus chauds partisans (Boukharine, Kollontai), tantôt sur les paysans contre les ouvriers, ou les ouvriers contre les koulaks. Cet équilibrisme, Lénine va le pratiquer avec un art consommé: l'opportunisme sera finalement sa qualité essentielle en tant qu'homme politique!

L'antithèse d'un programme

Mais l'atavisme d'un peuple et les faits eux-mêmes sont parfois plus forts que la volonté des hommes. Ainsi allons-nous voir le bolchevisme aboutir finalement à faire revivre les éléments du régime politique tsariste tel qu'il existait avant les grandes réformes du milieu du XIXe siècle.

Lénine, qui s'était fait le chantre du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et qui en est même venu à supprimer jusqu'au nom de la Russie pour l'appeler U.R.S.S. — Union des Républiques Socialistes Soviétiques —, est, sous la pression des événements, contraint de se faire le rassembleur de la terre russe et d'écraser, dans le sang, toute résurgence nationaliste parmi les régions non russes de l'URSS...

Lénine, qui, avant de prendre le pouvoir, avait promis solennellement la suppression de la police, de l'armée, du fonctionnariat, va, sous la pression des événements, réaliser l'antithèse absolue de son programme en instituant la terreur politique, la création d'un appareil militaire, la multiplication des fonctionnaires, afin de maintenir au pouvoir une minorité de communistes résolue à ne reculer devant rien, afin de perpétuer sa domination sans partage.

Tsaristes ou soviétiques, les occupants du Kremlin — à aucun moment de son histoire — n'ont jamais hésité à réaliser leurs ambitions, au besoin par la violence, chaque fois qu'ils en ont possédé les moyens.

Là, comme partout, malgré toutes les chimères ou toutes les illusions, les hommes passent, les révolutions suivent leur cours, les nations demeurent.

FIN

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'APPEL DE LA TERRE

par Jean de Kerlecq

NUMERO 1

I

Le Retour des Moissonneurs

Le soir tombait. Les moissonneurs rentraient des champs; les uns à pieds, les autres juchés sur les voitures à gerbes, mollement allongés sur d'odorantes litières de sainfoin ou de luzerne.

Ils chantaient.

Quoi? Ils eussent été bien embarrassés de le dire. Leurs voix se confondaient en une mélopée étrange, monotone, que l'écho portait jusqu'aux confins de la plaine, où, à travers la grisaille du crépuscule, se devinait un troupeau de moutons que ramenait un berger pensif.

Un gars de batterie interpella la joyeuse compagnie:

— Il est temps d'aller manger la soupe!

— M'est avis! approuva un grand garçon d'une vingtaine d'années, rablé, brun de cheveux, au visage déjà hâlé.

Et il se reprit à chanter avec les autres.

C'était le fils du fermier de la "Baronnie", Jean Gautier, un fier travailleur.

La "Baronnie" était la plus belle ferme du pays. Riche en pommiers, forte en herbages, bien arrosée, elle donnait chaque année de beaux bénéfices à son exploitant. Aussi la considération dont elle jouissait s'étendait-elle à Pierre Gautier et à toute sa famille. De bien braves gens d'ailleurs, obligeants, pas trop âpres au gain.

Jean, fils unique, était le point de mire de toutes les mères qui avaient, à Marcei, une fille à marier, bien qu'il n'eût pas encore fait son service militaire. Il devait partir, avec sa classe, à l'entrée de l'hiver. Il n'en était pas plus fier pour cela, au contraire. Il lui en coûtait de quitter son village, certes, et sa famille, et la vieille maison dont le toit avait abrité plusieurs générations de Gautier, mais il regrettait plus encore d'abandonner Marie Dubard, la fille du fermier du Bois-Maheu.

Sans qu'ils se fussent officiellement fiancés, on les disait "promis". En bon normand, Jean Gautier ne disait ni oui, ni non; mais il était visible qu'ils s'aimaient. D'ailleurs, les deux familles se fréquentaient assidûment. Quand l'une se rendait à quelque assemblée, que ce fut à Mortrée, à Montmerrei, ou à Saint-Christophe le Jajolet, on pouvait tenir pour certain que l'autre suivait de près. On se retrouvait sur le lieu de la fête, et l'on buvait du cidre ensemble, en regardant le va-et-vient des curieux accourus de toutes les communes avoisinantes. Jean Gautier n'avait d'yeux que pour Marie. Elle, nature réfléchie, pondérée, ne se départissait guère de son calme. On aurait pu croire, à la voir ainsi toujours sérieuse, que ce discret hommage la laissait indifférente. Il n'en était rien cependant. Sous des dehors un peu froids, Marie Dubard cachait un coeur profondément sensible, d'une exquise délicatesse, et l'affection qu'elle gardait à Jean Gautier était pour le moins aussi grande que celle dont l'honorait le fils du fermier de la "Baronnie". Elevés côte à côte, ils se tutoyaient depuis l'enfance.

A la saison des foins, de ferme à ferme, on s'entraide. Quand l'un a fini sa récolte, il prête à son voisin le concours de ses bras. Ainsi faisaient, depuis toujours, les Dubard et les Gautier. Ceci explique pourquoi, ayant terminé sa chanson, le beau gars se retournait sans cesse, en souriant, vers la voiture qui suivait celle où lui-même avait pris place, et sur le sommet de laquelle la belle fille, quasi majestueuse, semblait la reine des champs d'août!

La première voiture, en cahotant, avait franchi la barrière de la ferme. Le fils Gautier sauta à terre et, tandis que les autres pénétraient dans la salle basse où la soupe fumait dans les assiettes, il se précipita pour recevoir Marie Dubard.

— Laisse-toi glisser, dit-il.

Elle fit ainsi, et il la reçut avec d'infinies précautions.

Déjà, les moissonneurs s'étaient assis sur le banc, contre le mur. Gautier père présidait, au bout de la table. Les jeunes s'assirent près de lui et, bientôt, le bruit des cuillers fut le seul qui troubla le silence.

Pour fêter la rentrée des foins, Maître Gautier avait bien fait les choses. Adélaïde, sa femme, surveillait une dinde achevant de rôtir, sous le manteau de la haute cheminée. On avait tiré du "gros" cidre au tonneau des grands jours; peu à peu, les langues se délièrent. On parla bétail et récoltes, puis, à mesure que les têtes s'échauffaient, on en vint à plaisanter, sans oublier pourtant qu'une jeune fille était là, et qu'il convenait d'observer une certaine retenue. D'ailleurs, Pierre Gautier n'entendait pas qu'on se permît des grossièretés à sa table. Il gardait toujours une réserve digne, qui n'était pas sans imposer un peu à son entourage. Non ennemi de la gaîté, toutefois, et respectueux de la tradition, il invita lui-même, à l'instant du café, les "aoûteux" à pousser leur chanson.

Pressé d'ouvrir le concert, le maître s'en défendit. Il ne savait rien . . . D'autre part, c'était affaire aux jeunes gens. On se garda d'insister, et ce fut le grand Houssemaille, un garçon qui avait été à Paris, qui chanta le premier, d'un air avantageux, une romance sentimentale, en substituant à la musique originale un air de sa façon.

(à suivre)

Comment prévenir les accidents chez les enfants



Les parents et toutes les personnes responsables du bien-être des enfants doivent guider leurs premiers pas dans la vie et les protéger des dangers qui les entourent à la maison ou au jeu.

Brûlures: Les liquides brûlants et chauds, de même que les allumettes et les briquets doivent être tenus hors de portée des petits. Tournez les poignées des chaudrons vers l'arrière du poêle.

Coupures: Les ciseaux, couteaux et autres ustensiles acérés doivent être gardés hors de leur portée. Apprenez aux enfants à marcher, et non à courir, lorsqu'ils transportent des objets pointus et coupants.

Noyades: Lors du bain d'un jeune enfant, ignorez toute interruption. Ne laissez jamais un enfant seul dans une pataugeuse ou toute autre étendue, même pour une petite minute. Apprenez à l'enfant à nager dès son plus jeune âge et enseignez-lui les rudiments de la sécurité nautique. Prévenez les enfants des dangers que dissimulent la glace mince, surtout au début de l'automne et du printemps.

Electricité: Les prises de courant et les fils d'extension usés peuvent être mortels. Ne laissez pas les enfants jouer avec les prises de courant, les fils des lampes et des autres appareils.

Chutes: Protégez les tout-petits des chutes en plaçant des barrières en haut des escaliers et devant les fenêtres. Surveillez bien bébé lorsque vous l'habillez et assurez-vous que les côtés du berceau sont solides et assez élevés.

Armes à feu: Déchargez toujours les armes à feu lorsqu'elles ne servent pas. Entreposez séparément les armes à feu et les munitions, et tenez-les sous clé.

Incendies et explosions: Beaucoup d'enfants meurent dans des incendies pour la principale raison qu'on les laisse seuls à la maison. Cela ne devrait jamais se produire — même pour quelques minutes seulement. Un incendie se déclare soudainement et se propage avec rapidité, ce qui rend souvent tout sauvetage rapidement impossible.

Outillage: Les tondeuses à gazon, les chasse-neige, les outils électriques, les appareils et les machines de toutes sortes représentent un danger pour les enfants. Entreposez-les et utilisez-les en tenant tout particulièrement compte de la sécurité. Eloignez les enfants lorsque ces outils sont en marche.

Poisons: L'enfant curieux n'est pas découragé par le mauvais goût des médicaments, des nettoyeurs, des cosmétiques et des insecticides — tous des produits nocifs. Tenez ces poisons hors de leur portée, sous clé si nécessaire.

Asphyxie: N'utilisez jamais de minces enveloppes de plastique étanches dans un berceau ou une voiture d'enfant. Détruisez-les ou entreposez-les dans un endroit sûr. Aucun oreiller ou attelage ne devrait être utilisé dans le berceau d'un enfant, et il faut y enlever tous les petits objets comme les pièces de monnaie, les boutons, les fèves et les épingles. Il est dangereux d'élever la bouteille de bébé pour le nourrir. Cette mauvaise habitude peut entraîner l'asphyxie de l'enfant. Les réfrigérateurs mis au rancart ou qui ne servent pas sont des pièges mortels et il faut les rendre inoffensifs en enlevant les portes ou en les attachant de façon à ce que les enfants ne puissent les ouvrir.

Jouets: N'achetez que des jouets qui conviennent à l'âge de l'enfant. Ne donnez pas de jouets compliqués aux tout-petits. Inspectez les jouets régulièrement et avec soin pour y déceler les usures ou les dommages qui pourraient se révéler dangereux. Vérifiez le matériel récréatif pour y découvrir les arêtes et les éclats qui peuvent le rendre dangereux. Encouragez les plus vieux à entreposer leurs jouets là où les tout-petits ne peuvent les trouver, ce qui évitera bien des blessures.

Circulation: Enseignez aux enfants les règles de la sécurité routière, et insistez pour qu'ils les observent et y obéissent en tout temps. Veillez à ce que les enfants connaissent les règlements de la route avant de les laisser s'y aventurer à bicyclette.

Patron imprimé



by Marian Martin

Demandez le patron 541.

Prix 75c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.

(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement. Les timbres ne sont pas acceptés.)



Q. — J'aimerais être renseignée sur ces passants qui cherchent à abonner les gens au journal "Vers Demain" et qui se disent "Missionnaires Laïcs". Plusieurs nous disent que ce sont des communistes. Une réponse dans le Courrier s'il vous plaît. Je le lis toujours et le trouve très intéressant. — **Lectrice fidèle.**

R. — Rien ne me porte à croire que les "Bérets blancs" soient des communistes. On accuse souvent des organisations nouvelles ou un peu originales de toutes sortes de vilaines intentions. Je n'ai jamais rencontré de "Bérets blancs", mais j'ai vu le journal "Vers demain" et surtout j'ai entendu les programmes du parti Créditiste, en provenance de l'Est. Je crois que les membres de ce groupe font plutôt de la propagande pour ce parti que de l'apostolat laïc réel.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai perdu mon mari il y a trois mois et je dois dire que parents et amis se sont montrés très délicats et sympathiques, pendant à peu près trois semaines. Comme mes enfants sont mariés et habitent d'autres endroits, je n'ai pas l'occasion de les voir souvent. Nous communiquons souvent par lettre et par téléphone, mais je me sens terriblement seule dans ma grande maison. Il me semble que toutes les bonnes personnes si empressées au début de ma solitude pourraient se souvenir qu'elle continue et s'accentue. Que faire? Merci. — **Seule.**

R. — Sans pouvoir combler complètement ce vide qui s'est fait autour de vous, il faut que vous cherchiez à remplir votre vie d'activités différentes. Vous ne me dites pas votre âge, mais si vous êtes encore capable de travailler, il serait sans doute bon d'essayer d'obtenir une situation à temps partiel. Vous pourriez peut-être garder des enfants pour permettre à leurs mères d'aller faire des emplettes, ou de sortir parfois le soir avec leurs maris. Il y a peut-être certaines bonnes oeuvres auxquelles vous auriez autrefois aimé à contribuer et que vous avez dû négliger faute de temps. Croyez que je sympathise avec vous, chère Madame, mais la vie est ainsi faite. Les bonnes personnes dont vous parlez sont sans doute reprises par leurs multiples occupations. Par contre, leur avez-vous rendu visite? Les avez-vous appelés? Si oui, vous êtes-vous montrée aimable et intéressée à leurs propos, ou avez-vous parlé sans cesse de votre malheur? Faites un petit examen de conscience? Bien que sympathiques, les gens se lassent d'entendre parler de tristesse. Il faut que vous fassiez un effort sérieux pour vous remettre dans le courant de la vie ordinaire. Bonne chance et bon courage.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon ami, avec qui je dois me fiancer dans quelques mois, avait fait quelques économies en prévision de l'achat de meubles ,etc. Or voilà que j'apprends qu'il a endossé un billet il y a trois mois pour quelqu'un qui a la réputation de ne jamais payer ses dettes. Le montant du billet est assez important et puisque cet homme n'a pas payé mon ami devra le faire. Je suis très fâchée et mon ami est mécontent des remarques que je lui ai faites. Je lui ai dit entre autres choses qu'il avait manqué de réflexion. Nous ne nous sommes pas vraiment brouillés, mais la situation est tendue. Votre opinion, s'il vous plaît.

R. — Il est parfois très difficile de refuser une telle faveur à un ami qui sait qu'on peut la rendre, mais dans ce cas, votre ami a été très imprudent. Vous n'êtes cependant pas encore fiancés ou mariés, alors vous auriez dû faire preuve d'un peu plus de diplomatie. Montrez-vous aimable maintenant, partagez son chagrin et espérez tous deux que le responsable s'acquitte bientôt de sa dette.



Les artistes de la Florists' Transworld Delivery Association ont dévoilé en présence de deux couples de jumelles l'arrangement floral "Grosse Caresse" qu'ils ont imaginé pour la fête des Mères de 1970. Les soeurs jumelles Nancy et Linda, âgées de deux ans, ainsi que Sandra et Gail, âgées de 8 ans, forment une charmante photo de la fête des Mères avec leur maman, Mme Charles Parmelee, d'Ottawa. Le bouquet "Grosse Caresse" est en forme de pyramide et se compose d'oeillets roses, de roses sweetheart rouges, de pompons blancs, de statices bleus, de gypsophile et de fougère sur un fond d'arilles.

(Photo Malak, Ottawa)

Plus que des mots pour la maman

Les mots nous manquent pour exprimer nos sentiments le jour de la fête des Mères. C'est le jour où tout enfant, qui a le coeur à la bonne place se doit de reconnaître la dette immense qu'il a contractée envers sa maman.

La tradition de la fête des Mères remonte à peine à une soixantaine d'années, mais c'est une extériorisation d'un sentiment aussi ancien que la maternité elle-même. C'est une Américaine du nom d'Anna M. Jarvis qui a établi cette coutume en 1907 en l'honneur de sa propre mère. Tous les pays ont emboîté le pas et lorsqu'arrive le deuxième dimanche de mai, tous les enfants, jeunes et moins jeunes, veulent témoigner leur amour à leur maman.

Nous avons contracté une double dette envers Mlle Jarvis. Non seulement a-t-elle établi la coutume de la fête des Mères, elle a fait comprendre tout ce que cette fête représente dans le coeur des enfants à l'endroit de leur maman. Elle a choisi l'oeillet comme fleur de la fête des Mères et cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La présentation de fleurs à la maman, le jour de sa fête, est devenue aussi populaire que la dinde à l'occasion du jour d'Action de grâces. Aussi, les oeillets continuent-ils de retenir l'attention dans l'arrangement floral "Grosse Caresse" que les fleuristes FTD, d'un océan à l'autre, ont créé pour marquer la fête des Mères.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Combien de fois votre premier week-end d'été a-t-il été gâché par un coup de soleil aussi douloureux qu'inesthétique? Vous pouvez éviter cet inconvénient en commençant à bronzer chez vous, sous une lampe solaire. Si vous pouvez bronzer au soleil, vous pouvez utiliser une lampe solaire en toute sécurité; mais n'oubliez jamais qu'à proximité l'intensité d'une lampe solaire est plusieurs fois plus élevée que celle du soleil de mi-été. Il est donc sage de ne pas trop vous en approcher. Rappelez-vous aussi qu'il est prudent de vous exposer moins longtemps la première fois, surtout si votre peau est sensible et brûle facilement. Au fur et à mesure que votre peau devient plus bronzée, vous pouvez prolonger la durée de votre séjour sous la lampe solaire. Vous pouvez utiliser votre lotion solaire ordinaire et n'oubliez pas de porter vos lunettes de soleil.

✦ ✲ ✦

— Je vais cueillir des champignons.

— Tu n'as pas peur de t'empoisonner?

— Oh! mais ce n'est pas pour les manger, c'est pour les vendre . . .

✦ ✲ ✦

Une salade délicieuse se fait en ajoutant des épinards tendres à des oranges mandarines. Arroser de vinaigrette française.

✦ ✲ ✦

On peut réparer rapidement un store déchiré en plongeant un morceau, du même matériel autant que possible, dans l'empois chaud; collez le morceau sur la déchirure et pressez avec un fer chaud.

✦ ✲ ✦

Quand vous faites de la couture, conservez, en les collant dans un album spécial, deux ou trois boutons et une retaille de tissu. Cette précaution vous évitera des ennuis quand il faudra éventuellement réparer le vêtement.

✦ ✲ ✦

Un pince-sans-rire affirme que la peinture moderne a de grands avantages, car elle fait autant plaisir aux aveugles qu'aux autres.

✦ ✲ ✦

Les tartelettes aux fruits frais conviennent très bien aux réceptions intimes de l'après-midi. Déposez des framboises sucrées dans des croûtes à tartelettes, recouvrez de crème glacée et décorez de belles framboises rouges. Voilà un mariage heureux de couleurs et de saveur!

✦ ✲ ✦

Si vous êtes irrité, comptez jusqu'à dix avant de parler, et jusqu'à cent si vous êtes fort en colère.

✦ ✲ ✦

Pour nettoyer un imperméable taché de boue, attendez que les taches soient bien sèches. Brossez-les avec une brosse dure. Si les marques subsistent, tamponnez-les avec une solution vinaigrée à raison de quatre cuillerées à soupe par pinte d'eau.

✦ ✲ ✦

— Voyons, Isabelle, fait remarquer le Monsieur à sa femme, tu fais tout de travers . . . Du sel dans la compote, de la moutarde sur le melon, une jarretière dans le bouillon, une clé dans la salade . . . ça ne peut plus durer!

— Mais, répond l'épouse, tu sais bien que le médecin m'a recommandé les distractions.

Une drôle d'histoire

Un livre de recettes "The Best Yet" fut publié par les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert comme projet du centenaire en 1967. Ce fut un réel succès puisque plus de 1,400 livres furent vendus.

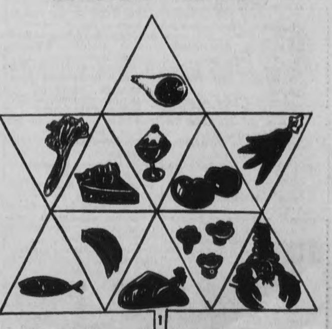
Pour compléter cette réussite, au mois de janvier dernier, un de ces livres tomba dans les mains de Mme Jeanne Benoit, qui le désigna dans le "Canadian Magazine" comme livre de l'année du Canada.

Comme cette revue est en circulation tant aux Etats-Unis qu'au Canada, nous recevions par la suite des demandes d'un peu partout alors que la réserve était épuisée. Nous avons donc été obligées d'en faire imprimer une nouvelle édition, qui est maintenant notre projet du centenaire du Manitoba.

Ce livre bilingue contient plus de 250 recettes éprouvées ainsi que plusieurs pensées, remarques, etc., qui le rendent très intéressant.

Vous pouvez obtenir ce livre de recettes pour la somme de $2.25 en vous adressant à la Caisse populaire de St-Norbert ou au rayon des livres à la Baie.

Presse et publicité



Vol. 58—No 6

ON DEMANDE FOYER pour jeune homme de langue française. Il est en fauteuil roulant et a besoin de quelques soins. Veuillez contacter: "Homefinder", 942-6311, entre 8 h 30 a.m. et 5 h p.m., du lundi au vendredi. 5-167-6C.

DESIRE TRAVAIL de réparation ou d'installation de nouvelles goutières (dalles). Prix très raisonnables. S'adresser en français à 233-7227. 2-131-T.F.

EXPERIENCE en réparations générales, bois et ciment, coupe et taille des arbres. Appeler: 233-6605. 6-179-9P.

MON COMPAGNON DE VOYAGE et moi aimerions trouver du travail pour juillet. J'ai 16 années de scolarité et mon compagnon en a 15. Nous serions prêts à faire n'importe quoi. Secrétariat, pompiste, aide de ferme. P.-H. Pelletier, 508, Main, Gatineau, Québec. 6-182-6C.

CHAMBRE ET PENSION à St-Boniface pour jeune homme. Appeler après 3 h: 452-4825. 6-175-7C.

"LES MESANGES"
Garderie licenciée pour enfants de 2 à 5 ans, 577, rue Des Meurons, offre de garder vos enfants à l'heure, la journée ou la semaine, du lundi au samedi, de 7 h a.m. à 6 h p.m. Prix raisonnables. Composer: 247-4476 ou 837-6060. 6-187-6C.

A LOUER — Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bains privées. Cuisinière et réfrigérateur fournis. Pour personnes tranquilles et propres. Libre présentement. Veuillez appeler entre 10 h et 2 h. Composer: 233-2209. 3-145-6C.

A LOUER — "Gâteaux de noces" en "stereofoam". Composer: 256-0945, après 5 h. 2-124-6C.

A LOUER — St-Norbert. Logis: 2 pièces. Entrée et salle de bains privées. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Près université. Libre. Composer: 269-3759. 6-176-7C.

A LOUER — Petit logis: 2 ou 3 pièces. Entrée et bain privés. Pour adultes propres, tranquilles, qui travaillent. Préférablement couple marié. Libre: 1er juin ou 1er juillet. Porte cuisine, s.v.p., 153, rue Masson. 6-184-T.F.

A LOUER — Appartement: 2 pièces, meublé. Libre: 15 mai ou 1er juin. Rue Ritchot, St-Boniface. Jeunes personnes seulement. Composer: 233-3264. 6-183-7C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Tout près de l'hôpital. $75 par mois. Composer: 233-2370. 6-177-7C.

A LOUER — Chambre meublée pour 1 ou 2 personnes qui travaillent ou étudiants. Près arrêt d'autobus. Libre. Composer: 233-5268. 6-171-8C.

A LOUER — Winnipeg, rue Sherbrook. Logis: 3 pièces. Libre: 1er juin. Composer: 774-5123. 5-166-6C.

A VENDRE — St-Pierre, 4 acres de terrain en face de l'hôpital, ainsi qu'un lot: 44' x 125', rue Côté, avec maison et hangar. S'adresser à: Edouard Massicotte, 210, rue Berry, St-Boniface. Téléphone: 247-7384. 2-132-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison: 3 chambres à coucher. Nouvelle salle de bains, eau courante. Chauffage: huile. Garage. Lot: 100' x 75'. Possession immédiate, termes intéressants, si désiré. Appeler Paul's Realty Ltd. 247-9267. 1-105-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Propriétaire transféré. Nouveau bungalow, stuc. 5 pièces, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Condition impeccable. Lot: 60' x 130', patio et clôturé. Entrée de côté. Hypothèque: $11,000 à 6½%. Prix réduit: $20,900. S'adresser à Fargo Realty, 774-4521 ou Gilles Gauthier, 256-6843. Echanges considérés. 4-155-T.F.

A VENDRE — Bon terrain, 320 acres, pour grain et pâturage; maison rénovée. Eau courante. 2 bonnes granges; porcherie rapportant beaucoup d'argent; 4 milles d'un grand village français. Prix approximatif: $35,000. Ecrire à: C.P. 274, St-Claude, Manitoba. 4-151-9P.

A VENDRE — Ameublement de chambre: lit double, 2 bureaux, l'un avec miroir. Composer: 247-2332. 5-163-6C.

A VENDRE — Ferme, 140 acres à ½ mille au nord de Ste-Agathe sur route 75. Avec ou sans logis. S'adresser à C.P. 67, Ste-Agathe, Man. Téléphone: 1-882-2328. 5-162-6P.

A VENDRE — Grande maison: 2 étages, 3 chambres à coucher, salle de bains au 2e. Grand salon, salle à manger et cuisine, petite entrée et solarium. Planchers: bois dur. Chauffage: huile. Soubassement complet. Près autobus, école et église Précieux-Sang. Vente privée. Pour rendez-vous appeler 247-3032. 5-159-6C.

A VENDRE
Immeuble-appartement, St-Boniface. Appeler après 5 h 30 p.m. à 247-8098. 5-170-6C.

A VENDRE — 3 "Chesterfields"; un grand lit double complet; 1 ensemble de chambre à coucher; 1 tapis; 1 support pour citerne à l'huile (200 gallons). Composer: 233-1844 6-185-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 2 étages, bonne condition. Eau courante, puits artésien. Salle de bains. 4 chambres à coucher. Composer: 1-424-5324. 6-174-7C.

A VENDRE — Ensemble léger: robe et manteau, conviendrait pour mère de mariée. Grandeur 14 ans. porté une fois. Composer: 247-9680. 6-173-7C.

Ed. Lachance Agencies
172, rue Goulet, St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Youville. Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine.
ST-BONIFACE
Rue Blair. Maison: 2 chambres à coucher, salon, cuisine, garage.
ILE-DES-CHENES
Maison très propre: 4 chambres à coucher, 2 au 1er et 2 au 2e.
Appeler bureau: 247-9092;
Assurance générale 247-4466
6-181-6C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

ST-BONIFACE
Propriété de revenu: 4 logis privés; aussi ameublement compris pour 2 logis. Garage. Bâtisse en très bon état. Plus de 15% d'intérêt sur investissement. Comptant requis: $5,000. Balance portée par vendeur.

PARC WINDSOR
Joli bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger; 1,188 pieds carrés. En très bon état. Salle de récréation et bar. Hypothèque. Intérêt 6¾%. Prix raisonnable

NORWOOD
Duplex à mur mitoyen: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complètement séparé. Comptant requis raisonnable.

ST-BONIFACE
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Laveuse de vaisselle incluse. Hypothèque 6¼%. Plein prix: $20,900.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 6 logis. Site de choix. En bonne condition. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse et séchoir inclus. Comptant requis négociable.

Bureau: 247-9267
233-3025
Paul GAGNON: 256-6538
6-186-6C.

FIDELITY TRUST CO.,
Division Immobilière
117, Academy Road
Winnipeg 9
A VENDRE

St-Boniface — $16,500. Près écoles Louis-Riel et Marion. Maison: 3 chambres à coucher. Sur De la Morénie. Salle à manger, salon. Sous-sol complet. Fenêtres "Rusco".

Parc Windsor — $20,500. Paiement initial bas. Beau bungalow: 3 chambres à coucher sur magnifique baie tranquille. Nouvellement décoré. Salle de jeu et bar avec évier.

St-Boniface — $15,800. Paiement initial $1,200. Maison spacieuse: 3 chambres à coucher, salle de jeu. Bien paysagé.

S'adresser à
Gérard Pelletier
Fidelity Trust Real Estate Dept.,
417, Academy Road
Téléphone: 452-7417 le jour ou 253-1882 le soir
6-178-6C.

NAP. GAGNON REALTY
190, boul. Provencher
St-Boniface
A VENDRE
ST-BONIFACE

Rue Despins — $16,800. Bungalow très propre. 2 chambres à coucher au 1er et 2 au sous-sol. Salle de bains complète au rez-de-chaussée, plus toilette et évier au sous-sol.

Lot sur Taché avec 2 maisons. Plein prix: $8,900. Bon investissement pour propriété commerciale.

Parc Windsor. Rue Harper. Très jolie maison: 3 chambres à coucher. Entrée, garage, auto-port. Sous-sol fini, toilette, évier et douche. Tentures et tapis mur à mur. Hypothèque: 6%.

ST. JAMES
1990, rue William. Plein prix: $7,300. Maison: 3 chambres à coucher. Soubassement partiel. Grand lot. Chauffage: gaz. Accessoires de salle de bains presque neufs.

NORWOOD
198, Roger. Maison: 4 chambres à coucher. Récemment rénovée. Très propre. Garage double.

Avons grand besoin de maisons dans St-Boniface Centre, Norwood et St-Vital. Veuillez nous contacter pour un service rapide et efficace.

NAP. GAGNON
Bureau 247-7274
Résidence 233-3510
5-169-6C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 30 avril 1970 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 3,500 bovins, 450 veaux, 8,150 porcs, 200 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 3,800 bovins, 400 veaux, 6,800 porcs, 35 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$32.00—33.00
Bons	31.50—32.00
Moyens	30.00—31.50
Communs	25.00—29.50
Génisses	
Choix	$30.50—31.00
Bonnes	30.00—30.50
Moyennes	28.00—30.00
Communes	25.00—28.00
Vaches	
Bonnes	$25.00—26.00
Moyennes	23.00—24.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	15.00—22.50
Taureaux	
Bons et maigres	$28.50—29.50
Communs et gras	20.00—28.00
Veaux	
Bons et choix	$45.00—49.00
Moyens	38.00—44.00
Communs	25.00—37.00

Porcs
Les procs de $29.85—31.85 ($31.65 à la fermeture. Les truies de $24.10—24.65.

Moutons et agneaux
Agneaux 45-55 lb ....$45.00—55.00

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.
3-123-7P.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Norbert — Maison niveaux variés. Excellente condition. Grand lot. Hypothèque portée par propriétaire.
Avons clients avec bons montants d'argent, désirant immeuble-appartements de 6 à 8 logis à St-Boniface ou St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
6-180-6C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour enseigner les 7e et 8e années à l'école consolidée St-Léon no 1425 pour l'année scolaire 1970-71. Salaire selon l'échelle établie. S'il vous plaît, donner qualifications par écrit ou s'adresser à Mme Edith Rondeau, sec., Ecole St-Léon, St-Léon, Man.
5-168-7C.

ON DEMANDE
Instituteur (trice) bilingue pour les 5e et 6e années (30 élèves) à l'école consolidée de Mariapolis no 2372 pour l'année scolaire 1970-71. Salaire selon l'échelle. S.V.P., donner qualifications et références par écrit à: Mme W. Deschouver, secrétaire, Mariapolis, Man.
6-172-7C.

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALVENA MARY PEPIN, de Powerview, au Manitoba, veuve de feu Louis Pépin, autrefois de Pine Falls, au Manitoba, magasinier, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 3 juin, A.D. 1970.

Daté à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour d'avril, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY et TEFFAINE,
Procureurs de la succession.

St-Adolphe

L.F.C.

Une partie de cartes, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques, avait lieu le 12 avril à l'école élémentaire de St-Adolphe. Plusieurs paroissiens et amis étaient présents. Ce fut une soirée très amusante et profitable. Comme prix d'entrée, une rôtisserie (barbecue) fut gagnée par M. L. Carrière, et des boites à surprise d'une valeur de $15.00 et de $10.00 allèrent à Mme Alex. Millette et M. Arthur De Cruyenaere. M. Lévis Courchaine gagna la bouteille de parfum. Les prix du bingo furent donnés par M. Hubert Brodeur, garagiste; les religieuses de St-Adolphe; M. et Mme Philippe Lagassé, propriétaires du restaurant; M. et Mme Maurice Fifi, épiciers; M. Charles Brodeur, vendeur d'essence; Mme Rosemarie Martel, coiffeuse, et les Intrépides. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Le 8 avril avait lieu la réunion de la L.F.C. Il y eut élection d'un nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: Mme Denise Gagnon, secrétaire élue; Mme Armand Fenez, trésorière élue; Mme Denise Hancox, présidente réélue; Mme Bériault, 1ère vice-présidente et responsable du comité spirituel; Mme De Cruyenaere, 2e vice-présidente et responsable du comité du bien-être social; Mme Rosemarie Martel, 3e vice-présidente et responsable du comité de recrutement. La responsable du comité de l'éducation est Mme Louis Legal; comité de téléphone, Mme Adrien Leclerc; comité des communications sociales et de la publication, Mme Jeannine Aubin.

St-Pierre

Semaine des Bibliothèques

La semaine des bibliothèques canadiennes fut observée avec entrain par les jeunes adhérents de la bibliothèque régionale. Le livre français connut une vive popularité. L'enthousiasme se manifesta non seulement par la lecture mais aussi par des dessins et des rapports de livres soumis par les jeunes de l'école élémentaire.

Mlle Clémence Combaz, représentante de l'Ouest canadien, sut donner l'encouragement nécessaire pour faire de cette semaine une réussite. De nombreux prix offerts au cours de la semaine réjouirent les heureux gagnants.

M. Fernand Lavergne, président de bibliothèque régionale Jolys, a bien voulu faire la présentation des livres donnés par la Société des Bibliothèques du Canada français aux gagnants de St-Pierre Centre, Michel Gauthier, Murielle Gagnon, Jacques Forest, Denis Kolly, Rachel Desharnais, Ronald Martel et Janine Préfontaine; présentation par Mme Thérèse Morin aux gagnants de St-Malo (succursale), Marcelle Tétrault, Luc Roy, Micheline Trudel et Richard Curé; présentation par le Père St-Denis aux gagnants d'Otterburne (succursale), Marcelyn Lavack et Christian Laroche.

Commission Dumont

La Commission Dumont, secteur St-Pierre, a fait parvenir un questionnaire aux paroissiens. On demande à ces gens de profiter de l'occasion pour émettre leurs idées sur l'Eglise. Les résultats seront compilés en un bref. Le travail de la Commission devrait se terminer à la fin de mai ou au début de juin. Il y a encore du temps pour s'exprimer.

Avis aux abonnés
Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.
Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Dunrea

Soirée récréative

A quel spectacle inusité les gens ont assisté, le dimanche soir 26 avril, à la salle paroissiale, remplie à capacité! Le personel enseignant et les jeunes de l'école locale n'avaient rien épargné pour donner une de ces veillées dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire.

La soirée débuta par le mot de bienvenue par un des jeunes vêtu à l'ancienne et coiffé du "haut-de-forme", puis vint le "O Canada". petite fanfare rythmée par les jeunes des 1ère et 2 années, et comme cette séance était une réminiscence du passé en l'honneur du centenaire du Manitoba, tout contribua à mettre les spectateurs dans l'ambiance de ces jours d'antan: danses indiennes exécutées à la perfection par des jeunes métamorphosés en Indiens avec plumes sur la tête, se trimoussant aux accords d'une musique assortie; imitation parfaite de la traite des fourrures avec les officiers de la Baie d'Hudson, vie journalière dans un village indien parfaitement représentée avec cases et personnel affairé, même l'usage du calumet de la paix, le tout exécuté avec un naturel surprenant, travailleurs barbus acharnés à la construction de la voie ferrée, etc.

Que dire du gentil menuet exécuté avec tant d'élégance par deux jeunes, vêtus comme aux bals d'autrefois, qui, d'un pied léger et en cadence, se saluaient si gentiment et qui évoluaient au son d'une douce musique? Que dire aussi de la "veillée canadienne" où les jeunes, vêtus à l'ancienne mode, y allaient sans cérémonie d'un tour de danse, entraînés par les grands-parents tremblant, d'une chanson avec entrain où "l'alouette" fut plumée et où on ne se gênait pas pour taquiner gentiment les copains? Au cours de la veillée, les jeunes exécutèrent avec brio le chant "Manitoba" traduit de l'anglais par le talentueux Gérald Lavoie, puis après plusieurs autres danses et chants, un mot de remerciement par le jeune annonceur, clôtura cette veillée agréable.

Merci au personnel enseignant de l'école qui se donne avec tant de zèle à la formation du coeur et à l'instruction des jeunes. Merci aussi à ces derniers qui ont fait jouir l'auditoire de moments délicieux.

Club 200

Les gagnants du dernier tirage du Club 200 furent André Gagnon, Shirley De Vloo et Dan Hall. Les responsables étaient M. George Pleatinck, Mmes Pierre Tétro et Oliva Boulet. A la même occasion, le billet chanceux pour la cafetière électrique favorisa la jeune Theresa Spurrill, fillette de M. et Mme Basil Spurrill.

Haywood

Souvenir d'antan

Je me souviens du mois de janvier 1908, alors que nous devions célébrer les noces d'or de nos grands-parents, qui demeuraient à 25 milles de chez nous. Comme mes parents ne voulaient pas manquer cette fête, au cours de la matinée nous avions tout préparé pour le voyage. Mon père avait recouvert la double boite de notre traineau (sleigh) d'une grosse toile et l'avait muni de deux fanaux et de quelques pierres et briques chauffées au four pour nous protéger du froid. En plus de mes parents, les passagers, bien au chaud dans le traîneau, comprenaient ma soeur et moi-même ainsi que mes cinq frères dont le plus jeune n'avait que trois mois. Avec des chevaux c'était un voyage de près de huit heures.

Le soir, tous les anciens, parents et amis se rencontrèrent pour une soirée dansante. Il y avait les Goulet, les McDermott, les McDougall, les Landry, les Dennais, les Genthon, les Marion, les Gingras, les St-Mars, et bien d'autres. La musique était sans doute exécutée par Delphis St-Mars et Frédéric Genthon.

Je me souviens d'avoir vu ce soir-là mon grand-père, son beau-frère, Maxime Dennais, et sa nièce, Rose-Anna McDougall, danser la gigue de la Rivière-Rouge.

Les petits-enfants de St-Boniface chantèrent la chanson suivante aux jubilaires:

"Nous célébrons les noces d'or
De grand-père, de grand-mère
Ensemble nous chantons bien fort
Vive les Lagimodière".

B. L. G.

ON DEMANDE

La Division Scolaire du Cheval Blanc No 20 sollicite des demandes de la part d'enseignants. Il y a des vacances aux niveaux secondaire et primaire. En particulier le poste de directeur à l'école St-Laurent est ouvert. Cette école offrira un programme de la maternelle à la douzième avec un corps enseignant de 25.

S'adresser à:
G.-A. Beauregard,
Surintendant,
C.P. 147,
Elie, Manitoba.
353-2828 Elie

La Division Scolaire de Norwood no 8

requiert les services d'un enseignant expérimenté pour le programme des sciences intermédiaires à l'école du Précieux-Sang pour septembre 1970. L'enseignant doit être bilingue. Prière d'appeler 453-2530 ou d'écrire au Surintendant des écoles, Division scolaire de Norwood no 8, 200, chemin Ste-Marie, St-Boniface 6, Manitoba.

On demande
INSTITUTRICE BILINGUE
pour enseignement à demi temps à la maternelle et au niveau primaire.
Salaire selon échelle.
S'adresser à:
M. Remi De Pape, sec.
District Richard Consolidé No. 1092
District Richard Consolidé No 1092

HOMMAGE AUX PIONNIERS DE LA BROQUERIE
le samedi 9 mai 1970
PROGRAMME

A l'église — 8 heures du soir
1 — Mot du président, M. Oscar Gagnon
2 — Mot de nos invités d'honneur
3 — Mot de M. le curé Juneau
4 — Distribution de médailles et certificats aux héros de la fête
5 — Messe d'action de grâces

A l'aréna — Après l'office religieux
Programme récréatif dirigé par la chorale paroissiale
1 — Chants par la chorale
2 — Danses carrées en costumes de l'époque
3 — Gigues par les anciens
4 — Chants à répondre
5 — Anecdotes et interviews avec les pionniers
6 — Sketches
7 — Numéros-surprises
8 — Goûter et rafraîchissements

Les costumes de l'ancien temps ne sont pas obligatoires, bien qu'ils seront grandement appréciés.
Cordiale bienvenue à tous: enfants, jeunes, adultes, personnes âgées.
De la part de tous les paroissiens de La Broquerie
LE COMITÉ CENTENAIRE

District Scolaire de Bonnyville no 2665

Le District scolaire de Bonnyville sollicite des demandes d'emploi de la part de professeurs bilingues pour enseigner dans son école élémentaire.

Echelle de salaire septembre à décembre 1970

	1	2	3	4	5	6
Min	4700	5200	5900	7250	7650	8150
Max	6850	8050	9100	11600	12100	12600

Postes vacants:
— 3 professeurs pour l'enseignement du français et d'autres matières en français.

Ecrivez à:
Jacques-B. Moquin,
Directeur du personnel,
C.P. 1110,
District scolaire de Bonnyville no 2665,
Bonnyville, Alberta.

Refaire un Canada différent des USA

— Jean-Louis Gagnon

PARIS — Devant la presse diplomatique française qui le recevait à déjeuner à Paris jeudi dernier, M. Jean-Louis Gagnon s'est dit persuadé que d'ici quelques années le Canada deviendra un pays véritablement bilingue.

C'est-à-dire que tous les services gouvernementaux ou para-gouvernementaux seront assurés aux usagers dans les deux langues; que le gouvernement retiendra la recommandation de créer des unités linguistiques dans la fonction publique fédérale et qu'il saura faire adopter cette idée par les grandes entreprises privées; que l'Ontario se déclarera éventuellement officiellement bilingue; que dans toutes les législatures et systèmes d'éducation provinciaux le français aura des droits égaux à ceux de l'anglais.

Ce qui, a-t-il dit, ne signifie pas que le Canada deviendra pour autant un pays totalement bilingue. Car on ne peut espérer ni même raisonnablement souhaiter que les régions totalement unilingues deviennent un jour bilingue. Il en est de la langue seconde comme des mathématiques dont l'étude ne peut être imposée, a-t-il ajouté, à ceux qui n'en auront jamais besoin.

Se fondant sur son expérience des dernières années, qui s'alimente de ses nombreuses périgrinations, rencontres et constatations à travers le Canada, M. Gagnon soutient que la volonté d'apprendre le français est aujourd'hui un "phénomène généralisé" dans le pays.

Quant aux motifs des lenteurs, de la réticence — pour lui ce n'est pas un refus — des provinces de l'Ouest canadien à emboiter le pas du bilinguisme aussi rapidement que les autres, M. Gagnon veut y voir le fait que leurs populations n'ont pas autant que dans l'est un fond enraciné dans les cultures anglaise et française, que leur implantation canadienne est relativement récente, que la présence de nombreux groupes ethniques rend prudents les gouvernements qui, de plus et en conséquence, redoutent le coût du bilinguisme (même si le gouvernement a décidé d'en assumer une part importante).

Interrogé au sujet du difficile problème d'inciter les entreprises privées à adopter le bilinguisme, M. Gagnon a dit que la Commission BB a proposé au gouvernement — dont le pouvoir de consommation en fait le plus gros acheteur de la société — d'user de son pouvoir d'achat pour faire pression sur ses fournisseurs dans le sens du bilinguisme.

Il croit que cette démarche gouvernementale aurait d'autant plus de chances de réussir qu'il pourrait faire comprendre aux entreprises que pour les "démagogues" il est très facile de transformer les querelles linguistiques en lutte des classes, et qu'en conséquence, il va de leur intérêt de promouvoir chez elles le bilinguisme.

M. Gagnon, qui a réaffirmé son option fédéraliste, a tenu à souligner la spécifité du Canada par rapport aux Etats-Unis, laquelle tient pour l'essentiel au fait français et aux institutions parlementaires britanniques deux traits qui démontrent, avec beaucoup d'autres, que l'idée du "melting pot" américain est étrangère au destin canadien. Mais il a souligné qu'il est plus difficile d'être canadien que français, anglais, allemand ou autre, du fait que nous n'avons qu'un seul et très puissant voisin dont la force d'attraction joue puissamment sur un peuple jeune et peu nombreux qu'une frontière fictive protège mal.

L'expansion économique au Manitoba français



M. Albert Vielfaure

Le directorat économique de la Société Franco-Manitobaine, dont le responsable est M. Albert Vielfaure, de La Broquerie, vient d'annoncer qu'une journée d'information et de discussion sur l'expansion économique dans les milieux francophones du Manitoba aura lieu mercredi prochain, 13 mai.

M. Robert Montreuil, du ministère fédéral de l'Expansion économique, ainsi qu'un représentant du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, seront les experts responsables de cette réunion qui se tiendra à l'hôtel Niakwa de St-Boniface, de 9 h du matin à 5 h de l'après-midi. L'inscription est de $10, le repas compris.

M. Vielfaure a précisé que cette journée s'adresse tout spécialement aux hommes d'affaires, aux commerçants et aux directeurs d'entreprise des régions francophones de même qu'à toutes personnes intéressées au développement économique ou industriel de leurs villages ou districts. Les membres des Chambres de Commerce auront grand profit à assister à cette rencontre, a-t-il dit. Il a souligné qu'il était important que la population franco-manitobaine se renseigne sur les possibilités d'aide offertes par les gouvernements fédéral et provincial.

Ile-des-Chênes participe au festival de musique

ILE-DES-CHENES — Les jeunes pianistes d'Ile-des-Chênes participaient au festival de musique du sud-est du Manitoba, qui eut lieu à Steinbach du 21 au 24 avril dernier.

Chez les débutants, la première place fut décernée à Agnès Molin pour son interprétation de "Let us go and play"; Georges-Edouard d'Auteuil et Chris Miller se classèrent en seconde place; mentionnons aussi la petite Barbara Peters, inscrite dans cette classe. En première année, "La danse de grand-mère" de René St-Jean fut jouée avec expression par Carla Keast.

Paulette Bédard, Jean-Michel Molin, Ken Regier et Lorraine Leclaire imitèrent "Mouse in the Coalbin" avec agilité et brio. En 3e et 4e années, on rendit des pièces contemporaines d'auteurs russes: Raymond Leclaire et Guy Bédard interprétaient "La chevauchée" de Gretchaninoff, alors que V. Reimer, C. Regier et W. Reimer exécutèrent l'énergique "Hopping" de Kabalevsky. Carolyn Funk, Audrey Reimer et Connie Funk jouèrent le rythmique "Soldat de plomb", tiré des contes de Hans Anderson.

Examens de musique

Aux examens de piano de l'école de musique de l'Université de Manitoba, Jean-Michel Molin et Viola Reimer réussirent avec "grande distinction", alors que Paulette Bédard et C. Regier obtenaient la marque de "distinction". En théorie, 2e année, Audrey Reimer, Carolyn et Connie Funk passèrent les examens avec "très grande distinction".

Félicitations à tous ces musiciens en herbe pour leur bon travail, ainsi qu'à leur professeur, Mme Armelle Molin. Souhaitons que l'avenir verra un nombre croissant de jeunes francophones s'intéresser à l'étude et à l'appréciation de la musique.

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la L.F.C. eut lieu le jeudi 9 avril au Centre récréatif avec une assistance nombreuse. Mme Lucie Dupuis, présidente, lut son rapport annuel et remercia toutes celles qui ont travaillé avec elle au cours de l'année. Elle remercia aussi notre conseiller spirituel, l'abbé Marcel Dacquay, pour son dévouement et ses bons conseils.

Les divers comités permanents firent aussi rapport de leurs activités durant l'année écoulée. On présenta ensuite le nouvel exécutif qui se compose comme suit: présidente, Mme Lucie Dupuis; vice-présidentes, Mmes Augustine Abraham, Annette Lamoureux et Germaine Trudeau; secrétaire, Mlle Germaine Brûlé; trésorière, Mme Mathilde Mondor.

La SSJB et les députés au Juniorat le 13 mai

Les portes du gymnase du Juniorat de St-Boniface seront ouvertes à 7 heures, mercredi soir, 13 mai, alors que les membres de la Société St-Jean-Baptiste, de concert avec M. Claude Ménard, gérant de la Cie Kiewel-Pélissier, recevront les membres de l'Assemblée législative du Manitoba. Cette soirée annuelle attire un grand nombre de personnalités de la région urbaine et des centres ruraux du Manitoba. Tous y sont invités.

Palmarès de CKSB

Mois de mai

1 — Mon cinéma — Adamo
2 — Hosanna — Donald Lautrec
3 — Le p'tit oiseau — Mariette Lévesque
4 — Montréal — Eric Charden
5 — Les enfants de l'avenir — Isabelle Pierre
6 — On a toujours le temps — Charles Aznavour
7 — Que j'aime de t'aimer — La Nouvelle Frontière
8 — Fiancé de printemps — Gilles Dreu
9 — Veronica — Le Soleil
10 — Mais le Danube — Monique Leyrac
11 — La Felicidad — Los Ninos
12 — La chanson de mon bonheur — Mireille Mathieu
13 — L'étrange retour — Claude Léveillée
14 — Un peu de toi, beaucoup de moi — Herbert Léonard
15 — Mon ami — Jean-Pierre Ferland
16 — Dix ans après — Enrico Macias
17 — Adieu jolie Candy — Jean-François Michael
18 — Terre Terre — Les Lunours
19 — Aime — Michèle Torr
20 — Si tu pars — Johnny Hallyday

Révélation du mois: Mariette Lévesque

Radio Contact "Tous les Garçons, les Filles" — C. Leroy

Lorette

400 personnes à l'A.P.M.

Réunion de l'A.P.M.

L'Association Parents et Maitres a tenu sa réunion mensuelle le mercredi 22 avril au gymnase de l'école secondaire, avec près de 400 personnes présentes. M. Paul Préfontaine, professeur et maître de cérémonies, donna un bref aperçu des films suivants présentés le même soir: "Les drogues et le système nerveux", "Les habitudes étranges de l'homme vis-à-vis l'homme et la femme" et "Les arguments". M. McGibben, éducateur sur les effets de l'alcool et des drogues, donna les explications nécessaires.

Un panel, composé de quatre étudiants, Joanne Manaigre, Joseph Lacasse, Suzanne Laurin et Colette Dubois, et de quatre parents, Mme Joseph Poirier, MM. Denis Bohémier, McKibben et Ralph Carlson, donna leur point de vue sur les différentes questions posées. On remarqua la différence entre les réponses des jeunes et des parents, M. Gabriel Girard agissait comme modérateur.

Les jeunes de l'école avaient préparé une saynète sur le comportement des jeunes d'aujourd'hui, qui fut très bien réussie. Pour terminer, les jeunes de l'école servirent un goûter, tandis que les impressions de chacun sur le programme de la soirée se faisaient connaitre.

Merci aux professeurs et surtout à Mme Willis, qui eut l'initiative de renseigner sur les effets des drogues.

Parade

L'orchestre des écoles de Lorette, sous la direction de M. Spelliers, est reconnu pour ses nombreux succès. Le comité centenaire de la municipalité Taché a demandé aux membres de cet orchestre de participer à leur parade qui dura lieu au mois de juin. Les Divisions scolaires de St-Boniface (Provencher), St-Malo et St-Pierre constatent ce que les jeunes peuvent faire sous une bonne direction.

Au festival de musique tenu à Winnipeg, M. Rhéal Bohémier se classa premier en saxophone (alto); Liliane Bohémier, deuxième en clarinette, suivie d'Agathe et Gilberte Jeanson. Denis Bohémier se classa troisième à la trompette. Un concert eut lieu à St-Adolphe le 16 avril.

Billet du Mercredi

Jack Kerouac, l'un des phénomènes de l'époque

C'est une étrange histoire que celle du romancier Jack Kerouac, qui est mort à la fin de l'année 1969 dans un hôpital de Floride, à l'âge de 47 ans.

Canadien français de Lowell au Massachusetts, élevé dans ce quartier franco-américain qu'on appela longtemps le Petit Canada — mais qu'on a tort de qualifier de ghetto — dont les habitants se groupent autour de l'église Saint-Jean-Baptiste, à deux pas de la rivière Merrimack, on voit en lui le responsable du mouvement **hippie** aux Etats-Unis, si ce n'est dans le monde.

Et ce, semble-t-il, à son corps défendant, car il ne fut jamais à la tête de ce mouvement, ni d'un autre.

Ses livres lui valurent cette singulière fortune, au cours desquels il se cherchait lui-même et essayait de s'expliquer, mais il ne parait pas avoir jamais rêvé de donner naissance à l'idéologie qui nous vaut les barbus chevelus et farfelus que l'on sait.

Il était lui-même un inquiet, un individualiste outrancier, en rébellion contre les diverses formes de l'ordre, y compris la religion et la morale conformistes, quelles qu'elles soient, mais il ne songeait pas, semble-t-il, à jouer les prophètes dans un sens ou un autre.

Il eut beau se défendre d'être hippie, il fut toujours et demeure l'une des idoles de ceux qui le sont.

* * *

Cette gloire plus ou moins douteuse, il la partage avec le poète Allen Ginsberg, qui était de passage à Montréal, Gregory Corso, William Burroughs.

Kerouac fut lui-même l'invité du **Sel de la Semaine** de Fernand Séguin, à **Radio-Canada**, en mars 1967.

A l'époque, il raconta qu'il vivait encore à Lowell avec sa troisième femme, d'origine grecque, dont la famille, dit-il en plaisantant, doit comprendre au moins trois cents Grecs.

Il dit aussi que rien ne le choquait autant que de s'entendre appeler roi ou pape des **beatnicks**, des parasites avec lesquels il n'avait rien de commun, même s'il était comme la plupart d'entre eux un vagabond, dans la vie comme dans la littérature.

Ce sont d'ailleurs ses livres qui lui valurent la popularité auprès des insatisfaits déguenillés, lesquels se retrouvèrent dans sa conception du monde, ses idées, son mécontentement ou sa révolte, face à la société telle que nous la connaissons, capitaliste et capitalisante, broyeuse d'hommes, écraseuse, inhumaine souvent, étouffante pour l'individu, prosternée devant le veau d'or symbolique et le papier monnaie qui ne l'est pas.

* * *

Demeuré Canadien français, le voulant ou non, et connaissant les limites des siens dans un pays comme les Etats-Unis, même en ce demi paradis franco-américain de la Nouvelle-Angleterre, Kerouac écrit en anglais, et c'est à cette condition qu'il put connaitre la célébrité.

Elle lui vint surtout de son roman **On the Road**, traduit et publié en France sous le titre de **Sur la route**, où il reconte sa découverte de l'Amérique dans les années 50, où il montre ensemble le monde de l'existentialisme, de l'alcool et de la drogue, des filles faciles ou peu sévères, en même temps que les beautés sylvestres et autres de son pays.

Son premier ouvrage, **The Town and the City**, rappelant sa famille et sa jeunesse à Lowell, autobiographique en grande partie, contenant un vocabulaire et des passages en ce "joual" dont il ignorait le nom, connut un échec complet.

L'auteur ne se laissa pas décourager pour autant, reprit la plume ou se remit à sa machine à écrire, et son oeuvre représente aujourd'hui une vingtaine d'ouvrages, tirés à plusieurs millions d'exemplaires et des traductions en dix-huit langues.

C'était la fortune, mais qui n'apporta à Kerouac ni le calme ni la joie, ni la paix intime qu'il cherchait, lui qui écrivait à quarante ans:

"Je m'aperçois avec horreur que je me suis abusé toute ma vie, en disant qu'il y avait autre chose à faire pour que la parade continue. En fait, je ne suis qu'un clown malade d'écoeurement, comme tout le monde."

Kerouac était un témoin peu ordinaire de son époque, et dommage qu'il n'ait pas eu le temps de tirer ses conclusions.

L'Illettré

Professeur au Collège




Mme Noëlle Aubinel donnera le cours de psychologie sociale qui débutera le 12 mai au Collège de St-Boniface. Originaire de St-Affrique, département Aveyron, France, Mme Aubinel est arrivée en novembre dernier au Manitoba où elle a rejoint son mari, Jacques, professeur de français au Collège.

Agée de 24 ans, Mme Aubinel a fait ses études universitaires à Toulouse où elle a obtenu une licence en sociologie et une licence ès lettres (spécialité psychologie). Elle a ensuite poursuivi trois années d'études à l'Institut d'ethnologie de Paris en vue du doctorat. Elle fut également élève de l'Ecole nationale des fouilles et stagiaire du Musée de l'homme. Parlant couramment l'espagnol, elle a étudié plus particulièrement les indigènes péruviens. Elle a contribué divers articles d'anthropologie aux encyclopédies Alpha et les Muses, et a en outre dirigé une exposition sur l'Amérique indigène au Musée de l'homme de Paris. Elle a aussi participé à des enquêtes sur le marché en France.

Mme Aubinel sera également titularie d'un cours d'antropologie au Collège de St-Boniface l'automne prochain.





